



BULLETIN DE DÉBATS

JANVIER 2009

Débats
Rouge

Supplément au N° 2280

STATUTS SUITE

Amendement 3: (Supprimer paragraphe du 2: «le principe d'une rotation... à...mûrir de véritables directions.») le remplacer par *Dans l'ensemble des directions le nombre de mandats consécutifs est limité à 3.*

Ceci est strictement obligatoire à l'échelon national et devra être appliqué dans la mesure du possible à l'échelon local.

Il est procédé tous les 2 ans au renouvellement d'au moins un tiers des membres du CPN.

L'élection du conseil exécutif se fait dans le respect de l'équilibre des différentes tendances au sein du CPN.

Chaque année, un tiers au moins de nouveaux camarades peut ainsi intégrer le CPN et la continuité politique est assurée par 6 ans de présence continue possible de l'ensemble des membres, ce qui se retrouve au sein du Conseil Exécutif.

Une interruption de 2 ou 4 ans est alors obligatoire avant de pouvoir briguer un nouveau mandat au sein du CPN.

Nancy manufacture

Remplacer ligne 104: «Le principe de rotation de l'ensemble des directions, soit en nombre de mandats successifs (2, 3 ou 4) soit en nombre d'années, est discuté pour être adopté dans les statuts définitifs.» par: «**Les élus dans les organes de direction n'effectueront pas plus de 2 mandats consécutifs pour le Comité Politique National et, dans la mesure du possible, la même règle sera suivie pour les directions locales.**»

Essonne Nord est

Le CPN se réunit au moins quatre fois par an tous les deux mois

Principe de rotation au bout de 3 ou 4 mandats successifs

Lille vendredi

1^{er} paragraphe Remplacer «Il élit à la parité un conseil... 150 membres» par «*Il élit à la proportionnelle des éventuelles orientations politiques contradictoires soumises au vote du congrès un conseil politique national (CPN). Sa taille devrait avoisiner les 150 membres.*»

Remplacer «Les militants du NPA disposent... fixer ultérieurement» par «*Un congrès exceptionnel est organisé sur demande d'un quart des comités ou d'un quart des comités.*»

3^e paragraphe Remplacer «de préparer des solutions de reclassement» par «*dans la mesure où des solutions de reclassement existent.*»

4^e paragraphe Remplacer la première phrase par «Le principe de rotation des directions est adopté. Ses modalités d'application soit en nombre de mandats (2,3 ou 4), soit en nombre d'années sont discutées pour être adoptées dans les statuts définitifs.»

5^e paragraphe: remplacer «mise en place par le congrès» par «*élue par le congrès.*»

6^e paragraphe: remplacer «*désignation par composition*»

Ajouter un avant dernier paragraphe avant «le NPA respecte donc...leurs représentants»: «*Les membres du CPN et du comité exécutif sont révoqués sur demande d'une majorité de militants. Le CPN peut modifier la composition du comité exécutif à chacune de ses sessions.*»

Secrétariat femmes lcr

après la référence à la parité hommes/femmes dans instances nationales, Ajouter: *La parité ne suffit pas. Il faut l'accompagner d'une réflexion collective et d'autres mesures destinées à favoriser la présence des femmes à tous les niveaux de responsabilités, à renforcer leur confiance en elles et éviter leur démission prématurée;*

Ambérieu

Au moins quatre réunions annuelles du CPN seront décentralisées dans des villes accessibles transversalement (par exemple: Nantes, Toulouse, Lyon...).

Le principe de rotation de l'ensemble des directions, soit en nombre de mandats successifs (2, 3 ou 4) soit en nombre d'années, est discuté pour être adopté lors du congrès suivant le congrès de fondation du NPA. Deux soucis apparaissent: qu'une véritable rotation soit mise en place, et en même temps prendre le temps de faire émerger et mûrir de véritables directions

Nanterre ville

Amendement 5: Page 2, milieu du 2^e paragraphe du pt 2

Remplacer «Le CPN se réunit au moins quatre fois par an»

Par: «*Le CPN se réunit au moins six fois par an.*»

Explication: le Conseil Politique National doit être la véritable direction politique du NPA, le Comité Exécutif n'étant que son exécutif entre deux réunions du CPN, notamment pour mettre en œuvre ses décisions. Les questions de budget de déplacement ne doivent pas être un problème. Et le rythme de la lutte des classes imposera forcément des ajustements d'orientation plus fréquents qu'une fois par trimestre.

Amendement 6: Page 3, 2^e paragraphe

Remplacer: «le principe de rotation» par «*les modalités de rotation.*»

Explication: Il faut introduire plus de clarté, sinon on peut comprendre que le principe même de rotation n'est pas admis.

34 S'il existe des orientations politiques contradictoires soumises au vote du congrès, le CPN est élu à la proportionnelle des votants aux congrès locaux.

Gaillac

«A l'issue d'un éventuel accord, chaque adhésion est individuelle.»

«Le principe de rotation et de tuilage serait possible grâce à un renouvellement par tiers chaque 2 ans en prenant, par tirage au sort, 1/3 de plus de 60 ans, 1/3 de 30 à 60 ans et 1/3 de moins de 30 ans parmi les adhérents restants et veillant et encourageant la parité.» (Ainsi, au bout de 6 ans, le renouvellement des responsables serait total)

La Rochelle Ajouter: Un référendum d'initiative militante est institué comme outil de contrôle des représentants (CPN, comité exécutif, etc.) par leurs représentés. Son objet peut porter sur l'ensemble de l'activité du parti. Lorsqu'une pétition recueille la signature de 10 % des membres du NPA, et après un temps de discussion préalable, son objet est soumis au vote référendaire de l'ensemble des membres du NPA. A charge de chaque comité local d'organiser les modalités des discussions et du vote. Toute décision votée par la majorité des membres du NPA est immédiatement appliquée.

Issoire

Le CPN est chargé d'appliquer les mandats nationaux entre deux congrès. Il peut DOIT consulter les militants sur toute question qu'il juge suffisamment importante ou inédite et qui nécessite l'avis de tous.

Paragraphe ci-dessous à supprimer et à remplacer par: «Les équipes de direction ne peuvent avoir plus de 2 mandats successifs.»

Ceci permet une rotation réelle et un retour pour d'autres mandats après interruption.

Le principe de rotation de l'ensemble des directions, soit en nombre de mandats successifs (2, 3 ou 4) soit en nombre d'années, est discuté pour être adopté dans les statuts définitifs. Deux soucis apparaissent: qu'une véritable rotation soit mise en place, et en même temps prendre le temps de faire émerger et mûrir de véritables directions...

Verdun

Réécriture: Le congrès est chargé de définir le programme, de fonctionnement et d'orientation nationale. Il établit les relations internationales durables du NPA, adhésion à une internationale ou autre type de regroupement.

Les orientations politiques contradictoires sont soumises au vote du congrès.

L'organisation du parti doit être révolutionnaire, comme celle de la société que nous voulons.

Ainsi elle se limitera à trois instances.

Deux instances décisionnaires: Les comités d'une part mèneront des réflexions sur l'ensemble de la politique nationale

et internationale en fonction de leurs choix de travail. Le congrès d'autre part décidera de l'ensemble des orientations politiques. Il devra alors se réunir quatre fois par an. 1 personne pour 10 membres de chaque comité sera mandatée pour défendre ses propositions et réflexions.

Une cellule exécutive élue en congrès aura pour charge l'exécution des décisions. Ses membres n'auront pas pour vocations d'y faire carrière et un renouvellement sera organisé à chaque congrès. Y seront présents: des portes paroles nationaux, internationaux, des personnes chargées du développement des outils de communication, une cellule de veille politique chargée d'alerter les comités sur les sujets d'actualité, une cellule d'animation du congrès. La liste n'est ici pas exhaustive mais à détailler en congrès.

Des commissions thématiques transversales ont vocation à exister afin d'affiner les réflexions de l'ensemble du parti.

comité NPA « Abbaye Teisseire Jouhaux » (Grenoble).

Dans le point 2/ Le congrès et représentation du NPA, le quatrième paragraphe «Le principe de rotation de l'ensemble des directions, soit en nombre de mandats successifs (2, 3 ou 4) soit en nombre d'années, est discuté pour être adopté dans les statuts définitifs. Deux soucis apparaissent: qu'une véritable rotation soit mise en place, et en même temps prendre le temps de faire émerger et mûrir de véritables directions...» est remplacé par:

«L'ensemble des directions respectent un principe de rotation. Pour les membres de directions nationales, le nombre de mandats successifs est limité à trois. La rotation doit se faire par tiers, au moins, à chaque élection d'une instance nationale de direction».

Le Haillan

Un référendum d'initiative militante est institué comme outil de contrôle des représentants (CPN, comité exécutif, etc.) par leurs représentés. Son objet peut porter sur l'ensemble de l'activité du parti. Lorsqu'une pétition recueille la signature de 10% des membres du NPA, et après un temps de discussion préalable, son objet est soumis au vote référendaire de l'ensemble des membres du NPA. A charge de chaque comité local d'organiser les modalités des discussions et du vote. Toute décision votée par la majorité des membres du NPA est immédiatement appliquée.

Toulouse centre

2/les instances nationales du parti: le congrès, le Conseil politique national (CPN), le Comité exécutif (CE);

Du local au national: les différentes instances du parti

Les congrès locaux et le congrès national, le Conseil politique national (CPN), le Comité exécutif (CE), la commission nationale de médiation

2.1. La coordination des comités

Elle a pour fonction d'assurer l'échange des informations entre comités et la cohérence des actions locales ainsi que l'organisation de la formation. Chaque comité délègue un ou deux représentant-e-s. Elle se réunit tous les 15 jours.

2.2. L'assemblée générale locale

Elle réunit tous les militant-e-s une fois par mois (?). C'est un lieu de débat politique, où se discutent et se déterminent les actions locales.

2.3. Le congrès local

C'est, au niveau local, l'assemblée générale décisionnaire des militant-e-s.

C'est un lieu de débat politique, où se discutent et se déterminent les orientations locales et l'adaptation locale des orientations nationales. Il se réunit au moins deux fois par an.

Il élit à la parité homme/femme ses représentant-e-s au congrès national.

S'il existe des orientations politiques contradictoires soumises au vote du congrès local, les membres des instances nationales sont élus à la proportionnelle.

La proportionnelle au niveau local assure la représentativité des différentes tendances au niveau national.

Le droit de tendance est à définir au niveau local et au niveau national.

2.4. Le congrès national

Ce congrès est souverain, au niveau national, en matière de programme, de fonctionnement et d'orientations nationales. Il établit les relations internationales durables du NPA, comme l'adhésion à une internationale ou à un autre type de regroupement.

Il élit à la parité homme/femme un conseil politique national (CPN) représentatif du parti, de sa réalité géographique comme de ses commissions nationales et de ses sensibilités politiques.

Le congrès est préparé et convoqué par le CPN.

Les militants du NPA disposent du droit de

convoquer un congrès extraordinaire, selon des modalités à fixer ultérieurement dès le premier congrès.

Le congrès a lieu au moins tous les deux ans.

2.5. Le Conseil politique national (CPN)

Le CPN est chargé d'appliquer les mandats nationaux entre deux congrès. Il peut consulter les militants sur toute question qu'il juge suffisamment importante ou inédite et qui nécessite l'avis de tous. Les instances locales peuvent interpeller le CPN sur toute question qu'elles jugent suffisamment importante ou inédite. Le CPN prépare et convoque le congrès.

Le CPN se réunit au moins quatre fois par an, détermine les choix de campagnes nationales. En amont, des réunions de préparation doivent être organisées pour que les militants se saisissent des débats et donnent leur avis.

[Le CPN ratifie la composition des équipes responsables proposées par les commissions de travail.] Il élit le comité exécutif dont il contrôle l'activité.

NB: Pour qu'il puisse représenter correctement l'ensemble de la réalité du NPA, le CPN devrait compter environ 150 membres ce qui nécessite une réflexion sur son fonctionnement.

Le CPN rend compte au congrès national. Chacun de ses membres rend compte au niveau local où il a été élu.

2.6. Le comité exécutif est responsable de l'activité nationale: représentation du NPA, animation nationale des campagnes, réaction à l'actualité politique et sociale française et internationale, porte-paroles organisé-e-s en collectif pour les relations avec les médias...

Il peut se doter d'un secrétariat et de permanents. Ce qui implique de mettre en place des règles de rotation des permanents, de préparer des solutions de reclassement et, si possible, de privilégier les temps partiels, et d'établir une grille salariale...

Les statuts définitifs adoptés dès le premier congrès définiront doivent définir les principes de rotation des mandats des élus du CPN et du comité exécutif: combien de mandats successifs et/ou des mandats de quelle durée ?

Cf. amendements

2.7. La commission de médiation provisoire: elle est mise en place au cours du premier congrès [selon quelles modalités: composition, modalités d'élection, de prise de décision pour l'appel?]. Elle vise, en l'absence de statuts définitifs, à tenter de régler les problèmes par la discussion. Elle sert aussi d'instance d'appel. [Elle ne peut pas à la fois jouer le rôle d'une instance de médiation et d'une instance d'appel]

2.5 Principes généraux:

Les instances nationales respectent le principe de parité hommes/femmes dans leur composition.

Chaque instance produit des comptes-rendus accessibles à l'ensemble des militants, et qui font apparaître notamment les prises de position de chacun (qui a voté quoi).

Le NPA respecte les principes d'élection, de rotation et de révocabilité des mandats qui permettent à tous les membres de contrôler leurs représentants.

Principes, conditions, et modalités à définir

Des adhérent-es de Montreuil

remplacer «2/ Le congrès et représentation du NPA.» par «2/ Le congrès»

Après la ligne 75, ajouter «Le congrès a lieu au moins tous les deux ans. Au moins tous les deux ans, les comités de base élisent des délégués au congrès, selon leur nombre de militants. Les membres des comités de base restent maîtres de leur délégation et peuvent révoquer à tout moment les délégués qu'ils ont élus, même si ces derniers ont été élus aux instances dirigeantes du parti par le congrès.

Chaque militant vote sur les textes et élit son ou sa ou ses délégués dans le comité où il paie sa cotisation.

Les délégués au congrès sont élus dans les comités de base suite à un vote sur les textes présentés pour le congrès, en respectant la répartition des voix entre les différentes motions proposées.

Un décompte des voix au niveau départemental, voire régional peut permettre aux tendances qui n'ont pas de délégués dans les comités d'en désigner.»

Ligne 77 à 87, remplacer par «Les délégués au congrès définissent le programme, le fonctionnement et les orientations nationales. Ils établissent les relations internationales durables du NPA, adhésion à une internationale ou autre type de regroupement. Ils élisent en leur sein, si possible à la parité, un conseil politique national (CPN) représentatif du parti et de ses sensibilités politiques. S'il existe des orientations politiques contradictoires soumises au vote du congrès, le CPN est élu à la proportionnelle.

Les délégués au congrès élisent également en leur sein les membres du comité exécutif, en respectant les équilibres entre tendances.

Chaque membre du comité de pilotage ou de la direction nationale se voit adjoindre un suppléant lui aussi élu lors

du congrès. Ce suppléant n'a pas droit de vote mais peut remplacer temporairement ou définitivement le titulaire en cas de défaillance de ce dernier, dans le but d'assurer la continuité des tâches en cas de révocation ou autres événements pouvant survenir en cours de mandat.»

Des adhérent-es de Montreuil

Ligne 89 à 95, remplacer par «3/ Le conseil politique national.

Pour permettre de représenter correctement l'ensemble de la réalité du NPA et se réunir régulièrement, la taille du CPN devrait avoisiner les 100 membres, ce qui nécessite une réflexion sur son fonctionnement.

Le conseil politique national est chargé de veiller au respect des orientations votées en congrès et assume un rôle de contrôle comme de soutien auprès du comité exécutif. Il est chargé d'appliquer les mandats nationaux entre deux congrès et de préparer le congrès suivant.

Il a vocation à être une direction élargie plus représentative des comités de base. Le CPN se réunit au moins une fois par mois. Tout vote de sa part s'impose au comité exécutif. Il a un rôle d'animation politique. Il détermine les choix de campagne nationale. Il a la capacité de faire redescendre des questionnements au niveau des comités. Il peut lui même être saisi par les comités de base.

Il organise la création de commissions par thèmes, afin d'aider le comité exécutif et alimenter les réflexions des comités de base. Il ratifie la composition des équipes responsables proposées par les commissions de travail.

Les élus au CPN ne peuvent être membres du comité exécutif., détermine les choix de campagne nationale, Il ratifie la composition des équipes responsables proposées par les commissions de travail. Il élit le comité exécutif dont il contrôle l'activité. Des réunions de préparation du CPN doivent être organisées pour que les militants se saisissent au préalable, en amont des débats afin de donner leur opinion.»

Lignes 97 à 101, remplacer par «4/ Le comité exécutif.

Le comité exécutif est responsable de l'activité nationale et se réunit autant que de besoin. Il assume la représentation du NPA, l'animation nationale des campagnes, les réactions à l'actualité politique et sociale française et internationale et intègre un collectif de porte-paroles...»

Lignes 103 à 117, remplacer par «5/ La représentation du NPA

Les instances nationales respectent si possible le principe de parité hommes/femmes et la diversité sociale du parti dans l'élection de leurs membres.

Chaque instance produit des comptes-rendus accessibles à l'ensemble des militants.

a) Permanents

Les militants pour lesquels les responsabilités nationales et la disponibilité nécessaire pour les assumer représenteraient un obstacle financier, en termes de baisse de salaire ou de revenus liée à une moindre activité professionnelle, se verront proposer un statut et un contrat de permanent politique sur la base d'un mi-temps. Afin de garantir la révocabilité des élus concernés, le contrat, dont la nature exacte reste à préciser, devra pouvoir être résilié et/ou renouvelé à date fixe, au bout d'un an maximum. En cas de révocation avant le terme du contrat, la rémunération sera néanmoins maintenue jusqu'à son terme initial et cessera dès que l'élu aura retrouvé des revenus complémentaires.

Le bénéfice de ce système de permanence est bien entendu réservé aux élus dont les revenus le justifient. De même, le complément de revenu versé sera égal pour tous et calculé de façon à atteindre le salaire mensuel d'un ouvrier hautement qualifié de niveau 2 de la métallurgie.

b) Rotation et non-cumul des mandats

Les fonctions d'élu au comité exécutif, au CPN ou au secrétariat d'un comité de base ne sont pas cumulables.

Tout(e) élu(e) titulaire ne peut occuper plus de deux mandats successifs au sein d'une même instance du parti. Il en est de même pour les élus suppléants. Les élu(e)s titulaires au comité exécutif ou au CPN ne peuvent pas devenir ensuite élu(e)s suppléants au sein de la même instance. En revanche, un élu suppléant peut devenir titulaire s'il est élu comme tel.

Une commission de médiation est mise en place au congrès. Elle vise en l'absence de statuts définitifs à tenter de régler les problèmes par la discussion. Elle sert aussi d'instance d'appel.

Bellac Haute Vienne (amendements majoritaires mais pas consensuels)

§1: Remplacer «orientations politiques contradictoires» par «divergences stratégiques ou tactiques».

§3: Supprimer la référence aux permanents dans les statuts.

§4: Fixer la rotation des directions à 3 mandats.

NPA 05

Le § 2 est entièrement réécrit et dispose: « 2°) les instances nationales du parti

Elles comprennent:

- a) la convention
- b) le conseil politique (CP)
- c) le comité exécutif collégial (CEC)
- d) la juridiction arbitrale (JA)
- e) des règles communes les régissent

a) la convention

Elle réunit l'ensemble des collectifs et comités de base (CB), eux-mêmes représentés par leurs délégués élus, porteurs d'un mandat politique déterminé par le comité (collectif) et spécifique à la réunion de l'instance. La convention constitue l'organe décisionnel souverain du parti.

Elle détermine le programme politique, fixe les grandes orientations, décide des actions à entreprendre et conduire.

La convention constitue l'assemblée législative de la souveraineté exprimée par les collectifs et comités de base. Elle se réunit de façon ordinaire tous les deux ans, mais exceptionnellement la première fois, un an après le congrès de constitution de parti et de plus, de façon extraordinaire, à tout moment, sur la demande exprimée par un tiers au moins des militants à jour de leur cotisation, sur un ordre du jour déterminé.

La convention élit pour une durée de deux ans, sauf convocation d'une convention extraordinaire dans l'intervalle:

- Le Conseil Politique (CP)
- Le Comité Exécutif Collégial (CEC)
- La Juridiction Arbitrale (JA)

b) le Conseil Politique (CP)

Elu par les délégués des comités et collectifs de base à la convention, le CP est composé de 150 sièges au maximum, attribués aux collectifs-Comités de Base (CB), ceux-ci désignant à leur tour quel(les) délégué(es) les représentera, porteur d'un mandat spécifique pour la séance, selon un principe de rotation, de non cumul et de limitation dans le temps des pouvoirs conférés aux délégués.

Le CP se réunit au moins une fois par trimestre. Le CP agit et prend des décisions en exécution du programme et des orientations politiques décidées par la convention, sous son contrôle souverain et à charge de rendre compte du mandat ainsi conféré à toute réunion soit ordinaire, soit extraordinaire de la convention, sous la sanction éventuelle d'une révocation.

c) Le Comité Exécutif Collégial (CEC)

Elu également et en même temps que le CP par les délégués des comités et collectifs de base à la convention, le CEC est composé de 50 sièges au maximum, attribués également aux collectifs et comités de base dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que celles visées au b), s'agissant du CP.

Le CEC constitue l'exécutif collégial (le «gouvernement» du parti), sans hiérarchie ni primauté ni préséance de quiconque sur quiconque.

Il assure la rotation interne des fonctions et responsabilités de ses membres, leur non cumul et limitation de durée dans le temps. Le CEC met en œuvre et exécute les décisions du CP, déduites des orientations et principes adoptés par la convention. Il rend compte de son action tant au CP qu'à la Convention

Il se réunit à tout moment à la demande d'un tiers de ses membres et sur un ordre du jour déterminé.

Le CEC nomme en son sein un Collectif de porte parole et responsables des différents domaines d'action politique du parti (économie, social, éducation, santé, écologie, institutions politiques, justice, police, libertés individuelles et publiques, affaires européennes et internationales...).

Les membres de ce collectif de porte - parole interviennent chacun respectivement, sans hiérarchie ni primauté les uns par rapport aux autres, dans les matières de leur compétence, après avoir reçu instruction du CEC et à charge de rendre compte de leurs prestations et actions.

d) La Juridiction Arbitrale (JA)

Elue aussi par les délégués des comités et collectifs de base (CB) à la convention, la JA est composée de 30 sièges au maximum, attribués aux comités et collectifs de base, selon les mêmes conditions et modalités que celles visées aux b) et c) ci-dessus.

Cette instance règle les conflits, différends ou litiges surgissant entre adhérents, comités de base, militants au sein des différentes instances du parti (convention, CP, CEC). La JA connaît également des litiges en interprétation ou en exécution des statuts du parti.

e) **Règles communes** aux différentes instances nationales du parti

L'élection par la convention des 3 instances nationales (CP, CEC et JA) répond aux principes impératifs et cumulatifs qui suivent:

-corps électoral représenté par les délégués à la convention, mandataires des comités et collectifs de base.

-parité assurée entre hommes/femmes, Paris/province.

-incompatibilité absolue des sièges entre les 3 instances et indépendance totale des compétences et fonctions dévolues respectivement à elles trois.

-Inéligibilité de droit des « permanents » du parti.

-Mandats limités dans le temps, assortis d'un seul renouvellement, non cumulables, révocables et gratuits (sauf remboursement des frais sur justificatifs).

-Distinction entre les attributions et fonctions politiques des élus aux différentes instances et les tâches d'exécution administrative et/ou technique au sein du parti qui seules peuvent être confiées à des « permanents », rémunérés ou non, non éligibles en cette qualité à aucune des 3 instances sus visées. »

Toulouse Bonnefoy

2.a/ Rotation des directions

La limitation de la durée des mandats est un élément indispensable pour éviter tout risque de bureaucratisation ou de formation d'une direction « d'élite » déconnectée de sa base.

C'est également un gage de démocratie avec une base forte et formée, composée d'anciens membres de direction, ayant le bagage politique pour exercer un réel contrôle de la direction.

C'est enfin un moyen d'éviter la personification des débats (que ce soit par copinage ou à l'inverse par querelles personnelles), et de permettre que le fond politique prime sur les autres considérations.

Un bon équilibre pour assurer à la fois la continuité politique et la rotation nous paraît être un renouvellement par tiers, donc une limitation à trois mandats consécutifs au sein d'une même instance.

L'amendement consiste donc à remplacer le texte « *Le principe de rotation de l'ensemble des directions, soit en nombre de mandats successifs (2, 3 ou 4) soit en nombre d'années, est discuté pour être adopté dans les statuts définitifs. Deux soucis apparaissent: qu'une véritable rotation soit mise en place, et en même temps prendre le temps de faire émerger et mûrir de véritables directions...* » par le texte suivant:

Le principe de rotation de l'ensemble des directions impose une limitation à trois mandats consécutifs au sein d'une même instance. Après une interruption, il est à nouveau possible de remplir un rôle de direction dans cette instance.

La rotation et la révocabilité des directions est un gage de démocratie indispensable, afin d'éviter la formation d'une élite politique du parti, que la base serait incapable de contrôler correctement.

2.b/ Permanentats

Tout comme pour les directions, il est indispensable qu'il y ait une rotation sur les permanentats.

Nous pensons que ceux-ci doivent être limités dans la durée, limités à des temps partiels (afin que les permanents continuent à garder un pied dans le monde du travail et que leur reclassement soit facilité), garantir une représentation démocratique à la proportionnelle des différentes tendances, et que les permanents soient révocables.

Nous proposons de remplacer la phrase « *Ce qui implique de mettre en place des règles de rotation des permanents, de préparer des solutions de reclassement et si possible, de privilégier les temps partiels, et d'établir une grille...* » par le texte suivant:

Ce qui implique de mettre en place des règles de rotation des permanents avec des permanentats limités dans le temps, de préparer des solutions de reclassement, de privilégier les temps partiels, et d'établir une grille salariale afin que le passage d'un militant à temps partiel n'entraîne pas pour lui de perte de revenu ...

Quand les permanents tiennent un rôle politique, leurs postes doivent être attribués à la proportionnelle des différentes tendances du parti et doivent être révocables.

Montreuil nord est

2/ Le congrès.

Le congrès a lieu au moins tous les deux ans. Au moins tous les deux ans, les comités de base élisent des délégués au congrès, selon leur nombre de militants. Les membres des comités de base restent maîtres de leur délégation et peuvent révoquer à tout moment les délégués qu'ils ont élus, même si ces derniers ont été élus aux instances dirigeantes du parti par le congrès.

Chaque militant vote sur les textes et élit son ou sa ou ses délégués dans le comité où il paie sa cotisation.

Les délégués au congrès sont élus dans les comités de base suite à un vote sur les textes présentés pour le congrès, en respectant la répartition des voix entre les différentes motions proposées.

Un décompte des voix au niveau départemental, voire régional peut permettre aux tendances qui n'ont pas de délégués dans les comités d'en désigner.

Les délégués au congrès définissent le programme, le fonctionnement et les orientations nationales. Ils établissent les relations internationales durables du NPA, adhésion à une internationale ou autre type de regroupement. Ils élisent en leur sein, si possible à la parité, un conseil politique national (CPN) représentatif du parti et de ses sensibilités politiques. S'il existe des orientations politiques contradictoires soumises au vote du congrès, le CPN est élu à la proportionnelle.

Les délégués au congrès élisent également en leur sein les membres du comité exécutif, en respectant les équilibres entre tendances.

Chaque membre du comité de pilotage ou de la direction nationale se voit adjoindre un suppléant lui aussi élu lors du congrès. Ce suppléant n'a pas droit de vote mais peut remplacer temporairement ou définitivement le titulaire en cas de défaillance de ce dernier, dans le but d'assurer la continuité des tâches en cas de révocation ou autres événements pouvant survenir en cours de mandat.

3/ Le conseil politique national.

Pour permettre de représenter correctement l'ensemble de la réalité du NPA et se réunir régulièrement, la taille du CPN devrait avoisiner les 100 membres, ce qui nécessite une réflexion sur son fonctionnement.

Le conseil politique national est chargé de veiller au respect des orientations votées en congrès et assume un rôle de contrôle comme de soutien auprès du comité exécutif. Il est chargé d'appliquer les mandats nationaux entre deux congrès et de préparer le congrès suivant.

Il a vocation à être une direction élargie plus représentative des comités de base. Le CPN se réunit au moins une fois par mois. Tout vote de sa part s'impose au comité exécutif. Il a un rôle d'animation politique. Il détermine les choix de campagne nationale. Il a la capacité de faire redescendre des questionnements au niveau des comités. Il peut lui-même être saisi par les comités de base.

Il organise la création de commissions par thèmes, afin d'aider le comité exécutif et alimenter les réflexions des comités de base. Il ratifie la composition des équipes responsables proposées par les commissions de travail.

Les élus au CPN ne peuvent être membres du comité exécutif.

4/ Le comité exécutif.

Le comité exécutif est responsable de l'activité nationale et se réunit autant que de besoin. Il assume la représentation du NPA, l'animation nationale des campagnes, les réactions à l'actualité politique et sociale française et internationale et intègre un collectif de porte-paroles...

5/ La représentation du NPA

Les instances nationales respectent si possible le principe de parité hommes/femmes et la diversité sociale du parti dans l'élection de leurs membres.

Chaque instance produit des comptes-rendus accessibles à l'ensemble des militants.

a) Permanents

Les militants pour lesquels les responsabilités nationales et la disponibilité nécessaire pour les assumer représenteraient un obstacle financier, en termes de baisse de salaire ou de revenus liée à une moindre activité professionnelle, se verront proposer un statut et un contrat de permanent politique sur la base d'un mi-temps. Afin de garantir la révocabilité des élus concernés, le contrat, dont la nature exacte reste à préciser, devra pouvoir être résilié et/ou renouvelé à date fixe, au bout d'un an maximum. En cas de révocation avant le terme du contrat, la rémunération sera néanmoins maintenue jusqu'à son terme initial et cessera dès que l'élu aura retrouvé des revenus complémentaires.

Le bénéfice de ce système de permanence est bien entendu réservé aux élus dont les revenus le justifient. De même, le complément de revenu versé sera égal pour tous et calculé de façon à atteindre le salaire mensuel d'un ouvrier hautement qualifié de niveau 2 de la métallurgie.

b) Rotation et non-cumul des mandats

Les fonctions d'élu au comité exécutif, au CPN ou au secrétariat d'un comité de base ne sont pas cumulables.

Tout(e) élu(e) titulaire ne peut occuper plus de deux mandats successifs au sein d'une même instance du parti. Il en est de même pour les élus suppléants. Les élu(e)s titulaires au comité exécutif ou au CPN ne peuvent pas devenir ensuite élu(e)s suppléants au sein de la même instance. En revanche, un élu suppléant peut devenir titulaire s'il est élu comme tel.

Paris 18^{ème} Goutte d'or

Ligne 80: supprimer « Il élit à la parité un conseil politique national (CPN) représentatif du parti, de sa réalité géographique comme de ses commissions nationales, et de ses sensibilités politiques. S'il existe des orientations politiques contradictoires soumises au vote du congrès, le CPN est élu à la proportionnelle. Pour permettre de représenter correctement l'ensemble de la réalité du NPA, sa taille devrait donc avoisiner les 150 membres ce qui nécessite une réflexion sur son fonctionnement. »

Ligne 90: remplacer « Le CPN est chargé d'appliquer les mandats nationaux entre deux congrès » Par « A la différence du congrès qui détermine la politique à long terme, le CPN prend en charge la réponse politique à l'actualité entre 2 congrès. Le CPN et les délégués au congrès (1 pour 10 membres) sont élus directement par les comités locaux. Les représentants au CPN seront moins nombreux (1 pour 50 membres) que les participants au congrès. Le CPN comme le congrès sont des assemblées qui permettent aux comités d'exercer leur souveraineté. »

L'élection d'un délégué au CPN ou au congrès pourra se faire sur la base d'un délégué pour un nombre (x) de militants NPA, ce qui pourra nécessiter un regroupement de comités selon les situations locales. »

Ligne 98: remplacer « Le comité exécutif est responsable de l'activité nationale: représentation du NPA, animation nationale des campagnes, réaction à l'actualité politique et sociale française et internationale, collectif de porte-paroles... Il peut se doter d'un secrétariat et de permanents. Ce qui implique de mettre en place des règles de rotation des permanents, de préparer des solutions de reclassement et, si possible, de privilégier les temps partiels, et d'établir une grille salariale... »

Le principe de rotation de l'ensemble des directions, soit en nombre de mandats successifs (2, 3 ou 4) soit en nombre d'années, est discuté pour être adopté dans les statuts définitifs. Deux soucis apparaissent: qu'une véritable rotation soit mise en place, et en même temps prendre le temps de faire émerger et mûrir de véritables directions... » Par « Le comité exécutif est responsable de l'activité nationale. Ses tâches sont redéfinies à chaque congrès. »

Le principe de rotation des comités exécutifs, soit en nombre de mandats successifs (Un ou deux) soit en nombre d'années, est discuté pour être adopté dans les statuts définitifs. Les exécutifs ne sont pas nommés pour diriger le parti mais pour réagir à l'actualité politique entre deux CPN. »

Ligne 117: remplacer « Le NPA respecte donc les principes d'élection, de rotation et de révocabilité qui permettent à tous les membres de contrôler leurs représentants. » Par « Le NPA doit respecter les principes d'élection, de rotation et de révocabilité qui permettent à tous les membres de contrôler leurs représentants. C'est pourquoi les membres du CPN sont à chaque instant révocables par leur comité de base. De même, tous les organes centralisateurs sont révocables en bloc si la majorité du parti le décide. »

Paris 18 porte Montmartre

Après la phrase « Il établit des relations internationales... regroupement », ajouter :

Le NPA cherchera notamment à connaître et faire connaître à ses membres les analyses et mode de fonctionnement des organisations internationales auxquels certains de ses adhérents sont membres, afin de pouvoir en discuter dans le cadre de l'ensemble des relations internationalistes que le NPA s'efforce de nouer. C'est le cas notamment de la Quatrième Internationale (QI) dont la LCR est section. L'envoi d'observateurs du NPA aux réunions de la QI et autres organisations internationale, la participation à leurs débats, les liens et informations mis en ligne sur le site, contribueront à éclairer les futurs choix. Dans l'immédiat, jusqu'à un prochain congrès du NPA qui fera le bilan de ces relations internationales, il faut maintenir les montants globaux de cotisations, de responsabilités éventuelles, et de votants correspondant aux membres du NPA adhérents de ces regroupements internationaux lors de la fondation du nouveau parti.

Paris 9-10

« Le Conseil politique national élit en son sein le comité exécutif... »

Damiatte

- 2 / : peut-être préciser le mode de désignation des membres du congrès.

A la fin du premier paragraphe du 2 / : ajouter que le mandat d'un délégué ne peut être impératif.

A la fin du 3^{ème} paragraphe du 2 / : ajouter que le CPN, ainsi que le comité exécutif, doivent pouvoir être saisis par n'importe quelle instance (nationale ou locale).

Le CPN doit par ailleurs comporter un nombre

double de délégués afin de permettre un rotation (sorte de suppléants).

Les membres du CPN ne pourront cumuler plus de deux mandats consécutifs.

Uzège

Alinéa 2

après: » Il élit le comité exécutif dont il contrôle l'activité. »

ajouter la phrase suivante: « Pour faire tout cela, le CPN met en oeuvre tous les modes de consultation permettant d'aller vers les décisions les plus consensuelles possibles et permettant d'aboutir à un vote à la majorité la plus large possible. Des réunions de préparation... »

Aurillac

Le congrès, ajouter c'est-à-dire l'ensemble des militants,

Cherbourg

Le principe de rotation de l'ensemble des directions, soit en nombre de mandats successifs (2, 3 ou 4) à remplacer par (3 ou maximum) soit en nombre d'années, est discuté pour être adopté dans les statuts définitifs. Deux soucis apparaissent: qu'une véritable rotation soit mise en place, et en même temps prendre le temps de faire émerger et mûrir de véritables directions

Genevois-Chablais

Au début: Le congrès est formé de délégué-e-s choisis par les comités locaux et s'engagent à être les portes-paroles des militant-e-s de leur comité respectif

Avant-dernière ligne du premier paragraphe

Les délégué-e-s du CPN doivent rendre compte des débats internes, des orientations politiques nationales aux militant-e-s des comités de base

2^e paragraphe après « campagne nationale »

le comité exécutif est composé proportionnellement aux différentes tendances existantes.

3. Structuration: intervention nationale et autonomie locale

Version issue de la réunion des 8 et 9 novembre:

Cela suppose

- Un principe démocratique: des directions élues, représentatives, et qui rendent compte de leur mandat à la base et expliquent leurs décisions

- Un principe d'efficacité: centraliser l'activité à l'échelle la plus adéquate

L'échelon de regroupement des comités le plus efficient est choisi localement. Dans chacun d'entre eux les comités décident soit de tenir un congrès local qui élit un exécutif, soit de mettre en place une coordination. Ceux-ci fixent les objectifs d'implantation, coordonnent l'activité et élisent ou désignent selon les modalités de leur choix, une équipe d'animation dont les tâches sont: représenter le NPA, impulser et coordonner son travail militant, éditer une presse, gérer un site, mettre en place un système de formation, coordonner l'activité des commissions, faire circuler l'information, s'occuper de la trésorerie... Un principe de rotation s'applique à ces équipes. Elles sont mises en place à la parité homme/femme. Elles peuvent être révoquées si une majorité de membres le réclame.

Des coordinations régionales se mettent en place pour s'occuper de la coordination du travail à cette échelle: campagnes régionales, formation et autres...

Une consultation des comités est nécessaire sur toute question jugée importante par l'équipe de coordination ou sur demande des comités concernés.

Propositions d'amendements:

Comité jeunes arsenal Toulouse

entre « si une majorité de membres le réclame. » et « Des coordinations régionales... »: « L'équipe de coordination vise dans son action à la rencontre des membres des différents comités et à leur participation massive aux Assemblées Générales, lesquelles regroupent autant que possible les comités au niveau départemental »

Choisy le roi - Thiais

APRES LA PREMIERE PHRASE:

Des commissions thématiques sont mises en place. Elles participent à l'élaboration d'orientations et formulent des propositions d'actions. Elles sont ouvertes à tous et toutes. Elles sont coordonnées régionalement et nationalement.

AJOUTER: « L'entreprise étant au cœur de l'exploitation, il est indispensable que les militant-e-s puissent discuter de la stratégie d'action en son sein. Pour cela, les

salarié-e-s, membres du NPA, participent à des réunions de branches professionnelles du parti. Ces branches se réunissent régulièrement et s'organisent afin de coordonner la réflexion et l'action au sein de leur secteur professionnel. » ET SUPPRIMER juste à la phrase d'après: « de secteurs professionnels, »

Saint Malo

« L'échelon de regroupement des comités le plus efficient est choisi localement. Dans chacun d'entre eux les comités décident soit de tenir un congrès local ou départemental qui élit un exécutif (local ou départemental), soit de mettre en place une coordination (locale ou départementale elle aussi). »

« Le secteur jeune lycéen-étudiant rassemble les comités jeunes lycéens-étudiant et les jeunes qui souhaitent coordonner leur intervention en direction de la jeunesse scolarisée. Il élabore une orientation en direction de celle-ci (campagnes, matériel, journal...). Une fois par an, une conférence nationale jeunes lycéens-etudiants est organisée rassemblant des représentants de tous les comités jeunes, des commissions et des jeunes présents dans les comités locaux. »

Nantes est

Ajouter: « départementales et » après « Des coordinations »

Prades

Ajouter la phrase suivante après la dernière phrase du point 3: Les niveaux intermédiaires ne peuvent en aucun cas filtrer les choix exprimés par les comités.

Verdun

Réécriture « Les comités fonctionnent de manière autonome en tenant compte des décisions prises en congrès. Ils sont libres de coordonner leurs actions à un niveau géographique supérieur ou par activité (mise en commun de trésorerie, de matériel, congrès...) »

Tendance du NPA défendant le communisme, la révolution et l'organisation

p. 3, ligne 126: ajouter à la fin de la phrase « l'échelon de regroupement des comités le plus efficient est choisi localement » « en tenant compte de la priorité accordée à la structuration des militants sur les lieux de travail (établissements et entreprises) ou les secteurs professionnels. »

Nantes est (Gérard N)

Amendement 2a: Fin du 1^{er} paragraphe. Phrase « Elles peuvent être révoquées si une majorité de membres le réclame. »

Ajouter: « des 2/3 » après: « une majorité » Gérard N.

Amendement 2b: Ajouter: « à jour de leur cotisation » après: « des membres » Gérard N.

Des adhérent-es de Montreuil

Ligne 120: remplacer « 3/ Structuration: intervention nationale et autonomie locale » par « 6/ Structuration: intervention nationale et autonomie locale »

Ligne 124, après « expliquent leurs décisions. » ajouter « Ainsi, pour ne pas se couper des comités de base, les militants élu(e)s dans des instances nationales sont tenus de participer régulièrement aux activités de leur comité de base. »

Lignes 127 à 141, remplacer par « Dans ce but, l'échelon de coordination de l'activité des comités le plus efficient est choisi localement, par les comités. Cette coordination se fixe des objectifs d'implantation, coordonne l'activité des commissions, fait circuler l'information ... Un principe de rotation s'applique aux équipes de coordination. Elles peuvent être révoquées si une majorité de membres le réclame. »

Bellac haute Vienne

Ajouter: « Chaque instance a la possibilité de se réunir dans un cadre non-mixte. »

Avignon centre

AMENDEMENT N°1 - Emplacement: P2/Chap. 2/A inclure à la ligne 9 du 1^{er} Alinéa, après

« ... il est convoqué et préparé par le CPN. Le Congrès National se déroulera en deux temps. Le premier pour l'analyse critique des orientations, le deuxième, dans une limite de trente jours, pour faire la synthèse et le vote. La décentralisation des lieux d'accueil du Congrès s'impose. Les militants... »

AMENDEMENT N°2 - Emplacement: P2/Chap. 2/A inclure à la ligne 3 du 2^o Alinéa, après:

« Le CPN se réunit au moins quatre fois par an dans une ville à chaque fois différente, détermine les choix... »

AMENDEMENT N°3 - Emplacement: P3/Chap. 2/Au début du 3^o alinéa:

« Le comité exécutif est élu avec en outre le respect de la parité l'obligation d'une représentation régionale. Chacun des

membres devant être actif au sein d'un comité local. Il est responsable...»

AMENDEMENT N°6 - Emplacement: P3/Chap. 2/A rajouter à la suite du 4^e alinéa

« Etant avant tout un parti de militant-es désireux d'inclure le plus de membres dans la vie du parti nous demandons à chaque comité d'élire pour l'année en cours un titulaire fixe et des titulaires suppléants pour le représenter lors des regroupements départementaux. Comme pour tout mandat, le parti s'engage à respecter la règle de la parité »

Montreuil nord est

Cela suppose

- Un principe démocratique: des directions élues, représentatives, et qui rendent compte de leur mandat à la base et expliquent leurs décisions. Ainsi, pour ne pas se couper des comités de base, les militants élu(e)s dans des instances nationales sont tenus de participer régulièrement aux activités de leur comité de base.

Paris 18^{ème} Goutte d'Or

Ligne 138: remplacer « Des coordinations régionales se mettent en place pour s'occuper de la coordination du travail à cette échelle: campagnes régionales, formation et autres... »

Une consultation des comités est nécessaire sur toute question jugée importante par l'équipe de coordination ou sur demande des comités concernés. Par « Des coordinations régionales peuvent se mettre en place pour s'occuper de la coordination du travail à cette échelle: campagnes régionales, formation et autres... »

Une consultation des comités est nécessaire sur toute question jugée importante par l'équipe de coordination ou sur demande des comités concernés. La tâche de l'équipe de coordination est de prendre des décisions quand l'urgence est telle que les comités ne peuvent se prononcer eux même sur telle ou telle question. Une procédure de convocation d'urgence de tous les comités doit néanmoins être prévue à l'échelle locale comme nationale. Cela dit, sauf pour les domaines de lutte sur lesquels nous nous serons largement positionnés en amont (mouvement social, lutte des sans-, combat antisexiste, mobilisation anti-guerres, etc.), cela de telle manière que des indications suffisamment précises auront été fournies à l'exécutif pour éclairer ses décisions, l'exécutif devra s'abstenir sur les questions « jugées » inédites. Il va de soi que cet exécutif dispose d'une marge d'initiative qui tient à la difficulté ou à l'impossibilité de déduire une interprétation transparente de certaines problématiques sociales et politiques. Les procédures de consultation, de contrôle et de révocation sont là pour encadrer les « dérives », les écarts de jugement, de cet exécutif relativement aux aspirations majoritaires. »

Poste-fedex 92

Ajouter à la suite de « ...Le NPA peut également se structurer sur le plan des localités »:

Un parti à l'image de notre projet émancipateur implique une démarche volontariste d'implantation dans les entreprises, cœur de l'exploitation capitaliste. la création de « comités d'entreprises », de secteurs, de branches, est un objectif central de l'organisation. Ces comités sont essentiels à la cohérence de notre politique dans la lutte de classe réelle, dans les interventions syndicales et, e ce fait, sont un des pivots du NPA. Partout où les comités locaux sont en place, il faut rechercher les possibilités de créer ces structures.

Genevois-Chablais

Après « expliquent leur décision » tout en demandant l'avis et l'accord du comité de base

Après les deux lignes sur les coordinations régionales

Un comité d'animation départemental doit être mise en place pour la coordination des luttes et des différentes actions sur le terrain. Il est composé sur les mêmes bases du CPN. Des assemblées générales départementales pendant l'année seront instaurer.

Une consultation des comités est nécessaire obligatoire sur toute question jugée importante par l'équipe de coordination ou sur demande des comités concernés. Les comités locaux prennent des décisions collectivement qui doivent être rapportées par le délégué au CPN

Si l'urgence nécessite une prise de décision sans consultation préalable des comités de base, cette même décision doit être soumis a posteriori aux comités. Si les comités désavouent cette décision, cela peut être un motif de révocabilité

4. Commissions nationales et locales et secteur jeunes

Version issue de la réunion des 8 et 9 novembre:

Des commissions thématiques sont mises en place. Elles participent à l'élaboration d'orientations et formulent des propositions d'actions. Elles sont ouvertes à tous et toutes. Elles sont coordonnées régionalement et nationalement.

Le NPA favorise également les réunions de secteurs professionnels, de secteurs d'activité; tout ce qui permet d'agir ensemble avec plus d'efficacité.

De par la place qu'elle occupe dans la société et l'oppression qu'elle subit, la jeunesse joue un rôle spécifique dans la lutte des classes. Elle a des modes de mobilisation différents, elle est prompte à se révolter contre le système et vient à la politique par des biais spécifiques. Ce qui rend nécessaire une autonomie d'intervention des jeunes du parti leur permettant de faire leurs propres expériences.

Le secteur jeune rassemble les comités jeunes et les jeunes qui souhaitent coordonner leur intervention en direction de la jeunesse. Il élabore une orientation en direction de celle-ci (campagnes, matériel, journal...). Une fois par an, une conférence nationale jeune est organisée rassemblant des représentants de tous les comités jeunes, des commissions et des jeunes présents dans les comités locaux.

Un secrétariat jeune est ratifié par le CPN sur proposition de la conférence jeune.

Propositions d'amendements

Châteaulin

Suppression du paragraphe sur le secteur jeune et le secrétariat jeune

34

titre: 4/ Commissions nationales et locales [et secteur jeune] à supprimer « De par la place qu'elle occupe dans la société et l'oppression qu'elle subit, la jeunesse joue un rôle spécifique dans la lutte des classes. Elle a des modes de mobilisation différents, elle est prompte à se révolter contre le système et vient à la politique par des biais spécifiques. Ce qui rend nécessaire une coordination propre des jeunes [autonomie d'intervention des jeunes du parti leur permettant de faire leurs propres expériences.] supprimé »

Cette Coordination [Le secteur jeune] rassemble les comités jeunes et les jeunes qui souhaitent coordonner leur intervention en direction de la jeunesse. Il élabore une orientation en direction de celle-ci (campagnes, matériel, journal...).

Nantes Est

Amendement: Supprimer le paragraphe: « De par la place... leurs propres expériences. »

Belfort

Amendement: Il existe un secteur retraite qui rassemble l'ensemble des comités retraite. Il élabore une orientation en direction des retraités (campagnes, matériel, journal...). Une fois par an, une conférence nationale retraités est organisée rassemblant des représentants de tous les comités retraités.

Un secrétariat retraités représentatif est élu pour coordonner, animer l'activité en direction des retraités.

(Les retraités sont de plus en plus nombreux et ont des problèmes spécifiques. De plus, au niveau du militantisme, ils ont beaucoup à transmettre aux jeunes. Et enfin, ils ont du temps pour aider à faire tourner le parti. Si on donne de l'importance à la jeunesse, on ne peut pas évincer les plus âgés, comme le fait le monde du travail.)

Limoges

3^e paragraphe remplacer par:

De par la place qu'elle occupe dans la société et l'oppression qu'elle subit, la jeunesse joue un rôle spécifique dans la lutte des classes. Elle a des modes de mobilisation différents, elle est prompte à se révolter contre le système et vient à la politique par des biais spécifiques. Ce qui rend nécessaire une autonomie d'intervention des jeunes du parti dans la jeunesse. Mais autant les jeunes doivent profiter de l'expérience politique de leur « aînés », autant ces derniers doivent apprendre de l'enthousiasme politique de la jeunesse. C'est pourquoi la jeunesse doit être partie intégrante du NPA et être organisée en son sein en comité jeune. Les comités jeunes et le secteur jeune national sont représentés dans les différentes instances du NPA (comités d'orientation locaux, CPN, CE...)

Issoire

« Il existe également des commissions de travail. Elles sont ouvertes à tous et toutes. Leur équipe d'animation nationale est élue par le CPN sur proposition de celles-ci. Elles sont coordonnées régionalement et nationalement: commission entreprises privé et public, quartiers populaires, jeunes, écologie, internationale,

féminisme et droits des femmes, formation, LGBT, culture... »

Le NPA favorise également les réunions de secteurs professionnels, de secteurs d'activité; tout ce qui permet d'agir ensemble avec plus d'efficacité.

Il apparaît à tous la nécessité de reconnaissance de problèmes distincts générationnels sans pour autant qu'il existe une structure nationale indépendante, autonome et parallèle. Chaque secteur peut avoir à travailler sur des thèmes particuliers mais doivent être intégrés aux collectifs locaux et porter le projet commun en intégralité. Leurs actions doivent être coordonnées par les comités locaux et être relayées par les instances locales. Leur représentativité ne doit pas être élective au niveau national. Les jeunes doivent être intégrés aux comités locaux et doivent pouvoir partager, échanger et militer en leurs seins. »

~~De par la place qu'elle occupe dans la société et l'oppression qu'elle subit, la jeunesse joue un rôle spécifique dans la lutte des classes. Elle a des modes de mobilisation différents, elle est prompte à se révolter contre le système et vient à la politique par des biais spécifiques. Ce qui rend nécessaire une autonomie d'intervention des jeunes du parti leur permettant de faire leurs propres expériences.~~

~~Le secteur jeune rassemble les comités jeunes et les jeunes qui souhaitent coordonner leur intervention en direction de la jeunesse. Il élabore une orientation en direction de celle-ci (campagnes, matériel, journal...). Une fois par an, une conférence nationale jeune est organisée rassemblant des représentants de tous les comités jeunes, des commissions et des jeunes présents dans les comités locaux.~~

Verdun

Réécriture de la partie sur la jeunesse

De par la place qu'elle occupe dans la société et l'oppression qu'elle subit, la jeunesse joue un rôle spécifique dans la lutte des classes. Elle a des modes de mobilisation différents, elle est prompte à se révolter contre le système et vient à la politique par des biais spécifiques.

Selon le même principe des commissions thématiques, des commissions jeunes peuvent exister et réfléchir à leurs propres problématiques.

Paris 14

Texte actuel (ligne 166): *Un secrétariat jeune est ratifié par le CPN sur proposition de la conférence jeune.*

Remplacer par: **Un secrétariat jeune est élu par le CPN pour coordonner, animer l'activité en direction de la jeunesse.**

Des étudiants parisiens:

De l'importance de la jeunesse et de son autonomie pour le projet révolutionnaire

Bien sûr, la jeunesse n'est pas une classe sociale: il y a de jeunes capitalistes et de jeunes ouvriers, de jeunes cadres supérieurs et de jeunes chômeurs. Pourtant les jeunes jouent un rôle particulier dans la lutte des classes. Pourquoi?

Ils sont souvent parmi les premières victimes du système capitaliste. Les jeunes scolarisés subissent non seulement le caractère de classe d'un système scolaire conçu pour formater les futurs producteurs selon les besoins du capital, mais aussi les réformes liquidant l'enseignement public. Les étudiants sont fortement touchés par la soumission croissante des facs au patronat. Quant aux jeunes travailleurs, ils subissent une exploitation spécifique, des discriminations à l'embauche, au salaire et aux conditions de travail. Enfin, le capitalisme condamne de plus en plus de jeunes au travail précaire, voire purement et simplement au chômage.

Dans les luttes, les jeunes se montrent souvent particulièrement radicaux. On l'a vu en 2005 avec le mouvement contre la réforme Fillon de casse du bac. On l'a vu avec le soulèvement très déterminé des jeunes des quartiers populaires, les plus exploités et des plus opprimés, contre l'Etat bourgeois, suite à l'assassinat par la police de Bouna et Zyad. On l'a vu en 2006 avec les deux mois de lutte contre le CPE, marquée par l'occupation de 80 facs, des AG partout et une coordination nationale dirigeant la lutte. On le voit à nouveau avec le soulèvement de la jeunesse grecque, touchée à la fois par les réformes de privatisation des universités, la précarité et les bas salaires. À chaque fois les gouvernements sont ébranlés.

Au delà des déterminations sociales indiquées, leur radicalité s'explique par le fait que les jeunes sont moins sous la tutelle des partis de la bourgeoisie et des partis réformistes et échappent plus facilement au contrôle des syndicats réformistes que leurs aînés.

Pour toutes ces raisons, le NPA doit porter une grande attention à la jeunesse et accorder une complète autonomie politique et organisationnelle aux comités jeunes, avec leur propre fédération nationale.

Cela est d'autant plus nécessaire qu'il est impératif de gagner progressivement au programme de la révolution les jeunes des quartiers populaires, qui se révoltent déjà, mais pour le moment sans expérience politique organisée. Tout en bénéficiant de l'aide des militants plus expérimentés, les jeunes doivent pouvoir assimiler le programme révolutionnaire à travers leur propre expérience. Ils apporteront leur audace, leur créativité et leur enthousiasme à tout le parti.

Tendance du NPA défendant le communisme, la révolution et l'organisation

p. 4, ligne 147-159,

- supprimer: «Le NPA favorise également les réunions de secteurs professionnels, de secteurs d'activités; tout ce qui permet d'agir ensemble avec plus d'efficacité»

- ajouter: «À l'échelle nationale, régionale et départementale, le NPA met en place des réunions régulières des militants intervenants dans le même secteur professionnel ou le même secteur d'activités afin de discuter l'orientation du parti et d'unifier l'intervention des militants dans ce secteur, en particulier dans les syndicats et associations.»

p. 4, :

- supprimer «Il élabore une orientation en direction de celle-ci (campagnes, matériel, journal)»

- ajouter «Il constitue au sein du NPA une fédération autonome qui élabore son orientation et édite un matériel spécifique en direction de la jeunesse (journal, tracts, etc.). Cette fédération se dote des structures nécessaires à l'échelle locale, départementale, régionale et nationale sur le modèle de l'organisation générale du NPA.»

Des adhérent-es de Montreuil

Ligne 144, remplacer «4/ Commissions nationales et locales et secteur jeune» par «7/ Commissions nationales et locales et secteur jeune»

Lignes 146 à 165, remplacer par «Des commissions thématiques sont mises en place. Elles participent à l'élaboration d'orientations et formulent des propositions d'actions. En outre, elles peuvent avec l'accord du CPN mandater un de leurs membres pour servir de porte-parole du NPA sur des questions techniques qui ne pourraient être traitées par les porte-paroles nationaux. Elles sont ouvertes à tous et toutes. Elles sont coordonnées à l'échelon local déterminé par les comités de base et nationalement.

Le NPA favorise également les réunions de secteurs professionnels, de secteurs d'activité; tout ce qui permet d'agir ensemble avec plus d'efficacité.

La jeunesse a parfois besoin de s'émanciper du modèle patriarcal, ce qui rend nécessaire une autonomie d'intervention des jeunes du parti leur permettant de faire leurs propres expériences.

La commission nationale jeune rassemble les comités jeunes et les jeunes qui souhaitent coordonner leur intervention en direction de la jeunesse. Elle élabore une orientation en direction de celle-ci (campagnes, matériel, journal...). Une fois par an, une conférence nationale jeune est organisée rassemblant des représentants de tous les comités jeunes, des commissions et des jeunes présents dans les comités locaux.»

Dinan

ajout au 1^{er}§ de la page 4 ligne 2 après: «...d'agir ensemble avec plus d'efficacité.»:

«Ceci concerne aussi la jeunesse qui a des modes de mobilisation différents, est prompte à se révolter contre le système et vient à la politique par des biais spécifiques.

et suppression des 3^{es}§ qui suivent de: «De par la place qu'elle occupe...» jusqu'à: «proposition de la conférence jeune.»

Avignon centre

AMENDEMENT- Emplacement: P4/Chap. 4 / En remplacement du 3^o Alinéa.

«Les problématiques de la jeunesse feront l'objet d'une commission spécifique ouverte à tous et toutes»

Paris 18^{ème} Goutte d'Or

Ligne 154: supprimer «De par la place qu'elle occupe dans la société et l'oppression qu'elle subit, la jeunesse (...)

Un secrétariat jeune est ratifié par le CPN sur proposition de la conférence jeune.»

Damiatte

- 4^e paragraphe: nous sommes contre la parité car, à notre avis, cela ne résout en rien le problème mais le vrai défi est d'avoir une politique volontariste facilitant l'émancipation des femmes et notamment leur

participation aux réunions des comités (systèmes d'entraide, de garde d'enfants...), ainsi que leur engagement politique par le biais de formations...

- Après premier paragraphe du 4/: Remplacer «elles sont coordonnées régionalement et nationalement» par «les commissions travaillent en parallèle avec le CPN et le congrès en contribuant à l'apport de propositions et en permettant l'enrichissement des débats».

On peut notamment ajouter que «ces commissions peuvent être d'initiative individuelle (collectifs de camarades) ou nationale (par le CPN)».

Bayonne-Boucau-Seignanx Ajouter avant la première phrase: «Le secteur jeunes est le premier lieu de militantisme pour un jeune du NPA.» Remplacer: «Le secteur jeunes rassemble les comités jeunes et les jeunes qui souhaitent coordonner leur intervention en direction de la jeunesse.» Par: «Il rassemble les comités jeunes et les jeunes du NPA, coordonnant eux-même leur intervention en direction de la jeunesse.» Le but de ces amendements est d'éviter l'atomisation du secteur jeune, avec des jeunes isolés dans les comités. De plus, ils s'intègrent dans la logique de la spécificité de la jeunesse, nécessitant un cadre adéquat pour que les premières expériences se fassent de la meilleure manière possible.

Aurillac

Elles sont coordonnées régionalement et nationalement. Ajouter Les commissions nationales sont issues des commissions régionales.

34

[Les militants jeunes ne restent pas regroupés dans leurs seuls comités. Afin de favoriser les échanges et l'enrichissement réciproque entre générations, chaque militant jeune fait partie d'un comité non spécifique, et a donc une double appartenance de regroupement à l'intérieur du NPA. (non adopté, 2 pour 25 contre le reste abstention)]

Fontaine Seyssinet

Le NPA favorise également les réunions de secteurs professionnels, de secteurs d'activité; tout ce qui permet d'agir ensemble avec plus d'efficacité. Ajouter après: Une commission nationale femmes sera constituée. Des commissions femmes éventuellement non mixtes peuvent être constituées.

Paris 14

Texte actuel (ligne 166): Un secrétariat jeune est ratifié par le CPN sur proposition de la conférence jeune.

Remplacer par: Un secrétariat jeune est élu par le CPN pour coordonner, animer l'activité en direction de la jeunesse.

5.La formation et les débats

Version issue de la réunion des 8 et 9 novembre: Un haut niveau d'information, d'accès aux débats, à une formation politique approfondie est une nécessité démocratique, la condition sine qua non d'égalité entre les militants. La force que nous voulons construire doit se vivre comme une intelligence collective du monde que nous voulons révolutionner. Nous devons être nos propres «experts». Cela implique du matériel, des publications, des conférences sur le site, un institut de formation et des équipes de militants chargés de celle-ci... Cette formation est indispensable pour permettre la rotation des mandats et le respect de la parité. Elle nécessite un investissement militant de longue durée et une politique volontariste. C'est dans une conception pluraliste de l'accès aux savoirs critiques et aux outils de compréhension du monde que nous nous situons. Dans l'ordre du jour des comités, lors de stages décentralisés (régionaux), à l'université d'été du NPA; autant de lieux d'une formation qui doit constamment se situer dans une perspective militante.

C'est aussi dans les débats politiques autour d'échéances concrètes que se construit une conscience politique. En ce sens, la qualité des débats du parti et leur accessibilité, au moment des congrès comme entre ceux-ci, sont déterminantes.

Propositions d'amendements:

NPA 43 Le Puy

Cela implique du matériel, des publications, des conférences sur le site, un institut de formation et des équipes de militants ainsi que d'intervenants extérieurs chargés de celle-ci... Cette formation est indispensable pour permettre la rotation des mandats et le respect de la parité. Elle nécessite un investissement militant de longue durée et une politique volontariste. C'est dans une conception pluraliste de l'accès aux savoirs critiques et aux outils de compréhension du monde que nous nous situons. L'ordre du jour des comités, les stages

décentralisés (régionaux), l'université d'été du NPA sont autant de lieux d'une formation qui doit constamment se situer dans une perspective militante. Réflexion et action doivent s'inscrire dans une dialectique d'enrichissement mutuel.

3 militants de la région parisienne

Remplacer la phrase:

«C'est dans une conception pluraliste de l'accès aux savoirs critiques et aux outils de compréhension du monde que nous nous situons.» Par:«L'objectif essentiel de notre dispositif de formation est de transmettre, de façon non dogmatique, les acquis théoriques du mouvement ouvrier.»

Explication: l'objectif d'un dispositif de formation du NPA est de fournir aux camarades les armes théoriques dont ils ont besoin pour militer. D'où le caractère central de la transmission des acquis théoriques du mouvement ouvrier, qu'on ne saurait mettre sur le plan que d'autres travaux «critiques», aussi valables soient-ils.

Arras

Fin du premier paragraphe, le comité d'Arras propose de remplacer l'expression: «dans l'ordre du jour des comités» par: Chaque comité doit chercher à s'auto-organiser pour ouvrir des espaces de débat et d'auto-formation sur les thèmes généraux (la crise capitaliste, la véritable nature et réalité des systèmes politiques occidentales, les contradictions internationales, les dynamiques des rapports de force sociaux, etc.), de même lors de stages décentralisés...

Des Ligne 167, remplacer «5/ La formation et les débats» par «8/ La formation et les débats»

Ligne 169 à 183, remplacer par «Un haut niveau d'information, d'accès aux débats et une formation politique approfondie sont une nécessité démocratique, la condition sine qua non d'égalité entre les militants. Cette formation est indispensable pour permettre la rotation des mandats et le respect de la parité. Nous nous situons dans une conception pluraliste de l'accès aux savoirs critiques et aux outils de compréhension du monde. Nous devons être nos propres «experts».

C'est avant tout dans les débats politiques au sein des comités, autour d'échéances concrètes, que se construisent une conscience et une capacité d'intervention politiques. En ce sens, la qualité des débats et leur accessibilité lors des réunions des comités ou au moment des congrès comme entre ceux-ci, sont déterminantes.

Tout cela implique du matériel, des publications, des conférences sur le site, élaborés par une commission nationale formation mandatée sur ces questions par le CPN. La formation doit être à l'ordre du jour des comités, peut être réalisée sous forme de stages décentralisés (régionaux), ou avoir lieu à l'université d'été du NPA.»

Montreuil nord est

8/ La formation et les débats.

Un haut niveau d'information, d'accès aux débats et une formation politique approfondie sont une nécessité démocratique, la condition sine qua non d'égalité entre les militants. Cette formation est indispensable pour permettre la rotation des mandats et le respect de la parité. Nous nous situons dans une conception pluraliste de l'accès aux savoirs critiques et aux outils de compréhension du monde. Nous devons être nos propres «experts».

C'est avant tout dans les débats politiques au sein des comités, autour d'échéances concrètes, que se construisent une conscience et une capacité d'intervention politiques. En ce sens, la qualité des débats et leur accessibilité lors des réunions des comités ou au moment des congrès comme entre ceux-ci, sont déterminantes.

Tout cela implique du matériel, des publications, des conférences sur le site, élaborés par une commission nationale formation mandatée sur ces questions par le CPN. La formation doit être à l'ordre du jour des comités, peut être réalisée sous forme de stages décentralisés (régionaux), ou avoir lieu à l'université d'été du NPA.

Paris 18 Goutte d'Or

Ligne 174: remplacer «un institut de formation et des équipes de militants chargés de celle-ci...» Par «La meilleure formation est la discussion collective et la pratique militante. Mais elle doit être complétée par des formations que prennent en charge des équipes de militants.»

Ligne 178: remplacer «Dans l'ordre du jour des comités, lors de stages décentralisés (régionaux), à l'université d'été du NPA; autant de lieux d'une formation qui doit constamment se situer dans une perspective militante.» Par «Il est suggéré aux comités de convier les membres aux entraînements du SO, ainsi qu'aux membres du partis d'envisager leur apprentissage

non pas par des formations mais par des débats et études personnelles ou collectives. Celles-ci peuvent être organisées localement ou à plus grande échelle.»

Genevois-Chablais

Avant le dernier paragraphe

Les commissions collaborent ensemble pour contribuer à la formation des militant-e-s sur des thèmes précis (colonialisme, écologie, logement, anti-racisme...), ils émettent des documents nationales pouvant servir au comité de base

6. Système de presse et communication

Version issue de la réunion des 8 et 9 novembre :

Le NPA est doté d'un système de presse et de communication. Ceux-ci, en dehors de défendre l'orientation du NPA, sont autant de lieux d'échanges, de débats, de connaissances et de contre-expertises au service de notre projet.

Le système de communication est animé par une équipe sous la responsabilité du comité exécutif. Il s'articule autour de 3 supports essentiels et complémentaires qui fonctionnent en synergie :

- un site, qui constitue, à l'heure de la révolution internet, un aspect central du dispositif. Il ne s'agit pas seulement du portail de l'organisation mais d'une publication en tant que telle. Le site est chargé notamment au quotidien de la réactivité à l'actualité, il héberge des vidéos, du matériel, des communiqués, des articles, des débats : c'est un site vivant et organisé, qui met à profit l'absence des contraintes liées à la diffusion papier

- un journal sous forme papier diffusé essentiellement par le biais des abonnements et de la vente militante, dans le milieu large du NPA, accessible, structurant et nourrissant l'intervention politique des militant-es, capable, en plus de l'actualité, de relayer les campagnes du NPA.

Le site et le journal sont fortement connectés du point de vue du contenu.

- une revue mensuelle en direction des militant-es et du milieu proche, de manière à pouvoir approfondir les sujets, nourrir la réflexion.

Ces trois éléments sont gérés et animés par des instances élues dans le cadre de mandats nationaux pour les outils nationaux, locaux pour les outils régionaux ou départementaux. Ils travaillent en lien avec les directions du parti correspondant à leur diffusion.

Propositions d'amendements :

Lille vendredi

Dans la phrase «un journal sous forme papiercampagnes du NPA : supprimer «dans le milieu large du NPA».

Des adhérent-es de Montreuil

Ligne 185, remplacer «6/Système de presse et communication» par «9/ Système de presse et communication»

Lignes 191 à 193 : remplacer «Le système de communication est animé par une équipe sous la responsabilité du comité exécutif. Il s'articule autour de 3 supports essentiels et complémentaires qui fonctionnent en synergie :» par «Le système de communication est animé par une commission spécifique dont la composition est approuvée par le CPN. Cette commission organise son activité avec le comité exécutif, sous le contrôle du CPN. Le système s'articule autour de 3 supports essentiels et complémentaires qui fonctionnent en synergie :»

Lignes 207 à 209, remplacer «Ces trois éléments sont gérés et animés par des instances élues dans le cadre de mandats nationaux pour les outils nationaux, locaux pour les outils régionaux ou départementaux. Ils travaillent en lien avec les directions du parti correspondant à leur diffusion.»

par «Ces trois éléments sont gérés et animés par des instances élues dans le cadre de mandats nationaux pour les outils nationaux, par les coordinations locales pour les outils régionaux ou départementaux. Dans ce dernier cas, ils travaillent en lien avec les comités correspondant à leur diffusion.»

Avignon centre

Emplacement : P5/Chap. 6/6° alinéa

«Ces trois organes de diffusions sont gérés et animés par des instances élues. Pour les mandats nationaux, les élections ont lieu lors du congrès national avec, en plus de la parité, une obligation de la représentativité régionale. Pour les mandats locaux relatif aux organes de diffusion régionaux ou départementaux, les élections ont lieu dans le cadre de la coordination régionale. Pour chaque mandat, la durée est de deux ans non renouvelable. Les élus s'engagent à respecter et à

faire vivre les trois principes qui préside le système de presse et de communication du parti : la mobilité des réunions de travail dans toute la France, la parité homme/femme des auteurs et la publication au moins une fois par an d'un article provenant de chacun des comités existants. Ils travaillent en lien ...

Paris 18 Goutte d'Or

Ligne 195 : remplacer «la révolution» Par «l'hégémonie»

Ligne 210 : ajouter «Tout le monde doit pouvoir écrire dans la presse du parti et est invité à le faire.»

Comité Lyon Croix-Rousse Presqu'île

ajout

Le NPA refuse la «tyrannie» de la communication, la politique spectacle et l'ultra personnalisation de la parole collective, imposés par les «mass médias» au service des intérêts capitalistes. Pour ne pas tomber dans ce piège, le NPA élabore collectivement ses propres outils de communication et d'information et sa stratégie vis-à-vis des médias dominants.

La commission communication s'occupe de la stratégie de communication du NPA de manière globale en accord avec la direction du parti et sa ligne politique. La nécessité d'une telle commission répond à un impératif de la période autant qu'à une nécessité de renouvellement des méthodes d'information, de communication et de propagande.

NPA 65 :

Le journal se doit d'être présent chez tous les dépositaires de presse dans la mesure du possible

Damiatte

rajouter un paragraphe :

6^{bis}/ Éditions et publications diverses

En complément du système de presse, le NPA est doté d'un outil d'édition lui permettant de publier dans le même esprit que pour la presse et le site, des ouvrages classiques aussi bien que des éditions originales, sur tous les supports possibles. Le programme d'édition est décidé par un comité de lecture sur proposition de toutes les instances du parti. Le comité de lecture est composé de membres du parti et, éventuellement de personnalités extérieures sous réserve de leur approbation par le CPN. Les membres du comité de lecture sont élus à parité par les instances locales, régionales et nationales.)

Louviers

Ajouter après «de relayer les campagnes du NPA» «L'abonnement au journal est inclus dans le montant de la cotisation.»

Fontaine Seyssin

Fin de cette partie, ajouter 2 amendements :

Le droit d'expression des tendances ou fractions existe dans le système de presse et de communication.

Une lettre électronique à destination des sympathisant(e)s sera proposée.

7. Un parti démocratique à l'image de notre projet

Version issue de la réunion des 8 et 9 novembre :

La démocratie est une exigence et un atout pour notre parti. La démocratie est au cœur de notre projet. Elle implique la transparence, la circulation des informations, la mise à niveau systématique des éléments d'un débat, la connaissance de la pluralité des choix, elle reconnaît la possibilité de s'organiser pour faire changer l'orientation du parti, c'est-à-dire le droit de tendance et le droit de fraction

Notre objectif est de permettre à chaque militant de trouver sa place et de pouvoir exercer pleinement sa souveraineté au sein du parti. Les débats à l'intérieur du parti doivent être simples, accessibles mais pas simplistes : un parti des travailleurs, de tous les travailleurs, des travailleuses, manuels ou intellectuels.

Nous construisons un parti militant. Pour autant nous voulons rompre avec les logiques de parti élitiste au rythme impossible à suivre, où ce sont celles et ceux qui militent le plus qui fixent à la fois le rythme et l'orientation politique. Il s'agit ainsi de veiller à la durée des prises de parole, au respect de la parole de chacun, à l'alternance de celle-ci, à la place de chacun, à la durée et au rythme des réunions, à la longueur des textes et donc des bulletins de débat.

En retour par leurs cotisations, les militants participent à l'indépendance et à la vie du parti. Le congrès décide la grille de cotisations au prorata des revenus et la répartition de celles-ci entre l'échelon national et l'échelon local. Les activités

financières sont exercées à chaque niveau par des trésoriers ou des co-trésoriers élus qui rendent compte de leur mandat.

L'égalité homme/femme ; la parité dans les directions et dans la représentation publique, la prise en charge de la garde d'enfants permettant la participation des parents aux réunions sont des préoccupations constantes. De même il s'agit également de veiller à la représentation au sein du parti des populations qui subissent des discriminations particulières dans la société, mais également des couches sociales les plus exploitées. Dans le même sens, la place des jeunes est une préoccupation constante du parti.

Les élus doivent coordonner leur action, leur intervention dans les institutions doit être maîtrisée à tous les échelons adéquats par les instances du parti. Leur activité, les indemnités éventuelles doivent être contrôlées également dans les mêmes conditions.

Un groupe de travail sera mis en place après le congrès pour évaluer l'application de ces statuts provisoires, il sera amené à proposer en lien avec l'ensemble des structures du NPA les modifications à apporter à ce document au prochain congrès.

Propositions d'amendements :

Aube

Supprimer la phrase suivante

Les débats à l'intérieur du parti doivent être simples, accessibles mais pas simplistes : un parti des travailleurs, de tous les travailleurs, des travailleuses, manuels ou intellectuels

Marmande

Sur la même phrase

Cette dernière phrase devrait se réduire à : «Les débats à l'intérieur du parti doivent être accessibles : l'expression «parti des travailleurs» ne tient pas compte de la diversité des adhérents actuels et futurs du NPA.

Bar le duc

Supprimer la fin de la phrase «parti des travailleurs ...»

Essonne Nord est

Suppression du droit de fraction dans les statuts provisoires

Suppression de la phrase «un parti des travailleurs ...»

Nanterre ville

Amendement 7 : Bas de la dernière page

Avant «Les élus doivent coordonner...», ajouter le paragraphe suivant :

«Le fait d'avoir des élus dans les institutions de l'Etat capitaliste, particulièrement dans les exécutifs, n'est pas neutre du point de vue du fonctionnement du parti. Le prochain congrès du NPA devra définir précisément un statut de l' élu NPA qui permette de faire de ces élus une force pour le parti tout en limitant les risques de dérives électoralistes qui ont tant de fois causé la dégénérescence de forces politiques qui au départ étaient anticapitalistes.»

Explication : il faut dès le départ faire remarquer qu' avoir des élus dans les parlements, des maires, etc. cela peut d'autant plus peser sur le parti que ces élus seront nombreux. Il faudra lutter pour mettre ces élus au service du parti et non pas l'inverse. S'il est trop tôt pour avoir un vrai statut de l' élu, il faut aborder la discussion sur ce point et la mener jusqu'au prochain congrès.

Amendement 8 : Bas de la dernière page, fin de l'avant dernier paragraphe.

Remplacer la phrase : «Leur activité, les indemnités éventuelles doivent être contrôlées également dans les mêmes conditions.»

Par : « Leur activité doit être contrôlée, et leurs indemnités intégralement reversées au parti.»

NPA 43 Le Puy

La démocratie est une exigence et un atout pour notre parti. La démocratie est au cœur de notre projet. Elle implique la transparence, la circulation des informations, la mise à niveau systématique des éléments d'un débat, la connaissance de la pluralité des choix, elle reconnaît la possibilité de s'organiser pour faire changer l'orientation du parti, c'est-à-dire le droit de tendance ~~et le droit de fraction~~. **Le NPA est un regroupement d'individus. Il n'est pas possible de rentrer en tant que fraction lors de sa constitution.**

Notre objectif est de permettre à chaque militant de trouver sa place et de pouvoir exercer pleinement sa souveraineté au sein du parti. **Les débats à l'intérieur du parti doivent être simples, accessibles mais pas simplistes.**

Nous construisons un parti de militantEs. Pour autant nous voulons rompre avec les logiques de parti

élitiste au rythme impossible à suivre, où ce sont celles et ceux qui militent le plus qui fixent à la fois le rythme et l'orientation politique. Il s'agit ainsi de veiller à la durée des prises de parole, au respect de la parole de chacun, à l'alternance de celle-ci, à la place de chacun, à la durée et au rythme des réunions, à la longueur des textes et donc des bulletins de débat.

En retour par leurs cotisations, les militants participent à l'indépendance et à la vie du parti. Le congrès décide la grille de cotisations au prorata des revenus et la répartition de celles-ci entre l'échelon national et l'échelon local. Les activités financières sont exercées à chaque niveau par des trésoriers ou des co-trésoriers élus qui rendent compte de leur mandat. **Une cotisation ne doit pas être un frein à l'adhésion.**

34

La démocratie est une exigence et un atout pour notre parti. La démocratie est au cœur de notre projet. Elle implique la transparence, la circulation des informations, la mise à niveau systématique des éléments d'un débat, la connaissance de la pluralité des choix, elle reconnaît la possibilité de s'organiser pour faire changer l'orientation du parti, c'est-à-dire le droit de tendance et le droit de fraction **dans le respect des principes fondateurs.**

Notre objectif est de permettre à chaque militant de trouver sa place et de pouvoir exercer pleinement sa souveraineté au sein du parti. Les débats à l'intérieur du parti doivent être simples, accessibles mais pas simplistes: un parti (des travailleurs, de tous les travailleurs, des travailleuses, manuels ou intellectuels.) **pour tous et toutes.**

Gaillac

Supprimer «**et le droit de fraction.**» (qui nous semble porteur de troubles à venir.)

3 militants de la région parisienne

Après le § commençant par: «*Nous construisons un parti militant.*»

Ajouter la section suivante: «*Nous construisons un parti de travailleurs, qui centre son activité sur le combat contre l'exploitation capitaliste. C'est pourquoi il est prioritairement structuré sur la base de l'entreprise ou de la branche professionnelle. De même, afin de ne pas laisser ses militants désarmés dans le mouvement syndical, il organise des fractions syndicales permettant la concertation des militants NPA concernés, l'élaboration et l'action commune.*»

Explication:

-Parti de lutte classes, le NPA doit être centré sur là où se concentre l'exploitation capitaliste dans la mesure de ses moyens. C'est une conception opposée à celle des partis réformistes, centrés sur les localités car leur priorité est l'activité électorale.

-Le principe des fractions syndicales nous semble aussi indiscutable dans un parti révolutionnaire - c'est une question de principes (depuis l'Internationale Communiste), confirmée par l'expérience de ces dernières années. Le degré de centralisation de telles fractions est évidemment fonction de rapports divers et ne saurait être fixé arbitrairement.

Commission féministe 31

4^{ème} paragraphe: remplacer: **l'égalité homme/femme; la parité dans les directions et dans la représentation publique, la prise en charge de la garde d'enfants permettant la participation des parents aux réunions sont des préoccupations constantes.**

Par: Pour l'égalité des hommes et des femmes, le parti doit tout faire pour aller vers une parité homme/femme et mettre en œuvre tous les moyens pour que de plus en plus de femmes rejoignent l'organisation et s'impliquent dans toutes les instances (prise en charge des gardes d'enfants, horaires des réunions, tour de parole).

Arras

Dans le quatrième paragraphe, le comité d'Arras propose de rajouter après «**au prorata des revenus**»:

en faisant preuve de souplesse car la situation financière ne doit pas être un obstacle à l'adhésion.

Prades

Amendement à la partie 7 du document concernant les mandats en interne: L'amendement consiste à ajouter le paragraphe suivant: *Les mandats internes à l'organisation ne peuvent être exercés par la même personne pendant plus de quatre ans. Une même personne ne peut cumuler deux délégations. S'il y a défaillance dans l'exercice du mandat, dans des cas précis et selon des modalités prévues explicitement, une procédure de révocation pourra être entamée. Cette procédure est introduite par*

le congrès à titre expérimental. Elle sera réexaminée lors du prochain congrès.

Amendement à la partie 7 du document concernant les élus

L'amendement consiste à ajouter le paragraphe suivant:

Les élus. En ce qui concerne les élus dans les conseils municipaux de municipalités de plus de 2500 habitants, les conseils généraux, les conseils régionaux, ceux-ci ne peuvent exercer plus de deux mandats consécutifs; ils ne peuvent cumuler leur mandat avec tout autre. S'il y a défaillance dans l'exercice du mandat, dans des cas précis et selon des modalités prévues explicitement, une procédure de révocation pourra être entamée. Cette procédure est introduite par le congrès à titre expérimental. Elle sera réexaminée lors du prochain congrès.

Malakoff

après le 5^{ème} paragraphe ajouter: «*La sécurité de l'organisation est l'affaire de tous ses membres. Le service d'ordre du parti est composé de membres élus par les comités.*»

Verdun

Suppression des 3 paragraphes commençant par «en retour par leurs cotisations», «la parité hommes-femmes», «les élus»

Jeunes 37

Dans premier paragraphe, supprimer «*et le droit à la fraction*»

Paris 14

Lignes 216 à 218, remplacer: *...elle reconnaît la possibilité de s'organiser pour faire changer l'orientation du parti, c'est-à-dire le droit de tendance et le droit de fraction.*

Par: *...elle reconnaît la possibilité de s'organiser pour faire changer l'orientation du parti, c'est-à-dire le droit de tendance. Le droit de fraction ne peut exister qu'à titre transitoire lorsqu'un groupe constitué veut rejoindre ou quitter la formation politique. Ce droit ne peut excéder une période de deux ans.*

amendement sur le dernier § de la partie 7 «Un parti démocratique à l'image de notre projet» (lignes 247 à 249 de notre version):

Remplacer: *Un groupe de travail sera mis en place après le congrès pour évaluer l'application de ces statuts provisoires, il sera amené à proposer en lien avec l'ensemble des structures du NPA les modifications à apporter à ce document au prochain congrès.*

Par: **Un groupe de travail sera mis en place par le congrès pour évaluer l'application de ces statuts provisoires, il sera amené à proposer en lien avec l'ensemble des structures du NPA les modifications à apporter à ce document au prochain congrès. Il aura notamment mandat d'étudier les modalités d'élection d'une partie du CPN directement par les comités et les modalités de contrôle de ces représentants.**

Le comité Paris 14 reprend à son compte les propositions de Marc Raoul Jennar sur les élus:

h.1: les élus tiennent leur mandat de leur adhésion au parti qui les a choisis comme candidats; être élu du parti ne peut en aucune façon être considéré comme une profession,

h.2: les élus sont tenus de respecter la ligne politique définie par l'instance du parti correspondante dont ils sont issus; ils sont tenus de rendre compte régulièrement de la manière dont ils exercent leur mandat aux électeurs/électrices de leur circonscription,

h.3: les élus ne peuvent cumuler plusieurs mandats électifs,

h.4: les élus ne peuvent exercer plus de deux fois le même mandat,

h.5: dans des conditions très précises à définir, les élus peuvent être révoqués sur proposition de l'instance du parti correspondante dont ils sont issus; à cet effet, lors de leur entrée en fonction, ils signent une lettre de démission non datée qui est déposée au comité exécutif national; la décision de révocation doit être validée par le CPN,

h.6: les élus nationaux et européens remettent la totalité de leur indemnité parlementaire au parti; ils perçoivent un salaire fixé par le CPN.

Le Haillan

Nous proposons et soumettons au vote de supprimer le droit de fraction. Le texte devient «c'est à dire le droit de tendance pour les congrès, maintenue entre les congrès sur la base de textes».

Tendance du NPA défendant le communisme, la révolution et l'organisation

ligne 175, ajouter: **«Cependant, la priorité est donnée à la connaissance des théories des militants appartenant aux différentes tendances du mouvement ouvrier, à commencer par l'analyse marxiste du capitalisme»**

Des adhérent-es de Montreuil

Ligne 212, remplacer «7/ Un parti démocratique à l'image de notre projet» par «10/ Un parti démocratique à l'image de notre projet»

Lignes 220 à 223, remplacer «**Notre objectif est de permettre à chaque militant de trouver sa place et de pouvoir exercer pleinement sa souveraineté au sein du parti. Les débats à l'intérieur du parti doivent être simples, accessibles mais pas simplistes: un parti des travailleurs, de tous les travailleurs, des travailleuses, manuels ou intellectuels.**»

par «**Notre objectif est de permettre à chaque militant de trouver sa place et de pouvoir exercer pleinement sa souveraineté au sein du parti. Les débats à l'intérieur du parti doivent être simples, accessibles mais pas simplistes: un parti de tous les travailleurs et toutes les travailleuses.**»

Lignes 233 et 234, supprimer de «**Les activités financières sont exercées...**» à «**... qui rendent compte de leur mandat.**»

Ligne 236, remplacer: «**L'égalité homme/femme; la parité dans les directions...**» par «**La parité dans les directions...**»

Lignes 243 à 245, remplacer «**Les élus doivent coordonner leur action, leur intervention dans les institutions doit être maîtrisée à tous les échelons adéquats par les instances du parti. Leur activité, les indemnités éventuelles doivent être contrôlées également dans les mêmes conditions.**» par «**Les élus du NPA dans les institutions doivent coordonner leur action, leur intervention dans les institutions doit être maîtrisée à tous les échelons adéquats par les instances du parti. Leur activité, les indemnités éventuelles dont ils bénéficient doivent être contrôlées également dans les mêmes conditions.**»

Lignes 247 à 249 à supprimer.

Commission élu-es du npa

Les membres du NPA élus sur des listes NPA ou sur des listes plus larges, défendent les idées et propositions émanant de la politique nationale et locale du NPA. La section locale du NPA discute régulièrement de l'intervention et l'activité des élus qui en sont membres.

Les instances de base et la direction nationale devront se prononcer au préalable sur la participation à un exécutif pour les communes importantes, les départements, régions

Les élus membres du NPA ou élus sur des listes NPA qui reçoivent des indemnités, défraiements... en informent annuellement leur instance de base, ainsi que la direction nationale (le collectif responsable du suivi des élus). Ils indiquent l'utilisation de la part qui n'aurait pas été reversée au fonctionnement local, départemental, régional, national... Pour les mandats électifs nécessitant un travail à plein temps ou temps partiel, la rémunération de l'élu-e sera déterminée en fonction de la grille de salaires du NPA et tiendra compte des contraintes de l'élu-e.

L'utilisation du sigle NPA dans des élections suppose que les candidats s'engagent à respecter les exigences ci-dessus.. Les candidatures seront validées par les instances de base de la circonscription concernée. En cas de désaccord, la direction nationale tranche souverainement.

Le non-cumul des mandats est un principe absolu. Le NPA a comme règle que ses élus ne fassent pas plus de deux mandats consécutifs. Toute exception suppose un accord de la direction nationale.

En cas de démission du NPA, l'élu abandonnera son mandat, les instances locales auront à en discuter.

Quand un élu-e d'une commune importante et notamment lorsqu'il/elle est membre de l'exécutif, département, régions, un député demande son adhésion au NPA, celle-ci se fera après l'accord des instances locales et nationales..

Bellac Haute Vienne (amendements majoritaires mais pas consensuels)

§2: Supprimer la fin du paragraphe après «**accessible**»: de «**mais pas simplistes...**» à «**...intellectuels.**»

Bellac Haute Vienne (amendements minoritaires)

§1: Supprimer «**c'est-à-dire le droit de tendance et le droit de fraction**».

§2: Supprimer tout le paragraphe.

Dinan

remplacement du 1^{er} § de la partie «**Un parti démocratique à l'image de notre projet**» page 5: «*La démocratie est une exigence et un atout pour notre parti. La démocratie est au cœur de notre projet. Elle implique la transparence, la*

circulation des informations, la mise à niveau systématique des éléments d'un débat, la connaissance de la pluralité des choix, elle reconnaît la possibilité de s'organiser pour faire changer l'orientation du parti, c'est-à-dire le droit de tendance et le droit de fraction.» **par le § suivant:** «La démocratie est une exigence et un atout pour notre parti. La démocratie est au cœur de notre projet. Elle implique la transparence, la circulation des informations, la mise à niveau systématique des éléments d'un débat, la connaissance de la pluralité des choix. Elle impose de permettre et reconnaître la possibilité de s'organiser pour faire changer l'orientation du parti, c'est-à-dire le droit de tendance et le droit de fraction» (remarque: La rédaction initiale de ce passage n'était pas correcte. Tel que rédigé, c'est la démocratie qui reconnaît la possibilité de s'organiser pour faire changer l'orientation du parti! La rédaction ci-dessus est proposée.)

remplacement du 1^{er} § de la partie «Un parti démocratique à l'image de notre projet» page 5

«La démocratie est une exigence et un atout pour notre parti. La démocratie est au cœur de notre projet. Elle implique la transparence, la circulation des informations, la mise à niveau systématique des éléments d'un débat, la connaissance de la pluralité des choix, elle reconnaît la possibilité de s'organiser pour faire changer l'orientation du parti, c'est-à-dire le droit de tendance et le droit de fraction» **par le § suivant:** «La démocratie est une exigence et un atout pour notre parti. La démocratie est au cœur de notre projet. Elle implique la transparence, la circulation des informations, la mise à niveau systématique des éléments d'un débat, la connaissance de la pluralité des choix. Elle impose de permettre et reconnaître la possibilité de s'organiser pour faire changer l'orientation du parti. Cependant, afin d'éviter tout encouragement ou incitation statutaire à la formation de tendances ou de fractions cristallisées et opposées (cliques, chapelles et autres groupuscules idéologiquement figés, campés à tout jamais sur une position intangible), la recherche du consensus par le débat transparent et éclairé est systématiquement privilégié, encouragé et nourri.»

Toulouse Bonnefoy

3/ Amendements rôle des élus

Le rôle des élus doit être précisé beaucoup plus clairement dans les statuts. Le cadre dans lequel nous allons notamment nous présenter aux européennes doit être très clair pour tout le monde. Les élus ne doivent pas être une finalité, mais un outil au service de notre projet révolutionnaire de transformation de la société.

3.a/ Avant «Les élus doivent coordonner leur action», rajouter: *Le rôle de l'élu doit être de promouvoir et défendre les orientations politiques du parti à l'intérieur des institutions en vue du renversement révolutionnaire du capitalisme. Ses objectifs doivent être définis de manière collective.*

3.b/ Après «Leur activité, les indemnités éventuelles doivent être contrôlées également dans les mêmes conditions.», rajouter: *Chaque élu doit rendre compte à sa base et pouvoir être remplacé à tout moment par son suppléant si ses options politiques ne correspondent plus à celles du parti.*

Il a, de fait, un rôle de formation interne et doit prendre une part active dans les débats internes du parti.

En retour, le parti doit soutenir et alimenter le travail de l'élu afin que celui-ci soit le relais de l'ensemble du parti, et non pas un élu isolé.

Dans un souci de rotation et de formation, la durée d'un mandat électif dans les institutions sera limité à un deux mandats et ne sera pas cumulable avec un autre mandat électif.

Accessibilité:

1.b/ Il est nécessaire de faire de gros efforts sur l'accessibilité des débats.

Dans la partie 7, après la phrase «Les débats à l'intérieur du parti doivent être simples, accessibles mais pas simplistes: un parti des travailleurs, de tous les travailleurs, des travailleuses, manuels ou intellectuels.», rajouter: *A tous les niveaux, dans la mesure de ses possibilités, chacun devra avoir un souci de clarté dans son expression orale et dans les textes produits. Il s'agit de s'affranchir d'un langage stéréotypé dont le sens se perd, de veiller à produire un discours qui explique et éclaire.*

1.c/ Nous pensons qu'il est nécessaire de souligner l'objectif de grossissement de nos forces militantes et d'ouverture sur l'extérieur.

Dans la partie 7, après la phrase «Les activités financières sont exercées à chaque niveau par des trésoriers ou des co-trésoriers élus qui rendent compte de leur mandat.», rajouter: *Notre parti doit être ouvert sur l'extérieur et faciliter la venue de nouveaux membres. Son renforcement est un objectif permanent pour parvenir à mettre en oeuvre son projet politique.*

Talence

«Les candidatures du parti aux diverses élections sont décidées par les militants réunis au niveau correspondant, avec le cas échéant une harmonisation au niveau immédiatement «supérieur», pour assurer la parité de genre et la diversité de la représentation du parti (aux niveaux politique, professionnel, générationnel,...)»

Brioude-Sainte Florine

premier alinéa, nous ajoutons **Le NPA étant un regroupement d'individus, il n'est pas possible de rentrer en tant que «fraction» lors de sa constitution.**

Lyon 7-8

Chapitre 7, paragraphe 2: remplacer «Notre objectif est de permettre à chaque militant de trouver sa place et de pouvoir exercer pleinement sa souveraineté au sein du parti. Les débats à l'intérieur du parti doivent être simples, accessibles mais pas simplistes: un parti des travailleurs, de tous les travailleurs, des travailleuses, manuels ou intellectuels.» par: «Notre objectif est de permettre à chaque militant de trouver sa place et de pouvoir exercer pleinement sa souveraineté au sein du parti. Les débats à l'intérieur du parti doivent être simples, accessibles mais pas simplistes.»

Voiron

Préciser le sens du droit de fraction et de tendance

NPA 65

Après «nous construisons un parti de masse» ajouter «qui aspire à devenir un parti de masse»

Paris 20 sud

L'égalité homme/femme: la parité dans les directions et dans la représentation publique, le droit pour les femmes de se réunir de façon non-mixte afin de confronter collectivement les problèmes posés par la dynamique qui existe dans la société actuelle vers l'exclusion des femmes de l'espace politique, la prise en charge de la garde des enfants (etc...) Motivation. Cette dynamique qui est lourde et connue a souvent l'effet que les femmes prennent individuellement sur elles-mêmes l'idée que leurs contributions n'ont pas de valeur, qu'elles ne sont pas capables de contribuer ou de prendre des responsabilités. Ce n'est que par l'échange entre femmes qu'elles prennent conscience que c'est un problème collectif et que des propositions qui tendent vers une meilleure valorisation de la place des femmes puissent être élaborées.

Avignon extra muros

Le choix des candidats.

Les comités sont souverains pour désigner les candidats du parti à toutes les élections, qui sont ensuite entérinés par: Une assemblée de comités locaux pour les municipales,

Une assemblée générale départementale pour les cantonales, les législatives, les régionales et les européennes,

Le CPN pour la présidentielle.

L'accompagnement des élus.

Un «collectif d'accompagnement» désigné par les comités sera créé à chacun de ces niveaux en vue de permettre aux élus de s'exprimer sur le déroulement de leur mandat, de vérifier la cohérence de leur action dans le cadre de ce mandat, de demander le soutien des structures du parti en fonction des besoins. Ce collectif permettra également de contrôler l'élu au plan politique et financier, et au moins dans le premier cas, de suspendre son action lorsqu'elle n'est plus en conformité avec les objectifs fixés: la révocabilité des élus est demandée.

Ces «collectifs d'accompagnement» sont également de lieu de formation des futurs élus.

Le mode de désignation des membres de ces «collectifs d'accompagnement» reste à imaginer: volontariat, tour de rôle, élection, tirage au sort, etc.

Le cumul des mandats.

Le non-cumul des mandats dans l'espace et dans le temps est une condition principale pour que les citoyens retrouvent la confiance qu'ils ont perdue vis-à-vis du monde politique, c'est est aussi une manière de leur redonner le pouvoir.

Ce principe doit permettre également à la plus grande partie des adhérents qui le souhaitent de participer à la vie citoyenne au travers de mandats électifs.

Dans tous les cas le résultat est un enrichissement global du parti grâce à la multiplicité des expériences qui en résulte.

Par conséquent les élus se verront limités à un seul mandat, voire deux au maximum non renouvelables. Les conditions seront recherchées et organisées pour permettre aux personnes

concernées de retourner dans la vie active sans difficulté (formation,...).

Les «collectifs d'accompagnement» sont créés également pour permettre une bonne mise en oeuvre de ce principe, en assurant la formation des futurs candidats, et contourner les objections habituellement formulées pour l'occasion et qui prennent prétexte pour justifier le renouvellement des mandats sur l'expérience acquise en tant qu'élu, sur le manque de candidats compétents, sur la nécessité de conduire au bout les projets initiés, autant d'arguments souvent développés par les tenants de ce «professionnalisme politique» dont nous ne voulons pas.

Uzège

Alinéa 1

Fin de l'alinéa supprimer «le droit des fractions».

CINPA65

L'égalité hommes/femmes (Chapitre 7/ 5^e paragraphe):

La parité dans les directions et dans la représentation publique est un principe fondamental du parti, et la prise en charge de la garde d'enfants permettant la participation des parents aux réunions lui est une préoccupation constante. Le parti se doit d'être féministe: il rejette le sexisme, le machisme et l'homophobie. Il combat l'oppression spécifique des femmes et la notion même de patriarcat: les femmes se réservent donc le droit à tout moment et au sein de chaque instance de se réunir entre elles.

Genevois-Chablais

Après «Nous construisons un parti militant», *révolutionnaire, démocratique et les comités de base s'auto-organisent librement.*

~~L'égalité homme/femme; la parité dans les directions et dans la représentation publique,~~ (Le NPA doit contribuer à la participation politique et militante des femmes par des mesures comme:)

Divers

Comité jeunes arsenal Toulouse

1/ Amendements féministes: reprise des amendements sur la non mixité proposés par la Commission 31 pour un NPA féministe

Partie 2 fin du premier paragraphe après: quartiers populaires, jeunes, écologie, internationale, féminisme t droits des femmes, formation ...Mettre: *La commission féministe et droits des femmes nationale ainsi que les commissions féministe locales peuvent se réunir de façon non mixte y compris à la demande d'une seule camarade.*

Partie 2 à la fin cette partie rajouter: *Les femmes membres du secteur jeune peuvent se réunir de façon non mixte dans toutes les instances de ce secteur y compris à la demande d'une seule camarade.*

Partie 4 premier paragraphe

Le congrès est souverain en matière de programme, de fonctionnement et d'orientation nationale. Il établit les relations internationales durables du NPA, adhésion à une internationale ou autre type de regroupement. Il élit de façon à tendre vers la parité un conseil politique représentatif du parti, de ses fédérations comme de ses commissions nationales, et de ses sensibilités politiques. S'il existe des orientations politiques contradictoires soumises au vote du congrès, le CPN est élu à la proportionnelle.

Rajouter à la fin de cette phrase: **Les femmes membres du CPN peuvent se réunir de façon non mixte.**

34

(1) *Une motion particulière (hors texte statuts donc) devrait préciser la répartition des cotisations en fonction des activités des différents niveaux. Nous suggérons que pour la période à venir avant le prochain congrès, cette répartition tourne autour de 50% pour l'échelon national et de 50% pour les échelons locaux.*

Brest

« nous demandons à que le congrès de janvier 2009, si la date doit être confirmée, se concentre sur l'adoption de textes d'actualité, d'analyses et d'une ligne d'orientation qui nous donne une boussole pour les mois à venir. Et que l'adoption de statuts de ce nouveau parti soient reportées à une date ultérieure, dans le cadre d'un congrès qui serait dédié à cela, dans l'année qui suit.»

Commission féministe 31

AMENDEMENT N°1

Partie 2 fin du premier paragraphe après: quartiers populaires, jeunes, écologie, internationale, féminisme t droits des femmes, formation ...Mettre: *La commission féministe et droits des femmes nationale ainsi que les commissions féministe locales peuvent se réunir de façon non mixte y compris à la demande d'une seule camarade.*

AMENDEMENT N°2

Partie 2 à la fin cette partie rajouter: *Les femmes membres du secteur jeune peuvent se réunir de façon non mixte dans toutes les instances de ce secteurs y compris à la demande d'une seule camarade.*

AMENDEMENT N°3

Partie 3, 2^{ème} paragraphe: remplacer:

Elles sont élues à la parité homme/femme. Par: Elles sont élues de façon à tendre vers la parité homme/femme.

AMENDEMENT N°4

Partie 4 premier paragraphe

Le congrès est souverain en matière de programme, de fonctionnement et d'orientation nationale. Il établit les relations internationales durables du NPA, adhésion à une internationale ou autre type de regroupement. Il élit de façon à tendre vers la parité un conseil politique représentatif du parti, de ses fédérations comme de ses commissions nationales, et de ses sensibilités politiques. S'il existe des orientations politiques contradictoires soumises au vote du congrès, le CPN est élu à

la proportionnelle.

Rajouter à la fin de cette phrase: **Les femmes membres du CPN peuvent se réunir de façon non mixte.**

AMENDEMENT N°5

Partie 4 avant dernier paragraphe remplacer: Toutes ces instances respectent le principe de parité homme/femme dans leur désignation. Par: **Toutes ces instances tendent vers le principe de parité homme/femme.**

Limoges

amendement de forme pour la féminisation (-e-) systématique des noms et adjectifs dans les textes du NPA

RÉSOLUTION GÉNÉRALE SITUATION POLITIQUE ET SOCIALE (VERSION APRÈS LA RÉUNION DES 8 ET 9 NOVEMBRE)

Préambule:

Lors de la réunion nationale des 8 et 9 novembre dernier, il a été décidé que le texte initial d'orientation était divisé en deux textes distincts:

-une résolution générale sur la situation politique et sociale

-une résolution sur les élections européenne.

La résolution générale est une analyse commune que nous faisons de la situation politique et sociale. C'est donc un texte ponctuel où nous devons avancer des revendications, mesures d'urgence immédiates et cerner les activités principales que le NPA et ses militants doivent mener dans les mois qui viennent. Nous ne pouvons donc tout y mettre. Et pour une meilleure visibilité et lisibilité nous espérons que ce texte reste « court » (30 000 signes)

Un plan d'urgence social, démocratique et écologique général sera élaboré après le congrès et finalisé au plus tard pour février/mars 2009.

I- Un monde en crise

I.1: Faire payer la crise à ceux qui en sont responsables

A. Une crise dont les causes sont au cœur du capitalisme

Contrairement à tous ceux qui dénoncent aujourd'hui le mauvais capitalisme bancaire pour mieux célébrer le capitalisme entrepreneurial, nous ne les séparons pas. Le capitalisme moderne c'est la fusion de ces deux formes: un capitalisme financier dominé par une oligarchie qui a étendu sa domination à toute la planète avec la mondialisation. Il n'y a pas un bon et un mauvais capitalisme. Le but de l'économie capitaliste quelle que soit sa forme est depuis toujours la production de profit maximum.

Le secteur de la production, stimulé par une spéculation basée sur l'anticipation des profits se heurte au bout du compte à la restriction de la consommation entraînée par l'offensive des trusts et leurs Etats pour faire remonter le taux de profit en baissant le coût du travail par le chômage massif, l'intensification du travail et l'érosion du pouvoir d'achat. Tant que les perspectives de profit semblent là, la spéculation s'emballa, le crédit se gonfle, entraînant la production au-delà des limites du marché solvable. Dès que des signes de ralentissement se font percevoir, la méfiance s'installe, les milliers de milliards de crédits à l'immobilier, la consommation, le commerce et leurs dérivés spéculatifs n'apparaissent plus que comme des châteaux de cartes qui ne reposent sur aucune création réelle de richesse. La crainte s'installe, le crédit se raréfie puis manque et la machine entière se grippe.

L'intérêt de l'infime minorité qui a la mainmise sur l'économie mondiale est fondamentalement opposé, contradictoire avec l'intérêt de ceux qui ne peuvent vivre que de leur travail, c'est-à-dire de la grande majorité de la population. Il met en péril chaque jour un peu plus les équilibres écologiques.

B. L'intervention des Etats: au service du Capital

L'intervention des Etats dans la crise n'a rien à voir avec les intérêts des classes populaires même quand elle prend le vocabulaire des nationalisations. Elle signe la faillite et l'irresponsabilité de tous ceux qui vantaient le libéralisme financier. Les Etats ne prennent aucune mesure pour protéger la population de la crise. Par l'intermédiaire des banques centrales ils cautionnent sans contre-partie et sans contrôle ceux qui en sont à l'origine.

Ils déversent des sommes colossales pour renflouer ceux-là mêmes dont l'avidité a conduit à la crise actuelle. Cyniquement, ils favorisent la concentration des banques, subventionnent comme aux Etats-Unis, les trusts de l'automobile, et accentuent leur offensive contre les travailleurs. Sarkozy, Fillon et leurs ministres n'ont de cesse de répéter qu'il faut accélérer les réformes.

Il était pourtant impossible de trouver les quelques milliards qui manquent pour le prétendu trou de la Sécu, pour les caisses de retraite, pour augmenter les salaires, pour embaucher dans les services publics. Mais l'Etat français trouve 3 milliards d'euros pour Dexia, 22 milliards pour les PME, et qui seront étendus aux entreprises de 5000 salariés, 360 milliards pour aider les banques en difficulté...

- En rachetant les actifs « pourris » des banques et sociétés financières, en lançant des emprunts bien rémunérés auprès de ceux-là mêmes à qui ils viennent de donner l'argent public. Les Etats creusent leur propre dette et se préparent à faire payer celle-ci aux populations par l'aggravation des restrictions budgétaires (éducation, santé, recherche, prestations, subventions aux associations), la diminution des effectifs de fonctionnaires, la hausse des prix.

L'urgence avec laquelle agissent les gouvernements pour sauver les banques illustre par la négative l'incapacité du système à organiser et planifier des investissements, une production qui réponde réellement aux besoins de la population. Or, c'est bien à une telle planification qu'il faut avoir recours pour renverser les priorités, réparer les catastrophes environnementales provoquées par la production capitaliste et envisager un autre développement.

I-2: Face à la crise capitaliste, l'urgence sociale, démocratique et écologique

Face à la crise capitaliste, l'urgence sociale exige une riposte à la hauteur des enjeux. Si l'on veut imposer des mesures d'urgence en faveur du monde du travail, des couches populaires et des jeunes, nous savons qu'un mouvement d'ensemble est nécessaire, seul capable de mettre un coup d'arrêt aux politiques menées par la droite dont l'objectif affiché est de faire payer la crise à ceux qui la subissent déjà. Si les luttes existent, elles restent dispersées et trop souvent isolées. Nous avons besoin d'une réponse à un niveau supérieur. Nous devons tout faire pour aider à unifier et à coordonner ces luttes de résistances en indiquant qu'il s'agit de construire un « tous ensemble ».

Face aux faillites et licenciements massifs qui menacent, au chômage de masse qui s'ensuivra et aux millions de vies qui risquent d'être détruites, il nous faut présenter un plan d'urgence sociale pour faire supporter le coût de la crise aux capitalistes qui en portent la responsabilité, empêcher une paupérisation de la population, la protéger des dégradations massives qui se préparent. Nous devons faire tout ce que nous pourrions pour qu'autour de ce programme d'urgence, le monde du travail tout entier ainsi que ses organisations puissent se rassembler.

A. Urgence sociale

Interdiction des licenciements, sous peine de réquisition publique et partage du travail entre tous sans diminution de salaires; poursuite de la production sous contrôle ouvrier. Pour les entreprises qui se révèlent réellement en difficulté, le financement sera assuré par l'intermédiaire d'un service public bancaire, et assis sur une cotisation spéciale acquittée par l'ensemble des actionnaires.

-Augmentation des salaires, retraites et des minima sociaux: 300 euros de plus par mois, pas de salaire ni de revenu inférieurs à 1500 euros nets, indexation des salaires sur les prix.

-Suppression de la TVA sur les produits de premières nécessités.

-Arrêt des expulsions des logements, des coupures de gaz et d'électricité. La réquisition des logements vides.

-Développement des services publics et arrêt immédiat de la privatisation de La Poste comme celle de la santé

-Crédit gratuit pour travailleurs indépendants, annulation de leurs dettes pour les petits commerçants, artisans, paysans qui sont dans le besoin.

Annulation des dettes des salariés et chômeurs, en premier lieu victimes du surendettement.

Garantie des dépôts et livrets d'épargne des catégories populaires

Réquisition des profits et dividendes des actionnaires

-Annulation de la dette de l'Etat

-Nationalisation sans rachat ni indemnité de tous les organismes bancaires, expropriation de leurs actionnaires, unification en un seul service public bancaire (si possible européen) sous le contrôle des travailleurs et de la population qui doivent pouvoir ainsi orienter les investissements en direction de la satisfaction des besoins de la population.

Pour que ce contrôle s'exerce, il faut l'ouverture des livres de comptes, des grandes entreprises du privé comme de l'Etat, l'abolition du secret bancaire. Cela suppose aussi l'interdiction des paradis fiscaux.

Au-delà des mesures d'urgence, il est temps de mettre fin à un système qui laisse à la bourgeoisie la main mise sur les principaux moyens de production et d'échange. Cela implique donc forcément l'incursion dans la propriété capitaliste, la remise en question du droit absolu du patronat sur l'économie et la remise en question tout simplement de la propriété privée des grands moyens de production. A la place cela signifie qu'il faut avancer comme objectif la logique des besoins sociaux qui doit se substituer à celle du profit, il faut avancer vers la propriété sociale des secteurs de l'économie. Il s'agit enfin de faire vivre l'actualité et la légitimité et la perspective socialiste et révolutionnaire.

B: Urgence démocratique

La démocratie est bafouée tous les jours. L'immense majorité de la population n'a aucun pouvoir de décision dans tout ce qui concerne sa vie quotidienne, les grands choix économiques et sociaux. La démocratie implique la remise en cause de la détention des leviers de commandes par une minorité, minorité à laquelle se soumettent les gouvernements et les grandes institutions.

Nous pouvons nous battre dès aujourd'hui pour remettre en cause des institutions antidémocratiques de la V^e République en exigeant:

-La proportionnelle intégrale pour les élections,

-La parité, le non-cumul et la limitation du nombre de mandats

-La suppression du Sénat et de la fonction monarchique de président de la République.

Nous devons exiger également l'égalité des droits avec notamment le droit de vote et d'éligibilité à toutes les élections pour tous les habitants de ce pays, la régularisation de tous les sans papiers.

Mais l'urgence démocratique c'est aussi lutter contre l'Etat pénal. Depuis des décennies, la logique sécuritaire gagne du terrain. Sa logique: pénaliser à la fois ceux et celles qui revendiquent, et les classes dites « dangereuses », les jeunes, les plus pauvres et les immigrés. Cela se traduit en France par la création de délits stigmatisant les plus pauvres, par la criminalisation du mouvement social, par la constitution d'un arsenal juridique et législatif pour réprimer, par le fichage de la population (fichier EDVIGE pour le dernier).

Concernant la justice et la police qui constituent aujourd'hui le bras armé de l'Etat pénal nous devons imposer:

-L'abrogation des lois sécuritaires Vaillant, Perben, Sarkozy,

-La suppression des fichiers STIC (service de Traitement des Infractions Constatées), qui permet un fichage de masse, et EDVIGE (Exploitation Documentaire et Valorisation de l'Information Générale) fichier liberticide qui aggrave considérablement l'atteinte aux libertés.

-La suppression des BAC (Brigades Anti-criminalité)
-L'interdiction du taser avec le désarmement des policiers en contact avec la population.

D: Urgence écologique

Parce que les attaques sociales vont être aussi des attaques anti-écologiques et que la crise écologique se combine avec la crise sociale, nous devons également mettre en avant des mesures d'urgence écologiques:

-Quotas gratuits par personne pour la consommation privée de litres d'eau, et de kilowattheures d'électricité ou de fioul pour le chauffage. Ces quotas doivent être fixés au niveau de la consommation moyenne d'un salarié. Au-delà de cette consommation, paiement de l'eau et de l'électricité selon un barème progressif avec des surcotes pour les usages polluants ou de luxe.

-Nationalisation des grands groupes énergétiques et émergence d'un service public unifié de l'énergie qui réoriente la production actuelle de ces groupes, afin de préparer la sortie du nucléaire et la fin de la mainmise des énergies fossiles, pour y substituer sobriété énergétique et développement des énergies renouvelables.

-Démantèlement du marché des droits à polluer
-Plan de développement de l'emploi en priorité pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux par le développement et la création de services publics, notamment dans les domaines de l'énergie, des transports publics, de l'habitat...

-Contrôle de la population sur les productions polluantes ou dangereuses: organisation des plans de sortie qui doivent prendre sur les profits pour les dépollutions et le reclassement du personnel (en lien avec l'interdiction des licenciements)

-Plan de sortie démocratiquement maîtrisé, des énergies non renouvelables (pétrole, nucléaire); recherche orientée sur les énergies renouvelables

-Une politique offensive d'équipement et de constructions de logements sociaux économes en eau, en énergie.

I-3: Lutter contre la guerre et l'oppression des peuples:

Malgré les leçons terribles du siècle passé, l'entrée dans le 21^e siècle est marquée par une nouvelle intensification des guerres. La responsabilité en revient aux principales puissances dominantes du monde, et non aux pays pauvres où elles se déroulent. Ces guerres ont toutes pour origine les effets destructeurs des dominations coloniales ou néo-coloniales et la concurrence pour l'accaparement des richesses naturelles par les grands groupes capitalistes. Les conflits meurtriers redeviennent permanents dans le monde.

Dans sa volonté de maintenir son hégémonie, l'impérialisme étatsunien s'est réaffirmé comme le principal criminel de guerre de ces dernières années, envahissant l'Afghanistan et l'Irak, provoquant directement plus d'un million de morts dans ce seul pays, détruisant sa société et justifiant l'arbitraire et la torture à grande échelle. Les idéologies de «guerre de civilisations» et de «guerre contre le terrorisme», et plus profondément l'arsenal matériel et administratif mis en oeuvre dans ce cadre constituent un facteur majeur d'emballage policier et guerrier. Le «monde islamique» est aujourd'hui diabolisé, en attendant les effets d'une concurrence exacerbée entre les blocs impérialistes installés (USA, Europe, Japon), et ceux qui tentent d'émerger dans la mondialisation capitaliste (Chine, Russie, Inde).

En France, les classes dominantes agissent pour relancer un impérialisme en perte de vitesse, cherchant à asseoir la puissance de ses multinationales, à perpétuer des liens de sujétion avec ses anciennes colonies, en particulier en Afrique, et à sauvegarder ses dernières possessions d'outre-mer. Depuis son élection, Sarkozy s'est à la fois enrôlé dans «la guerre contre le mal, contre la barbarie...» de Bush, a accéléré l'offensive pour que l'Union Européenne soit un outil utile avant tout pour le capitalisme français, et s'est montré un «voyageur de commerce» à l'étranger encore plus cynique que Chirac.

Cette concurrence exacerbée dans la surexploitation des hommes et de la nature et dans les guerres sur une arène mondiale, justifie que notre combat ne peut se limiter au cadre national. Nous avons d'autant plus de responsabilités que c'est en notre nom que l'impérialisme français déploie ses méfaits. Nous devons affirmer plus que la solidarité: une véritable communauté d'intérêts des opprimés à travers le monde.

La première urgence internationale, c'est de lutter contre toute solution militaire aux conflits. La deuxième, c'est de soutenir un développement du tiers-monde dans le sens de la paix, de la justice sociale et de la protection de l'environnement:

-Arrêt de la guerre et retrait de toutes les troupes françaises d'Afghanistan
-retrait de la France de l'alliance militaire impérialiste qu'est l'OTAN; démantèlement de l'industrie militaire française et européenne, à reconverter dans les industries protégeant l'environnement;

-Non à l'ingérence néo-coloniale et à la présence des troupes françaises en Afrique, aide à la décolonisation des départements et territoires français d'outre-mer avec des projets de développement international des zones insulaires fragiles: Caraïbes, Océan indien, Pacifique;

-Annulation de la dette du Tiers-monde, rapatriement pour leurs peuples des capitaux volés par les dictateurs. L'aide financière au développement est non seulement juste à titre de réparation des dégâts du colonialisme et de solidarité internationale, elle est nécessaire pour l'équilibre du monde. Pour la réorienter, soutien aux formes de coopération civile avec le tiers-monde permettant le développement des services publics d'éducation, de santé, d'administration, d'énergie, de communication, de financement;

-Soutien aux luttes des peuples opprimés pour le droit à décider de leur destin, c'est-à-dire le droit à l'autodétermination, en particulier pour le peuple palestinien écrasé; Soutien à

toutes les luttes dans le monde pour la liberté politique et les droits sociaux.

II- Contre une droite de combat et face à une gauche inexistante ou complice, préparer la contre-offensive

II-1: Une politique de régression sociale planifiée.

Un an et demi après son élection et malgré une impopularité grandissante, Sarkozy et Fillon, au service de leurs amis les patrons et les actionnaires, continuent coûte que coûte leur politique réactionnaire, en accélérant et amplifiant l'offensive menée depuis plus de 30 ans par les gouvernements aussi bien de droite que de gauche.

C'est dans un contexte de crise profonde sans précédent que le gouvernement décide de continuer ses attaques contre l'ensemble des droits et acquis sociaux et démocratiques, touchant l'ensemble de la population et en particulier les classes populaires et la jeunesse:

-Suppressions massives d'emplois dans la fonction publique, privatisation des derniers services publics (Poste, santé...)

-Précarisation accrue du travail (développement des contrats aidés, du Contrat à durée déterminée, remise en cause du droit et du code du travail, travail du dimanche...)

-Chasse aux chômeurs

-Aggravation du partage inégal des richesses créées par un transfert accru de celles-ci vers les détenteurs du capital

-Destruction de la protection sociale (Sécu, retraites, indemnisation des chômeurs)

-Aggravation de la politique sécuritaire, des mesures anti-immigrées, des mesures stigmatisant les populations des quartiers populaires et des jeunes en particulier

-Restriction du droit d'asile et du droit des étrangers

-Retour de l'ordre moral: le «travailler plus», le travail au mérite, la remise en honneur du colonialisme, de la religion (discours de Latran, accueil du Pape, etc), justification de l'injustice...

Bref, toujours plus d'attaques contre les salariés, l'ensemble de la population. Développant ainsi toujours plus la précarité, l'insécurité, rendant ainsi toujours plus corvéables l'ensemble du monde du travail.

Et dans le même temps, toujours plus de cadeaux sont faits aux plus riches: bouclier fiscal, exonérations de cotisations sociales, nouvelles niches fiscales, suppression de la taxe professionnelle... Dans ce contexte, de plus en plus de salariés comprennent qu'une véritable politique de classe régit la société. D'un côté, l'argent est là pour renflouer quelques banques privées et de l'autre les caisses sont vides pour les retraites, la santé, la poste ou les salaires.

II-2: Face à cette politique, la gauche politique et le mouvement syndical ne font rien.

A: La gauche institutionnelle muette

Le PS qui a abdicé depuis longtemps d'une quelconque rupture avec le capitalisme, est acquis au libéralisme et à la gestion de l'ordre établi. Il se garde bien aujourd'hui de prendre quelque engagement que ce soit pour revenir sur les mesures de destruction des acquis sociaux prises par la droite (retraite, casse des services publics, droit du travail, santé et protection sociale...) et satisfaire les revendications du monde du travail. Au contraire, il finit de rompre tous les liens qu'il pouvait avoir avec ses origines de parti ouvrier et socialiste. Le congrès de Reims fait éclater les ambitions personnelles sur fond d'unanimité social libéral. Le départ de Mélenchon confirme bien le glissement social-libéral du PS de façon irréversible.

Quant au PC, il est incapable d'affirmer une politique indépendante du PS. Prisonnier de ses accords électoraux, il ne peut défendre, hors des grandes déclarations, un programme de rupture avec le capitalisme, et s'aligne toujours plus comme l'a montré la dernière fête de l'humanité sur l'objectif électoral de 2012. Ecartelé entre une auto-affirmation l'empêchant de faire des propositions unitaires (sa manifestation du 20 septembre pour le pouvoir d'achat) et sa recherche d'une majorité à gauche avec le PS, le PC se montre incapable de dégager une perspective pour les militants du mouvement social en lutte contre le gouvernement.

Les Verts, eux, sont divisés, entre l'attraction vers la droite et celle vers le PS.

Il s'opère aujourd'hui un glissement à droite des états-majors des partis institutionnels,

-n'imaginant pas d'autre politique possible pour des partis aspirant au pouvoir que dans le cadre du système d'une politique libérale

Le NPA doit offrir une perspective aux militants ou sympathisants de ces partis qui n'ont pas abdicé de leurs aspirations et de leurs idées et incarner une perspective d'opposition radicale au système.

B: L'heure des choix dans la gauche radicale

Après avoir fait le choix de l'alliance avec le PS au 1^{er} tour des municipales Lutte Ouvrière persiste dans son refus de s'associer à la construction d'un nouveau parti anticapitaliste au nom de désaccords stratégiques. Cette organisation a fait le choix de poursuivre une politique d'auto construction.

Si pour l'heure, Alternative Libertaire n'est pas partie prenante d'un nouveau parti au nom d'un «Front anticapitaliste» qu'elle souhaite construire, elle est une organisation de la gauche radicale avec laquelle des cadres communs de débat et d'action existent (réseaux locaux, collectifs unitaires, équipes syndicales...).

Le mouvement des Collectifs unitaires antilibéraux et certains courants ou organisations (Alternatifs, communistes unitaires), souhaitent se fédérer en une nouvelle force alternative et être présents dans les échéances électorales des mois à venir.

Le NPA est disponible pour débattre et agir avec tous ces courants ou organisations politiques. Dans les semaines

suivant son congrès de fondation, il aura la préoccupation de s'adresser aux militants de ces courants et organisations et prendra l'initiative de rencontres avec ceux-ci.

C: Un syndicalisme incapable de construire les résistances

Le contexte actuel n'est pas seulement celui de la crise économique et sociale mais aussi celui des résistances et des luttes, certes éparpillées mais nombreuses, malgré l'inertie de la plupart des directions syndicales.

Tous les terrains sociaux sont animés de résistances contre l'aggravation des politiques menées par Sarkozy et son gouvernement. Le NPA les soutient activement, en respectant leurs spécificités et leur autonomie. Sans en faire une liste complète, on peut citer les luttes menées pour la défense du droit des femmes (en particulier contre les violences qui leur sont faites), pour les droits des chômeurs, pour la défense et l'extension du service public (éducation, santé, poste, eau...), pour la sortie du nucléaire et la défense de l'environnement, pour le droit au logement, pour celui des précaires, contre la vie chère. Ou encore la lutte contre les discriminations qu'elles soient sexuelles ou racistes. Et depuis quelques semaines, les myriades de luttes pour l'emploi, contre les licenciements en particulier dans l'automobile.

Le RESF de son côté a prolongé de nouvelles formes de lutte (déjà apparues avec un mouvement comme Act Up par exemple) dans la défense du droit de séjour des immigrés. La mise en cause des modes de consommation, avec en particulier la contestation de la publicité à la fois dans son extension et son contenu doit être notée.

Enfin, l'alter mondialisme est toujours actif à travers notamment les forums sociaux européens et mondiaux même si un second souffle doit être trouvé.

Tous ces mouvements sont toujours très vivants, même si leur capacité de mobilisation fluctue. Mais toujours, ils rencontrent une profonde sympathie dans l'opinion, preuve que le refus de la situation imposée par la société capitaliste est profond. Il leur manque l'occasion de la convergence dans un mouvement d'ensemble, que les directions syndicales refusent de construire.

Le développement du chômage de masse depuis des années, de la précarité, taux de syndicalisation au plus bas, mesures réactionnaires tous azimuts: le mouvement syndical est en crise et est marqué par des reculs majeurs pour le mouvement social.

Une crise dont nous devons bien prendre la mesure car elle hypothèque toute possibilité de mouvement d'ensemble, et contribue à la démoralisation, alors que les travailleurs ont plus que jamais besoin d'un outil pour recréer une solidarité de classe et dans l'unité favorisant leur capacité à peser sur les enjeux stratégiques. Nous ne pouvons nous satisfaire de l'extrême faiblesse actuelle des syndicats. Le mouvement ouvrier est à reconstruire, non seulement sur le plan politique, mais, en même temps, sur le plan social et syndical.

Notre orientation doit contribuer à apporter des réponses. Le chemin que nous soutenons est celui des résistances et des luttes offensives malheureusement pour la plupart éparpillées et souvent ignorées, et d'autres enfin qui n'ont pas pris les chemins traditionnels comme celles des précaires, des sans-papiers, des sans-droits, des mal-logés, de l'hôpital de Carhaix... C'est le chemin inverse qui est pris quand des dirigeants confédéraux prennent la voie de l'institutionnalisation, de l'adaptation aux orientations libérales à l'échelle nationale comme européenne, à la politique de soi-disant «dialogue social» et des «diagnostics partagés» du gouvernement et du Medef. Un sentiment d'exaspération sociale est en train de grandir. En aidant à développer un syndicalisme de lutte de classes, appuyé sur les équipes qui souhaitent une unité de combat, nous nous adressons à l'ensemble des salariés pour:

-Contribuer au combat idéologique, rompre avec la politique de cogestion et d'accompagnement, défendre un syndicalisme dont le double objectif doit être la défense des revendications immédiates et quotidiennes mais aussi la lutte pour une transformation d'ensemble de la société en toute indépendance des partis et de l'état.

-La démocratie dans les syndicats et dans les luttes, l'auto organisation.

Il est temps de ne plus gaspiller les potentialités de lutte et l'exaspération en se prêtant au jeu de dupes du dialogue social avec le gouvernement, par la division, les journées de grève saucissonnées, secteur après secteur. Ici et maintenant, nous pouvons réagir! Prendre appui sur les résistances qui existent dans tous les secteurs, mais dispersées, en favoriser la convergence. Un tous ensemble, déterminé, unitaire, la généralisation des luttes et des grèves, voilà ce qu'il faut pour battre ce gouvernement et ses contre réformes!

Le nouveau parti peut être un élément pour la sortie de cette crise. Parmi les militants qui nous rejoignent, beaucoup sont des salariés du privé et du public. Certains sont déjà engagés syndicalement, d'autres n'ont pas trouvé, jusqu'à présent de raisons valables de militer dans les organisations syndicales telles qu'elles sont ou ne le peuvent pas au vu de leur entreprise et leur contrat de travail.

Face à cette situation, nous pensons que les militants du NPA (quand ils le peuvent) doivent s'investir pour renforcer le mouvement syndical dans les entreprises, les branches professionnelles ou les structures interprofessionnelles. En y développant l'unité entre les salariés malgré les différents statuts, pour y faire vivre la démocratie et un syndicalisme de lutte de classe ainsi que l'unité entre les syndicats.

Dans le respect de la démocratie et de l'indépendance du mouvement syndical, les militants du NPA défendent ces idées à tous les niveaux de leur syndicat, à la base, dans toutes les réunions d'instance et dans les

congrès, lorsque cela s'avère possible. Ils sont prêts à accepter toutes responsabilités, à tous les niveaux, sous le contrôle de la base des salariés, des militants, à condition de garder leur entière liberté de parole.

III: Quelles campagnes pour les mois qui viennent?

III-1: Un parti qui agit par lui-même

Le parti que nous construisons est un parti pour les luttes. Dans ce contexte politique et social, nous avons une responsabilité particulière et devons montrer que face à la crise, il y a une gauche qui résiste, une gauche qui fait des propositions. C'est pour cela que, outre une politique unitaire vis-à-vis de l'ensemble de la gauche sociale et politique, nous devons développer, dans les mois qui viennent des campagnes propres du NPA, comme par exemple:

-pour l'emploi, notamment par l'interdiction des licenciements et le développement des services publics

-pour une autre répartition des richesses, par l'augmentation des salaires, des pensions, pour une hausse du pouvoir d'achat.

Ces campagnes doivent se décliner sur plusieurs mois:

-par du matériel adéquat: des tracts thématiques, des 4 pages plus développés, des argumentaires envoyées aux militant-e-s, des campagnes d'affichage donnant une visibilité d'ensemble

-par l'organisation de réunions locales autour de la campagne avec notamment la mise à disposition d'orateurs nationaux si les comités le souhaitent

-par des dossiers spécifiques dans la presse du parti
-et si cela est possible par des interventions sur des lieux publics: actions et manifestations dont le NPA peut être à l'initiative, seuls ou en liaison avec d'autres organisations ou secteurs en lutte.

L'objectif de ces campagnes est triple pour le NPA:

-Construction du nouveau parti en regroupant plus largement dans le cadre de ces campagnes

Populariser notre programme, nos propositions, créer le débat à gauche et dans le mouvement social

-Être utile à notre échelle aux luttes et mobilisations locales ou nationales.

III-2: une orientation unitaire pour construire les convergences et gagner!

Face à l'offensive de la droite et du patronat, dans ce contexte de crise sociale majeure, il est indispensable pour le NPA d'être à l'initiative ou de participer à des campagnes unitaires permettant de rassembler toutes les organisations et au-delà toutes celles et tous ceux d'accord pour se mobiliser sur telle ou telle question.

Services publics, Education nationale

Le Comité national unitaire contre la privatisation de La Poste rassemblant 50 organisations a lancé un appel à la création de comités locaux dans tout le pays. Dans de nombreuses régions des luttes existent en défense des services publics (contre la fermeture d'Hôpitaux...).

Dans les mois à venir les comités du NPA doivent être partie prenante de la construction d'un mouvement unitaire de masse pour les services publics (comités Poste, comités services publics...).

Suppressions massives de postes, réforme du lycée, menaces sur la maternelle, destruction des RASED. Des luttes (grèves enseignantes, mouvement lycéen en RP au printemps 2008, des parents mobilisés, succès de la manifestation nationale). Construire un mouvement de masse pour défendre le service public d'Education rassemblant enseignants, parents, lycéens et étudiants...

Emploi

Licenciements massifs, convergence/coordination des entreprises en lutte et équipes syndicales, Manifestation nationale

Mouvements de chômeurs, mobilisations pour la hausse des minima sociaux et des allocs...

Sans-papiers

Répression, licenciements massifs de sans-papiers par les patrons, multiplier les collectifs unitaires de soutien aux travailleurs sans-papiers en lutte, RESF...

Mobilisation contre la guerre et l'impérialisme

Le sommet de l'OTAN début Avril à Strasbourg doit être l'occasion d'une manifestation européenne massive contre la guerre et pour le retrait des troupes étrangères d'Irak et d'Afghanistan, pour la rupture avec l'OTAN.

-Alors que la remise en cause de la politique française en Afrique reste très largement insuffisante, nous devons participer au mouvement pour l'abolition de la dette et démasquer sans relâche le rôle des troupes françaises sur ce continent, mais aussi contribuer aux actions contre les multinationales françaises, comme la campagne «Areva ne fera pas sa loi» au Niger;

-Dans la situation extraordinairement difficile qu'il connaît, nous devons réaffirmer notre soutien aux droits et à la résistance du peuple palestinien en lutte depuis 60 ans contre l'occupation et l'oppression sioniste;

-Face à l'Union des oppresseurs de la Méditerranée promue par Sarkozy, nous devons développer le soutien aux luttes sociales et aux prisonniers politiques au Maghreb (emprisonnés de Redeyef/Gafsa, de Sidi Ifni...)

-Nous nous associons aux mouvements de solidarité avec les peuples d'Amérique latine (vénézuélien, bolivien, colombien...) qui s'opposent aux offensives impérialistes.

-Nous sommes partie prenante des contre-sommets et forums altermondialistes, comme le Forum Social mondial de Belém fin janvier 2009 ou le Forum social Européen d'Istanbul à l'automne 2010.

AMENDEMENTS RÉSOLUTION GÉNÉRALE SITUATION POLITIQUE ET SOCIALE

Amendement 1 (Paris 12) - Faire précéder le texte du préambule suivant:

«L'ampleur et les multiples formes de la formidable crise économique, écologique et sociale qui balaie le monde au moment où le nouveau parti se crée exige de la part de celui-ci la mise en œuvre immédiate d'un travail théorique collectif soutenu pour en comprendre tous les mécanismes et les conséquences.

Ce travail théorique, impliquant la plus large participation militante possible, doit aussi s'appliquer à la compréhension de la nouvelle période historique dans laquelle nous sommes entrés depuis les années 1980-1993.»

I-Un monde en crise

I 1: Faire payer la crise à ceux qui en sont responsables:

Amendement 2 (Paris 12) - Suppression et remplacement du titre: «1.1. Faire payer la crise à ceux qui en sont responsables.»

«1.1: Une crise systémique du capitalisme et intervention des États à leur solde»

A. Une crise dont les causes sont au cœur du capitalisme

Amendement 3 (Nord-Est Montreuil)/ Ligne 24. Ajouter «. Le capitalisme moderne c'est la fusion de ces deux formes qui a étendu sa domination...»

Amendement 4 (Paris 19 Nord): Ligne 24: supprimer « le capitalisme moderne c'est la fusion de ces deux formes. un capitalisme financier dominé par une oligarchie qui a étendu sa domination à toute la planète avec la mondialisation et remplacer par « Le capitalisme moderne c'est la financiarisation du capital » ou « Le capitalisme moderne transfère la valorisation sur les actifs spéculatifs. »

Amendement 5 (Thierry- Saint Nazaire 44) - Ajouter fin de ligne 27 après «de profit maximum»: «Abandonnant ainsi toute production pouvant répondre à des besoins réels, mais ne trouvant pas une demande solvable et suffisamment rémunératrice pour les actionnaires. Cela pose directement la nécessité du contrôle des choix et des méthodes de production et donc du contrôle des moyens de production.»

Amendement 6 (Paris 19 Nord): Ligne 28: «Le secteur de la production, stimulé par une spéculation basée sur l'anticipation des profits se heurte au bout du compte à la restriction de la consommation entraînée par l'offensive des trusts multinationales et des États...»

Amendement 7 (Paris 19 Nord): Ligne 31: Après l'intensification du travail ajouter, supprimer et remplacer: «la précarisation, l'augmentation du nombre de travailleurs pauvres et l'érosion du pouvoir d'achat niveau de vie.

Amendement 8 (Paris 19 Nord) Ligne 39: Après «qui ne peuvent vivre que de leur travail» ajouter «ou de leurs allocations.»

Amendement 9 (Paris 19 Nord): Ligne 40: Ajouter «Enfin, il met en péril...»

Amendement 10 (Paris 12). Ligne 40. Suppression et remplacement:

«Il met en péril chaque jour un peu plus les équilibres écologiques. Le capitalisme aggrave chaque jour davantage les ravages écologiques en train de faire boue de neige et de devenir, pour certains, irréversibles.»

B. L'intervention des États: au service du Capital

Amendement 11 (Paris 19 Nord): Ligne 44: L'intervention des États dans la crise n'a rien à voir avec les intérêts des classes populaires même quand elle prend le vocabulaire des nationalisations se fait contre les salariés, il s'agit de voler au secours du capital.

Amendement 12 (Paris 19 Nord): Ligne 46: «Les États ne prennent aucune mesure pour protéger la population de la crise font payer la crise à la population»

Amendement 13 (Paris 12). Ligne 46. Supprimer «libéralisme financier...»

Amendement 14 (Rouen Rive Gauche). Ajouter après ligne 49: « - Fermeture de tous les centres de rétention

- démantèlement de tous les systèmes de surveillance vidéo existants »

Amendement 15 (Paris 19 Nord): Ligne 50: «Cyniquement, ils favorisent la concentration des banques, subventionnent comme aux États-Unis, les trusts industries de l'automobile, et accentuent leur offensive contre les travailleurs.»

Amendement 16 (53): Ligne 51: Réécrire «Sarkozy, Fillon et leurs ministres n'ont cessé de répéter qu'il faut accélérer les leurs réformes.»

Amendement 17 (Paris 19 Nord): Ligne 53: «Il était pourtant impossible de trouver les quelques milliards qui manquent pour le prétendu trou de la Sécu, pour les caisses de retraite, pour augmenter les salaires, les allocations sociales et pour embaucher dans les services publics»

Amendement 18 (08). Ligne 57. Ajouter: «qui seront étendus aux entreprises de 5000 salariés, cautionnent et trouvent dans les «caisses vides» 360 milliards pour aider les banques en difficulté...»

Amendement 19 (Paris 19 Nord): Ligne 58: «En rachetant les actifs «pourris» des banques et sociétés financières, en lançant des emprunts bien rémunérés auprès de ceux-là mêmes à qui ils viennent de donner l'argent public, les États creusent leur propre dette et se préparent à faire payer celle-ci aux populations par l'aggravation des restrictions budgétaires (éducation, santé, recherche, prestations, subventions aux associations), la diminution des effectifs de fonctionnaires, la hausse des prix»

Amendement 20 (53): Ligne 58, Réécrire: «- En rachetant Les États rachètent les actifs "pourris" des banques et sociétés

financières, en lançant des emprunts bien rémunérés auprès de ceux-là mêmes à qui ils viennent de donner l'argent public. Les États creusent ainsi leur propre dette et se préparent à faire payer celle-ci aux populations...»

Amendement 21 (Brest). Ligne 59. Ajouter. «. Les États creusent leur propre dette alors que les capitalistes nous assènent que la dette publique doit être minimale et qu'ils se préparent à faire payer celle-ci aux populations...»

Amendement 22 (Paris 19 Nord): Ligne 63: «L'urgence avec laquelle agissent les gouvernements pour sauver les banques illustre par la négative l'incapacité le refus du système à organiser et planifier des investissements, une production qui réponde réellement aux besoins de la population.»

I-2: Face à la crise capitaliste, l'urgence sociale, démocratique et écologique

Amendement 23 (Brest). Ajouter. «Face à la crise capitaliste, l'urgence sociale exige une riposte à la hauteur des enjeux. Le prolétariat d'aujourd'hui qu'il faut unir, c'est le salariat: 91% de la population active est salariée avec ou sans emploi...»

Amendement 24 (Paris 19 Nord): Ligne 71 «Face à la crise capitaliste, l'urgence sociale exige une riposte à la hauteur des enjeux. Si l'on veut imposer des mesures d'urgence en faveur du monde du travail, des précaires et des chômeur-se-s, des couches populaires et des jeunes...»

Amendement 25 (Nord-Est Montreuil). Ligne 81. Réécrire «, empêcher l'accroissement de la paupérisation de la population, la protéger la population des dégradations massives qui se préparent...»

Amendement 26 (Carhaix) Ligne 82. Ajouter: «Nous devons faire tout ce que nous pourrions pour qu'autour de ce programme d'urgence, le monde du travail tout entier ainsi que ses organisations, les autres forces de gauches anticapitalistes, les associations et les citoyens, puissent se rassembler»

A: Urgence sociale

Amendement 27 (Paris 12). Ligne 84 - Suppression et remplacement: «ainsi que ses organisations puissent se rassembler.»

Amendement 28 (Paris 19 Nord): Ligne 87 « Interdiction des licenciements, sous peine de réquisition publique et partage du travail entre tous tou-te-s sans diminution de salaires...»

Amendement 29 (Brest). Ligne 87. Ajouter. « Interdiction des licenciements, sous peine de réquisition publique pour les entreprises qui font des bénéfices. Pour les entreprises réellement en difficulté, partage du travail entre tous sans diminution de salaires ou maintien du contrat de travail et du salaire ; dans les deux cas financé par l'intermédiaire d'un service public bancaire, et assis sur une cotisation spéciale acquittée par l'ensemble des actionnaires. Maintien

du salaire en cas de chômage technique financé par le même fonds»

Amendement 30 (Vendée). Ligne 87. Ajouter «Interdiction des licenciements, sous peine de réquisition publique. Il faut cesser de considérer la force de travail du salarié comme une marchandise: aucun travailleur ne doit repartir à zéro sans contrat d'emploi, partage du travail entre tous sans diminution de salaires, poursuite de la production sous contrôle ouvrier. Pour les entreprises qui se révèlent réellement en difficulté, le financement sera assuré par l'intermédiaire d'un service bancaire et assis sur une cotisation spéciale acquittée par l'ensemble des actionnaires.»

Amendement 31 (Paris 19 Nord, 53): Ligne 88: « poursuite de la production sous contrôle ouvrier des salarié-e-s... »

Amendement 32 (commission santé-sociale, comité santé social Rouen). Ligne 92. Ajouter: «Augmentation des salaires, retraites et des minima sociaux: 300 euros de plus par mois, pas de salaire ni de revenu inférieurs à 1500 euros nets, indexation des salaires sur les prix. Le salaire c'est aussi le salaire socialisé financé par les cotisations de sécurité sociale. Nous exigeons la suppression des exonérations de cotisations sociales pour les patrons, et paiement de la dette de l'état à la sécurité sociale. Dans le cadre d'une sécurité sociale solidaire: -L'assurance maladie doit prendre en charge à 100%, sans avance de frais l'ensemble des soins et compenser intégralement les pertes de salaire pour maladie. -Les retraites par répartition doivent permettre à chacun(e) de bénéficier à 60 ans (55 ans pour les travaux pénibles) d'une retraite complète correspondant à 75% du meilleur salaire, et dans tous les cas égal au SMIC. Autogestion par les assurés sociaux de la sécurité sociale, sans intervention de l'état ni du patronat.»

Amendement 33 (Marseille 10-11-12). Ligne 94. Ajouter: «Suppression de la TVA sur les produits de premières nécessités. Mise en place d'un impôt fortement progressif sur les revenus

Amendement 34 (Lyon Croix Rousse). Ligne 94. Réécrire «Suppression de la TVA sur les produits de premières nécessités. Les produits alimentaires seront proposés à prix coûtants, les marges sur les produits de premières nécessités étant abolies dès que possible»

Amendement 35 (Marseille 15-16, Paris 12). Ligne 95. Réécrire: «Arrêt des expulsions des logements, des coupures de gaz et d'électricité et maintien dans tous les foyers de l'ensemble des Services public d'eau, de gaz, et d'électricité. La réquisition des logements vides.»

Amendement 36 (53), Ligne 97 -Ajouter: «Sauvegarde et développement des services publics et arrêt immédiat de la privatisation de La Poste comme celle de la santé...»

Amendement 37 (Marseille 15-16). Ligne 97. Ajouter «Développement des services publics et arrêt immédiat de la privatisation de La Poste comme celle de la santé. Défense du service public d'éducation

Amendement 38 (Paris 12). Ligne 97. Ajouter: «Développement des services publics et arrêt immédiat de la privatisation de La Poste comme celle de la santé et mettre au cœur le service et la rentabilité»

Amendement 39 (Marseille 10-11-12). Ligne 97. Ajouter: «Développement des services publics et arrêt immédiat de la privatisation de La Poste comme celle de la santé. Nationalisation de l'industrie pharmaceutique. Fonds Publics à l'École publique

Amendement 40 (Jeune Tours). Ligne 97. Réécrire. «de la privatisation de La Poste comme celle de la santé» par «des privatisations comme celles de La Poste et de la santé».

Amendement 41 (Damiatte). Ligne 97. Ajouter «Développement des services publics et arrêt immédiat de la privatisation de La Poste comme celle de la santé. Exigence d'un moratoire sur les comptes de la sécurité sociale ainsi que la gratuité de tous les services publics

Amendement 42 (Paris 19 Nord-Individuel): Ligne 99: Suppression -Crédit gratuit pour travailleurs indépendants, annulation de leurs dettes pour les petits commerçants, artisans, paysans qui sont dans le besoin.

Amendement 43 (Rouen Rive Gauche). Ligne 99. Réécriture «Crédit gratuit pour travailleurs indépendants, annulation de leurs dettes pour les travailleurs indépendants, les petits commerçants, artisans, paysans qui sont dans le besoin.

Amendement 44 (Damiatte). Ligne 101. Ajouter. «Annulation des dettes des salariés et chômeurs, en premier lieu victimes du surendettement. Privilégier des crédits type «à taux zéro» et suppression des crédits-revolving.»

Amendement 45 (Paris 12). Ligne 102. Suppression «Garantie des dépôts et livrets d'épargne des catégories populaires»

Amendement 46 (53) - Ligne 103. Suppression: «Réquisition des profits et dividendes des actionnaires...»

Amendement 47 (53) - Ligne 104. Suppression: «Annulation de la dette de l'Etat»

Amendement 48 (Nord-Est Montreuil). Ligne 105. Réécrire: «Nationalisation sans rachat ni indemnité de tous les organismes bancaires, expropriation de leurs actionnaires abolition de l'actionariat, unification en un seul service public bancaire (si possible européen) sous le contrôle des travailleurs et de la population qui doivent pouvoir ainsi orienter les investissements en direction de la satisfaction des besoins de la population leurs besoins ...»

Amendement 49 (La Rochelle) -Ligne 109. Ajouter: «Pour que ce contrôle s'exerce, il faut l'ouverture des livres de comptes de toutes les entreprises privées, des grandes entreprises du privé comme de l'Etat, l'abolition du secret bancaire. Contrôle des entreprises privées socialement utiles et des entreprises d'Etat par l'ensemble de la population. Instauration du principe démocratique «un salarié = une voix» dans le reste des entreprises privées. Cela suppose aussi l'interdiction des paradis fiscaux.

Amendement 50 (53): Lignes 110-111. Ajouter:« Cela suppose aussi de lutter pour l'interdiction des paradis fiscaux et de sanctionner ceux qui les utilisent pour maximiser leurs profits (évasion fiscale, etc..)»

Amendement 51 (Rouen Rive gauche)/ Ligne 111. Ajouter nouveau paragraphe:

«Médias Vecteurs de l' idéologie dominante La concentration des grands médias d' information nuit au pluralisme.

L' information est un bien public. Il fait exiger l' arrêt de la concession des chaînes privées à des groupes dépendant de marchés publics (déprivatisation de TF1) et se battre pour la constitution d'un pôle public des médias financés par des fonds publics.

Les médias dominants ont une capacité d' influence significative sur la population.

-ils soutiennent une orientation économique que nous combattons.

- ils proclament l' économie capitaliste comme inéluctable et sans alternative possible.

-ils défigurent nos mobilisations, nos revendications et nos propositions de transformation de la société.

Lors de nos (rares) passages dans les médias, il faut dénoncer l' absence de pluralisme médiatique «

Amendement 52 (Jeune Tours). Ligne 111. Ajouter:

«Garantie du CDI stable et à temps plein comme unique contrat de travail et requalification systématique des contrats précaires et des temps partiels imposés.

-Réévaluation obligatoire des salaires et carrières des femmes salariées pour les mettre au niveau des salariés hommes de même niveau de qualification.

-Un seul régime de retraite, 37,5 annuités, et droit à la retraite pleine et entière garantie à 60 ans et moins pour les métiers pénibles.

-Mise en place d'une allocation de 700 euros pour les jeunes pour étudier et être autonomes.

Amendement 53 (Paris 19 Nord): Ligne 112 «: «Au-delà des mesures d'urgence, il est temps de mettre fin à un système qui laisse à la bourgeoisie aux riches et au MEDEF la main mise sur les principaux moyens de production et d'échange...»

Amendement 54 (Carhaix). Ligne 112. Réécrire «Au-delà des mesures d'urgence, il est temps de mettre fin à un système qui laisse à la bourgeoisie à la classe dominante la main mise sur les principaux moyens de production et d'échange...»

Amendement 55 (Secrétariat Femmes LCR). Ajouter une partie. «urgence pour l'égalité entre femmes et hommes et les droits des femmes, (composée de 6 axes de revendications).

1) Droit des femmes à disposer de leur corps

-des campagnes régulières d'information sur la contraception et l'avortement,

-avortement, contraception libres et gratuits pour toutes les femmes,

-des moyens pour l'avortement dans le cadre du système public de santé, accessibles sur tout le territoire

2) Pour une réelle égalité professionnelle:

-Rattrapage immédiat des salaires;

-Interdiction des horaires flexibles;

-Réduction du travail de nuit pour les femmes comme pour les hommes aux stricts besoins sociaux; sa pénibilité doit être compensée par une durée du travail très inférieure et un départ anticipé à la retraite;

-Suppression du travail à temps partiel imposé: en garantissant le passage au temps plein automatique sur simple demande de la salariée, reconnaissance par le code du travail que le temps partiel est une forme de précarité et non un temps choisi, obligation pour les employeurs de payer les mêmes cotisations sociales que les temps pleins;

-Mixité dans les différentes branches de métiers.

3) Combattre la double journée des femmes:

-Développement d'équipements sociaux pour faciliter la vie quotidienne des femmes et de l'ensemble de la population:

*Un grand service public gratuit d'accueil de la petite enfance doté d'un personnel mixte avec la création de maisons de l'enfance intégrant crèches, haltes garderies et écoles maternelles. Défense des écoles maternelles

*Des services publics (intégrant l'aide à domicile) plus nombreux et de qualité pour les personnes dépendantes;

- Congé maternité et paternité, après la naissance, de même durée pour les deux parents et indemnisé au niveau du salaire;

4) Combattre les violences faites aux femmes

-Pour une loi cadre contre les violences faites aux femmes (élaborée par le CNDF);

- un service public d'accueil, d'hébergement et de soutien pour les femmes victimes de violence;

- développement du droit au logement, à l'emploi et à une protection sociale pour permettre aux femmes d'échapper aux violences conjugales, à la prostitution et aux mariages forcés;

5) Mise en place d'une éducation non sexiste à l'école et dans les médias;

6) Droit autonome au séjour pour les femmes immigrées

Amendement 56 (Issoire). Ligne 119. Réécrire «Il s'agit enfin de faire vivre l'actualité et la légitimité et de la perspective socialiste et révolutionnaire»

Amendement 57 (Jeune Tours). Ligne 119. Réécrire «la légitimité et la perspective» par «la légitimité de la perspective».

B: Urgence démocratique

Amendement 58 (Paris 12). Ligne 122. Suppression et remplacement: «La démocratie est bafouée tous les jours. On ne peut pas parler de démocratie quand l'immense...»

Amendement 59 (Prades.66). Réécriture proposé à partir de la ligne 127 et jusqu' à la fin comme suit:

«Nous devons nous battre dès aujourd'hui pour une démocratie avancée qui supprime le caractère antidémocratique et présidentiel de la V^e République; à cet effet, nous proposons:

-L'inscription dans la Constitution de la nouvelle République des droits collectifs suivants: le droit à une alimentation saine et suffisante, le droit à vivre dans un environnement qui ne soit pas nocif, le droit à la santé, le droit au logement, le droit à l'éducation et à la culture, le droit au travail, le droit à la sécurité, le droit aux loisirs, le droit à un minimum d'existence, le droit à un salaire minimum garanti, le droit à une allocation de chômage, le droit à une allocation de retraite, le droit à l'accès aux moyens de transport et à l'accès à la transmission de messages (poste, téléphone, Internet,...),

-L'inscription dans cette Constitution de la diversité culturelle et linguistique et la consécration de la multiculturalité de la société française; la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires,

-La suppression des pouvoirs actuels du Président de la République et son remplacement par un Chef d'Etat investi uniquement des fonctions de représentation;

-La suppression du Sénat;

-une Assemblée nationale élue à la proportionnelle intégrale et dotée du pouvoir de décider elle-même de son ordre du jour, d'une forte capacité d'enquête et de contrôle, dont les élus, composés paritairemment, bénéficient d'un statut, mais ne peuvent exercer deux mandats consécutifs, ne peuvent cumuler leur mandat avec aucun autre et sont révocables;

-un gouvernement responsable devant l'Assemblée qui ne peut être renversé qu'en application du mécanisme de la motion de méfiance constructive (toute motion visant à mettre le gouvernement en minorité doit être soutenue par une majorité de rechange en capacité de proposer un autre programme de gouvernement);

-la démocratisation des collectivités territoriales. Les membres des exécutifs municipaux, départementaux et régionaux doivent être responsables devant l'assemblée et ne plus procéder du bon vouloir du chef de l'exécutif. Des mécanismes de démocratie directe pour les grands choix d'intérêt général doivent être mis en place au niveau municipal;

-une limitation du contenu et des modalités de la délégation assortie d'une exigence de transparence et de contrôle démocratique dans les institutions qui ne sont pas élues directement et disposent de droit de dépenser de l'argent public.»

Amendement 60 (Paris 19 Nord): Ligne 128 Ajouter: L'abrogation de la constitution de 1958

Amendement 61 (Brest). Ligne 130. Ajouter. «La parité, le non-cumul et la limitation du nombre de mandats électifs ou non.»

Amendement 62 (Damiatte). Ligne 130. Réécrire «Ligne 130 «La parité représentation à l'image de la société, dans toutes ses composantes... »

Amendement 63 (53): Ligne 131 Réécrire «La suppression du Sénat et de la fonction monarchique de des prérogatives quasi monarchiques du président de la république»

Amendement 64 (Brest)/ Ligne 131. Réécrire. «La suppression du Sénat et de la fonction monarchique de président de la république et de l'élection du président de la république au suffrage universel»

Amendement 65 (Jeune Tours) Ligne 133. Ajouter. «la régularisation de tous les sans-papiers, l'abandon de la condition de nationalité notamment pour exercer les emplois de la fonction publique, et un droit de séjour fondé sur la liberté de circulation et d'installation. Nous devons défendre le droit de choisir d'avoir ou non un enfant à travers l'avortement et la contraception libres et gratuits pour toutes et tous, ainsi que l'égalité des droits quelque soit l'orientation sexuelle...»

Amendement 66 (commission santé-social-protection sociale). Ligne 135. Ajouter: «Sa logique: pénaliser à la fois ceux et celles qui revendiquent, et les classes dites «dangereuses», les jeunes, les plus pauvres et les immigrés, les personnes souffrant de troubles psychiques.

Amendement 67 (Ronan, educ 93). Ligne 135. Ajouter: «Sa logique: pénaliser à la fois ceux et celles qui revendiquent, et les classes dites «dangereuses», les jeunes, les plus pauvres et les immigrés, les gens du voyage»

Amendement 68 (Paris 19 Nord): Ligne 137: Ajouter: «par la création de délits (délit d'outrage...) stigmatisant les plus pauvres, par la criminalisation du mouvement social...»

Amendement 69 (Commission santé social protection sociale). Ligne 138. Ajouter:

«... par le fichage de la population (fichier EDVIGE pour le dernier). Par la volonté d'instrumentaliser le travail social et la psychiatrie publique en outils de délation de contrôle et de maintien de l'ordre.»

Amendement 70 (Nord-Est Montreuil). Ligne 138. Ajouter: «...par le fichage de la population (fichier EDWIGE), par la création du ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire dont nous exigeons la suppression»

Amendement 71 (Paris 12). Ligne 138-139 - Suppression et remplacement: «par la constitution le renforcement continu d'un arsenal... le perfectionnement du fichage...»

Amendement 72 (53): Ligne 143. Réécrire «La suppression des fichiers STIC (service de Traitement des Infractions Constatées), qui permet un fichage de masse, et EDVIGE (Exploitation Documentaire et Valorisation de l'Information Générale) EDVIRSP, fichier liberticide qui aggrave considérablement l'atteinte aux libertés, et du fichage ADN...»

Amendement 73 (Brest). Ligne 146. Ajouter une revendication.

«L'arrêt de la criminalisation du mouvement social et syndical (faucheurs d'OGM, lycéens, syndicalistes

poursuivis, militants du DAL couverts d'amendes, sans papiers et leurs soutiens pourchassés, journalistes indépendants inquiétés...»

Amendement 74 (Nord-Est Montreuil). Ligne 147. Ajouter «La suppression des BAC (Brigades Anti-criminalité), des moyens efficaces de contrôle de la police par la population et des sanctions contre les atteintes à la dignité des personnes perpétrées par les forces de l'ordre.»

Amendement 75 (Valence). Ligne 147. Ajouter «La suppression des BAC (Brigades Anti-criminalité) et des forces de répression (CRS, garde-mobiles...»

Amendement 76 (Brest). Ligne 148. Suppression. «L'interdiction du taser avec le désarmement des policiers en contact avec la population.»

Amendement 77 (Valence). Ligne 148. Réécriture «L'interdiction du taser avec le désarmement des policiers en contact avec la population des polices municipales, nationale et de la gendarmerie et mise en place de «police de proximité».

Amendement 78 (commission santé social protection sociale). Ajouter ligne 149 une revendication:

«-La défense d'une psychiatrie publique ouverte sur la cité et le retrait de toute mesure discriminatoire et répressives concernant les personnes souffrant de troubles psychiques.»

Amendement 79 (Brest). Ligne 149. Ajouter une revendication:

«- interdiction des services de polices municipales»

Amendement 80 (Pays Dolois). Ligne 149. Ajouter:

«Il faut donner les moyens nécessaires aux structures pénitentiaires pour pouvoir assurer un accueil digne dans les prisons qui permette aux détenus de purger leur peine dans des conditions décentes et d'être accompagnés s'ils le désirent pour construire leur projet éventuel à la sortie de prison»

D: Urgence écologique

Amendement 81 (rencontre nationale écologie). Ligne 151. Supprimer:

«Parce que les attaques sociales vont être aussi des attaques anti-écologiques et que La crise écologique se combine avec la crise sociale, nous devons également mettre en avant des mesures...»

Amendement 82 (Vendée). Ligne 150. Ajouter: «Sauvegarder la biodiversité et donc interdire la culture des OGM en plein champ. Les études scientifiques sur les OGM doivent être menées exclusivement par la recherche publique en milieu confiné»

Amendement 83 (Rencontre nationale Ecologie). De la ligne 150 à 170

Réinjecter la question des transports :réappropriation collective et réorientation de l'outil industriel vers les transports propres (véhicules non polluants) et développement massif des transports collectifs gratuits ainsi que du fret pour les marchandises

Amendement 84 (Paris 12).Ligne 151 – Suppression et remplacement: «Parce que les attaques sociales vont être aussi des attaques anti-écologiques. Parce que le capitalisme ne peut la résoudre mais va au contraire amplifier la crise écologique et que celle-ci et que la crise écologique...»

Amendement 85 (Marseille 15-16). Ligne 155. Ajouter «Quotas gratuits par personne pour la consommation privée de litres d'eau, et de kilowattheures d'électricité ou de fioul ou de gaz pour le chauffage.

Amendement 86 (Marseille 15-16). Ligne 157. Réécrire «Au-delà de cette consommation, paiement de l'eau et des de l'électricité et du gaz selon un barème progressif»

Amendement 87 (Rencontre nationale écologie). Ligne 170. Ajouter:

«Soutien massif à l'agriculture paysanne et pêcheurs artisanaux qui permettrait:

-aux travailleurs de vivre décemment de leur travail dans le respect de l'environnement

-aux populations d'accéder à des produits de qualité, sans pesticides, sans OGM et non irradiés qui satisferont leurs besoins alimentaires et leur santé

-Interdiction des OGM dans les champs et les assiettes

-Interdiction du brevetage du vivant

-Souveraineté Alimentaire»

Amendement 88 (Valence). Ligne 170. Ajouter «Plan de sortie démocratiquement maîtrisé, des énergies non renouvelables (pétrole, nucléaire) ; recherche orientée sur les énergies renouvelables. Création d'un service public unifié de l'eau

Amendement 89 (Brest). Ligne 172. Ajouter. «Une politique offensive d'équipement et de constructions de logements sociaux économes en eau, en énergie, en utilisant des matériaux non polluants

Amendement 90 (Carhaix). Ligne 172. Ajouter une revendication:

« le droit à une alimentation de qualité.

Amendement 91 (Rencontre nationale écologie). Lignes 173-174. Ajouter:

-Développement massif des transports en commun et gratuité pour les déplacements de proximité»

-Diminuer les transports de marchandise en incitant à la relocalisation de l'économie»

Amendement 92 (Marseille 15-16). Ligne 173. Ajouter une revendication:

«- Éducation de la population à laquelle il faut donner les moyens culturels et matériels de contribuer individuellement à la lutte contre le gaspillage d'énergie et la pollution. (développement du tri sélectif et du recyclage qui doivent devenir accessibles et efficaces, boycott des emballages inutiles et des sacs plastiques, campagnes permettant la prise de conscience sans culpabilisation...»)

Amendement 93 (Valence). Ligne 173. Ajouter une revendication: «: arrêt du tout routier et développement de modes de transports alternatifs»

Amendement 94 (Pays Dolois). Ligne 173. Ajouter:

«Les cultures d'OGM doivent être interdites. Les problèmes de faim dans le monde s'enracinent dans des enjeux politiques et économiques. Ils pourraient donc être résolus sans faire appel à des faux miracles comme les OGM qui sont sources de dangers potentiels (pour la sauvegarde des espèces non OGM, pour la santé humaine, pour les impacts destructeurs sur les écosystèmes ...). Seule la recherche en milieu confiné pour des applications médicales dans des domaines sans autre possibilité de soin peut être autorisée»

Amendement 95 (Pays Dolois) Ligne 173. Ajouter:

« Pour lutter efficacement contre les pollutions atmosphériques alarmantes, il faut également mettre en place une politique volontariste de développement des transports en commun avec également:

- un urbanisme favorisant la limitation des transports en véhicule à moteur

- un encouragement de la relocalisation de l'économie pour réduire le transport des marchandises

- un plan d'accompagnement pour une reconversion partielle de l'activité de l'industrie automobile dans des domaines écologiquement compatibles (développement des énergies renouvelables, de l'économie locale, ...)»

Amendement 96 (Tarbes) Ligne 173 Ajouter au texte après «Une politique offensive...en eau et en énergie» le paragraphe suivant: Soutien massif à l'agriculture et à l'élevage paysans et de proximité qui permettent:

-aux agriculteurs et aux éleveurs de vivre de leur travail dans le respect de l'environnement et

-aux populations d'accéder à des produits alimentaires de qualité, sains et peu onéreux, qui satisfont leurs besoins alimentaires tout en respectant leur santé.

I-3: Lutter contre la guerre et l'oppression des peuples:

Amendement 97 (Nîmes). Ligne 176. Réécrire «Malgré les leçons terribles du siècle passé, l'entrée dans le 21ème siècle est marquée par une nouvelle intensification des guerres. La responsabilité principale en revient aux principales puissances dominantes du monde, adossées à leurs industries d'armement, et non aux pays pauvres où elles se déroulent. Ces guerres ont toutes souvent pour origine les effets destructeurs des dominations coloniales ou néo-coloniales et la concurrence pour l'accaparement des richesses naturelles par les grands groupes capitalistes, même si les conflits locaux révèlent des spécificités. Les conflits meurtriers redeviennent permanents dans le monde...»

Amendement 98 (Brest). Ligne 177. Ajouter «La responsabilité en revient aux principales puissances dominantes du monde, directement ou par leur complicité avec des dictateurs locaux et non aux pays pauvres...»

Amendement 99 (Nord-Est Montreuil). Ligne 178. Ajouter: «La responsabilité en revient aux principales puissances dominantes du monde et aux classes dirigeantes des pays du Sud où elles se déroulent.»

Amendement 100 (Carhaix). Ligne 178. Réécrire: « Ces guerres ont toutes pour la plupart pour origine...»

Amendement 101 (Paris 12). Ligne 180 – Suppression et remplacement: «Les conflits meurtriers redeviennent permanents dans le monde dominé par le capitalisme et, avec les crises écologiques et sociales, ils vont encore s'intensifier.»

Amendement 102 (Paris 19 Nord): Ligne 182: Remplacer «Dans sa volonté de maintenir son hégémonie, l'impérialisme étatsunien des états membres de l'ONU s'est réaffirmé comme ...»

Amendement 103 (Marseille 15-16). Ligne 190. Ajouter après «mondialisation capitaliste (Chine, Russie, Inde).

«L'impérialisme étatsunien, s'il n'intervient plus directement comme par le passé en Amérique Latine, considère toujours cette partie du monde comme sa chasse gardée. Il cherche à déstabiliser et mettre en échec les expériences alternatives anti libérales qui se développent dans des pays de plus en plus nombreux (Bolivie, Equateur, Venezuela). En s'appuyant sur ses alliés dans la région, il mène une bataille internationale médiatique et financière et conspire pour éliminer les gouvernements, élus et appuyés par le peuple, qui impulsent une politique contraire à ses intérêts économiques.»

Amendement 104 (Jeune Tours). Ligne 190. Ajouter après «mondialisation capitaliste (Chine, Russie, Inde) « En Palestine, 60 ans après la naqba, l'armée sioniste continue d'assassiner et instaure un vrai apartheid en toute impunité, avec la complicité de l'impérialisme.»

Amendement 105 (Issoire). Ligne 204. Supprimer: «La deuxième, c'est de soutenir un développement du tiers-monde dans le sens de la paix, de la justice sociale et de la protection de l'environnement...»

Amendement 106 (J. Sanchez, C. Lacour, Rougier, Ossorio , 33): Ligne 206, Supprimer: «Arrêt de la guerre et retrait de toutes les troupes françaises d'Afghanistan retrait de la France de l'alliance militaire impérialiste qu'est l'OTAN; démantèlement de l'industrie militaire française et européenne, à reconvertir dans les industries protégeant l'environnement...»

Amendement 107 (Paris 12). Ligne 206 – Ajout: «France et de l'Union européenne...»

Amendement 108 (53). Ligne 207, Réécrire: «démantèlement de l'industrie militaire française et européenne, à reconvertir dans les industries protégeant l'environnement-arrêt des ventes d'armes françaises à l'étranger ...»

Amendement 109 (53). Ligne 209. Réécrire: «Non à l'ingérence néo-coloniale et à la présence des troupes françaises en Afrique, aide à la décolonisation des abandon des pratiques de type colonial dans les départements et territoires français d'outre-mer avec des projets t et mise en oeuvre de projets de développement international des zones insulaires fragiles: Caraïbes, Océan indien, Pacifique»

Amendement 110 (Marseille 15-16). Ajouter. Ligne 212: «Annulation de la dette du Tiers-monde, rapatriement pour

leurs peuples des capitaux volés par les dictateurs et les puissances coloniales...»

Amendement 111 (Jeune Tours).Ligne 213. Ajouter « les dictateurs à la solde de l'impérialisme»

Amendement 112 (Rencontre nationale Ecologie). Ligne 215. Ajouter «Pour la réorienter, soutien aux formes de coopération civile avec le tiers-monde permettant le développement des services publics d'éducation, de santé, d'administration, d'énergie, de communication, de financement., sans imposer notre modèle culturel techniciste comme valeur universelle.»

Amendement 113 (Millau St Afrique). Réécrire. Ligne 218: «Soutien aux luttes des peuples opprimés pour le droit à décider de leur destin, quelque soient les pays concernés, c'est-à-dire le droit à l'autodétermination à l'intérieur comme à l'extérieur de l'hexagone, en particulier pour le peuple palestinien écrasé...»

Amendement 114 (Jeune Tours).Ligne 218. remplacer «soutien aux luttes des peuples opprimés pour le droit à décider de leur destin, c'est-à-dire le droit à l'autodétermination, en particulier le peuple palestinien...» par «soutien aux luttes des peuples opprimés pour le droit à l'autodétermination, en particulier le peuple palestinien...»

Amendement 115 (Marseille 15-16). Ajouter une revendication. Ligne 221.

«- Soutien aux processus politiques qui mettent en place une démocratie accrue, une plus grande justice sociale et vont dans le sens de la réappropriation par les peuples de ce dont ils ont été privés par des siècles de colonialisme et d'impérialisme»

II: Contre une droite de combat et face à une gauche inexistante ou complice, préparer la contre-offensive

II-1: Une politique de régression sociale planifiée.

Amendement 116 (Valence). Ligne 226. Réécrire «Un an et demi après son élection et malgré une impopularité grandissante, Sarkozy et Fillon l'UMP...»

Amendement 117 (Jeune Tours). Ligne 228, remplacer «au service de leurs amis les patrons et les actionnaires» par «au service de la classe dominante, les patrons et les actionnaires

Amendement 118 (Marseille 15-16). Ajouter Ligne 236

«Contre réformes dans l'Education Nationale avec la volonté d'exclure du droit à l'instruction les jeunes issus des couches sociales les plus défavorisées»

Amendement 119 (Paris 19 Nord): Ligne 236: Ajouter «-Précarisation accrue du travail (développement des contrats aidés, du Contrat à durée déterminé, remise en cause du droit et du code du travail, mise en place du travail forcé avec le RSA, travail du dimanche...)

Amendement 120 (Nord-Est Montreuil). Ligne 238. Ajouter: «Chasse aux chômeurs auxquels est faite l'obligation d'accepter des emplois sous payés et / ou ne correspondant pas à leur domaine professionnel (projet personnalisé d'accès à l'emploi)

Amendement 121 (Brest). Ligne 238. Ajouter une revendication

«Remise en cause de la réduction du temps de travail, heures supplémentaires, au travail de nuit»

Amendement 122(08). Ligne 239. Ajouter. «Retraite à 70 ans»

Amendement 123 (Nord-Est Montreuil). Ligne 240. Ajouter. «Aggravation du partage inégal des richesses créées par un transfert accru de celles-ci vers les détenteurs du capital: c'est près de 10% du PIB qui est passé de la poche des salariés au capital soit plus de 170 milliards d'euros par an

Amendement 124 (53). Ligne 246. Supprimer «-Retour de l'ordre moral: le « travailler plus », le travail au mérite, la remise en honneur du colonialisme, de la religion (discours de Latran, accueil du Pape, etc), justification de l'injustice...»

Amendement 125 (Paris19 Nord): Ligne 247: Ajouter «Développant ainsi toujours plus la précarité, l'insécurité sociale, rendant ainsi toujours plus corvéables l'ensemble du monde du travail...»

II-2: Face à cette politique, la gauche politique et le mouvement syndical ne font rien.

Amendement 126 (Paris 12). Ligne 256 – Suppression et remplacement du titre: «II-2: Face à cette politique, la gauche politique et le mouvement syndical ne font rien» «II-2: Face à cette politique, la collaboration de classe de la gauche politique et du mouvement syndical»

Amendement 127 (Nord-Est Montreuil). Ligne 256 – Suppression et remplacement du titre: «II-2: Face à cette politique, la gauche politique et le mouvement syndical ne font rien» «II-2 Face à cette politique, la gauche institutionnelle est aphone et les directions syndicales bien en deçà des enjeux réel»

Amendement 128 (Jeune Tours). Ligne 256. Remplacer le titre II-2 «Face à cette politique, la gauche politique et le mouvement syndical ne font rien» par «Face à cette politique, la gauche institutionnelle et les directions syndicales bureaucratisées ne font rien»

Amendement 129 (Brest). Ligne 256. Suppression et remplacement du titre: «II-2: Face à cette politique, la gauche politique il faut une gauche de combat et le mouvement syndical ne font rien.»

A: La gauche institutionnelle muette

Amendement 130 (Paris 19 Nord): Ligne 257: Réécrire: A: La gauche institutionnelle muette , la gauche institutionnelle collabore

Amendement 131 (53, Nord- Est Montreuil): Ligne 259. Réécrire: «Le PS qui a abdiqué renoncé depuis longtemps d'une quelconque à toute rupture...»

Amendement 132 (Paris 12). Ligne 259 – Suppression et remplacement: «Le PS qui a abdiqué abandonné depuis longtemps d'une quelconque toute référence à une rupture



avec le capitalisme et l'a abondamment prouvé lors de son passage «aux affaires» ...»

Amendement 133 (Paris 19 Nord): Ligne 263: Réécrire «Au contraire, il finit de rompre tous les liens qu'il pouvait avoir avec ses origines de parti ouvrier et socialiste: il s'inscrit dans l'économie de marché entérinant la rupture avec ses lointaines origines de parti ouvrier et socialiste...»

Amendement 134 (Marseille 15-16): Ligne 265: Réécrire «Le départ de Mélenchon confirme bien le glissement social-libéral du PS de façon irréversible. Le départ du courant représenté par Mélenchon confirme bien que le glissement social libéral du PS est considéré comme irréversible par une partie de ses militants qui ne peuvent plus supporter cette transformation ni se reconnaître dans ce parti.»

Amendement 135 (Brest): Ligne 265: Réécrire «Le départ de Mélenchon à gauche de militants et élus PS confirme bien le glissement social-libéral du PS de façon irréversible ...»

Amendement 136 (Paris 12, comité Jeune Tours): Ligne 265- Suppression: «Le départ de Mélenchon confirme bien le glissement social-libéral du PS de façon irréversible.»

Amendement 137 (53): Ligne 279: Réécrire: «... qui n'ont pas abdiqué de renoncé à leurs aspirations et de à leurs idées...»

Amendement 138 (Jeune Tours): Ligne 280. Ajouter «incarner une perspective d'opposition radicale au système et un projet révolutionnaire pour une société où les richesses seraient réparties selon les besoins.»

B: L'heure des choix dans la gauche radicale

Amendement 139 (Brest): Réécriture du titre «B: L'heure des choix dans la gauche radicale à gauche du PS

Amendement 140 (Marseille 15-16): Ligne 293. Ajouter «... présents dans les échéances électorales des mois à venir. Le parti de Gauche issu du courant de Mélenchon vient de voir le jour, il est encore tôt pour savoir s'il peut être considéré comme faisant partie de la gauche radicale mais il semble se positionner sur un projet en rupture avec le capitalisme et mérite donc notre attention.

Amendement 141 (Brest): Ligne 293. Ajouter «...présents dans les échéances électorales des mois à venir. La gauche du PS fera-t-elle le choix d'une rupture avec un PS engagé dans une crise profonde? La gauche des Verts acceptera-t-elle de rester dans un parti engagé dans des alliances contre nature à l'occasion des européennes? Le Parti communiste, totalement paralysé, gère sa survie entre rapprochement durable avec le PS, et sectarisme. Le lancement du Parti de Gauche, comme rupture à gauche du PS, est un événement politique positif dont l'évolution est cependant à observer de près...»

Amendement 142 (Brest): Ligne 295. Ajouter. «il aura la préoccupation de s'adresser aux militants et responsables de ces courants...»

C: Un syndicalisme incapable de construire les résistances

Amendement 143 (Paris19 Nord): Ligne 297: Réécrire C: Un syndicalisme incapable de construire les résistances dont les directions syndicales au niveau national freinent la résistance des salariés

Amendement 144 (Brest): Ligne 297. Réécrire titre «C: Un syndicalisme incapable de construire les résistances Syndicalisme, mouvements sociaux: Se battre pour la convergence des luttes

Amendement 145 (Jeune Tours): Réécrire titre C «Un syndicalisme incapable de construire les résistances des directions syndicales bureaucratiques incapables de construire les résistances»

Amendements 146 (Paris 12): Lignes 297 et suites - Sur la question syndicale (deux conceptions demeurent divergentes au sein du comité; d'où les deux amendements contradictoires 1 et 2 ci-dessous.

146-1. Suppression et remplacement du titre: «C: Un syndicalisme incapable de construire des résistances» «C: La mutation des syndicats en «partenaires sociaux responsables»

Suppression et remplacement: «malgré l'inertie... directions syndicales.» «malgré l'intégration de la plupart des appareils syndicaux à l'État.»

146-2. Suppression et remplacement du titre: «C: Un syndicalisme incapable de construire des résistances» «C: Un syndicalisme en pleine mutation»

Suppression et remplacement: «malgré l'inertie... directions syndicales...» «L'impuissance d'organisations syndicales et le refus de nombre de directions syndicales à organiser véritablement la lutte des salariés de façon unitaire et interprofessionnelle, les conduit à privilégier un syndicalisme d'accompagnement, voire même une intégration à l'appareil d'État.

Toutefois, dans beaucoup de secteurs, des résistances et des initiatives sont à l'œuvre, à la base, pour faire face à l'urgence sociale à partir d'un authentique syndicalisme de lutte.

Ce sont autant de points d'appui pour redéfinir une stratégie face à l'ampleur sans précédent des attaques multiples et multiformes- que subissent les travailleurs et qui démolissent tout modèle social. Ces résistances à intensifier et à fédérer esquissent de nouveaux rapports de force et remettent à l'ordre du jour la perspective de la grève générale interprofessionnelle.»

Amendement 147 (Paris 19 Nord): Ligne 298: Supprimer «Le contexte actuel n'est pas seulement celui de la crise économique et sociale mais aussi celui des résistances et des luttes, certes éparpillées mais nombreuses, malgré l'inertie de la plupart des directions syndicales...»

Amendement 148 (Paris19 Nord): Ligne 299: Ajouter après «nombreuses. Face à des directions syndicales qui s'opposent à toute initiative unitaire réclamée par la base depuis 2003, nous devons œuvrer à la victoire du mouvement social en construisant des convergences vers une grève générale inter-catégorielle.

Amendement 149 (Paris19 Nord): Ligne 301: Ajouter: D: Le mouvement social et associatif

Amendement 150 (La Rochelle. Individuel)- Lignes 301 à 318 - Réécrire par: «Les profondes modifications intervenues ces vingt-cinq dernières années dans la production (Introduction de nouvelles technologies, filialisation, flux tendus), le déclin des bastions anciens (mines, métallurgie, sidérurgie, automobiles, chimie...), le développement d'un chômage de masse et de la précarisation du travail (inflation des CDD et de l'intérim), ont considérablement affaibli le mouvement syndical. Miné par une perte d'adhérents historique, divisé, fourvoyé dans un prétendu «dialogue social», ce syndicalisme est en crise.

Cette crise a rejailli sur le mouvement social hypothéquant, dans l'immédiat, toute possibilité de mouvement d'ensemble, alors que les travailleurs ont plus que jamais besoin d'un outil pour recréer une solidarité de classe et dans l'unité favorisant leur capacité à peser sur les enjeux stratégiques.

Nous ne pouvons nous satisfaire de cette extrême faiblesse du mouvement social et syndical. Nous voulons contribuer à renforcer les syndicats en aidant également au développement de toutes les autres formes de résistance à la crise. Le mouvement ouvrier est à reconstruire, non seulement sur le plan politique, mais, en même temps, sur le plan social et syndical.

Notre orientation doit contribuer à apporter des réponses. Le chemin que nous soutenons est celui des résistances et des luttes offensives malheureusement pour la plupart éparpillées, et souvent ignorées, et d'autres enfin qui n'ont pas pris les chemins traditionnels comme celles des précaires, des sans-papiers, des sans-droits, des mal-logés, de l'hôpital de Carhaix...

C'est le chemin inverse qui est pris quand des dirigeants confédéraux prennent la voie de l'institutionnalisation, de l'adaptation aux orientations libérales à l'échelle nationale comme européenne, à la politique de soi-disant «dialogue social» et des «diagnostics partagés» du gouvernement et du Medef.

C'est en aidant à développer un syndicalisme de lutte de classes, appuyé sur les équipes qui souhaitent une unité de combat que l'exaspération sociale trouvera aussi son chemin. Nous nous adressons à l'ensemble des salariés pour...»

Amendement 151 (53): Ligne 310. Supprimer: «Le RESF de son côté a prolongé...»

Amendement 152 (Nord-Est Montreuil) Lignes 317-318. Réécrire:

«Ils rencontrent une sympathie très nette dans l'opinion, preuve que le refus de la situation imposée par la société capitaliste est profond. Mais il manque à ce refus l'occasion de la convergence ...»

Amendement 153 (Nantes Est): Lignes 317 à 320. Réécriture comme suit:

«Le monde du travail est de plus en plus segmenté. S'ajoutant à la division du travail raciste, sexiste et internationale, on observe une segmentation entre les précaires et les emplois stables. Cette segmentation se traduit trop souvent par une segmentation des luttes et de la conscience des intérêts communs des travailleurs.»

Pour retrouver un «tous ensemble» nécessaire au renversement des rapports de force capital/travail, Le NPA doit participer à briser les stratégies de division du monde du travail orchestrées par le patronat, qui d'un côté nivelle par le bas les conditions des uns en les étiquetant comme «privilegiés» et de l'autre au nom de la lutte contre le chômage rabaisse sans arrêt les conditions de vie des chômeurs et des précaires, avec en arrière fond l'idée que ces derniers seraient des «profiteurs» du travail des autres.

Dans cette optique le NPA doit participer à la construction et au renforcement des luttes qui s'inscrivent dans et pour la mobilisation du segment le plus précaire du monde du travail. Cela passe par un investissement important dans les quartiers populaires qui rassemblent le plus de précaires et de victimes du racisme, dont les mobilisations sur le lieu de travail sont dans les faits difficiles. Cela passe également par un investissement dans les mouvements et les luttes de chômeurSEs et de précaires. De même le mot d'ordre, «les plus précaires devant», doit être défendu partout dans les luttes par les militantEs du NPA.

Dans le même sens, il est important que le NPA soutienne les formes d'auto-organisation et de mobilisation contre les formes d'infériorisation raciste, sexiste, et d'orientations sexuelles, à l'embauche, dans la division du travail, et plus largement dans l'ensemble des relations sociales où ces formes d'oppression se manifestent. C'est un préalable nécessaire pour lutter contre ces formes d'oppressions, et pour redonner une conscience commune que seule la lutte paie.

Enfin il appartient aux militantEs du NPA de participer et de pousser les forces syndicales à investir de façon importante les luttes contre le chômage et la répression des chômeurs, contre la précarité, le racisme, le sexisme et autres formes d'infériorisation et de discrimination à l'embauche et dans la division du travail»

Amendement 154 (Nantes Est): Ligne 321. Réécrire: «Le développement du chômage de masse depuis des années, de la précarité, taux de syndicalisation au plus bas, mesures réactionnaires tous azimuts. le mouvement syndical est en crise et est marqué par des reculs majeurs pour le mouvement social. Devant les transformations du monde du travail et une tendance à l'institutionnalisation du mouvement syndical, ce dernier est en crise et est marqué par des reculs majeurs pour le mouvement social.»

Amendement 155 (Nord-Est Montreuil) Ligne 319. Remplacer: «Le RESF de son côté a prolongé de nouvelles formes de lutte (déjà apparues avec un mouvement comme Act Up par exemple) dans la défense du droit de séjour des immigrés étrangers»

Amendement 18 (Paris 12): Ligne 328 - Suppression et remplacement: «Nous ne pouvons nous satisfaire de l'extrême

faiblesse actuelle des syndicats.» «Nous ne pouvons nous satisfaire de l'orientation actuelle de l'activité des syndicats.»

Amendement 156 (Paris 19 Nord, La Rochelle) Ligne 331- Supprimer: «Notre orientation doit contribuer à apporter des réponses. Le chemin que nous soutenons est celui des résistances et des luttes offensives malheureusement pour la plupart éparpillées...»

Amendement 157 (Brest): Ligne 331. Ajouter. «Notre orientation doit contribuer à apporter des réponses. Le premier objectif que nous nous assignons, est celui de revenir sur tout ce que le libéralisme de droite ou de gauche a détruit: en termes d'acquis sociaux, de droits des travailleurs et des chômeurs, de droits à la retraite, à la sécu, de nationalisations...»

Amendement 158 (Marseille 10-11-12): Ligne 333. Ajouter: «d'autres enfin qui n'ont pas pris les chemins traditionnels comme celles des précaires, des chômeurs, des sans-papiers, des sans-droits, des mal-logés, de l'hôpital de Carhaix...»

Amendement 159 (Paris 19 Nord) - Ligne 341- Ajouter: «- Contribuer au combat idéologique, rompre avec la politique de cogestion et d'accompagnement, défendre un syndicalisme dont le double objectif doit être la défense des revendications immédiates et quotidiennes et l'auto-organisation des luttes mais aussi la lutte pour une transformation d'ensemble de la société en toute indépendance des partis et de l'état...»

Amendement 160 (53): Ligne 343. Ajouter: «et quotidiennes mais aussi la lutte pour une transformation d'ensemble de la société en toute indépendance à l'égard des partis et de l'état...»

Amendement 161 (Anglet. 64): Ligne 345. Ajouter «- La démocratie dans les syndicats et dans les luttes, l'auto organisation. Nous défendons les assemblées générales souveraines, la création de comités de grève, de coordinations pour une représentation démocratique des salariés en lutte.»

Amendement 162 (Nantes Est): Ligne 345. Ajouter: «La démocratie dans les syndicats et dans les luttes, l'auto organisation. Les militants du NPA mettent en avant la nécessité que la lutte soit contrôlée et dirigée par ceux qui la mènent, au moyen de formes d'organisation démocratiques qui permettent ce contrôle et cette direction: assemblée générale souveraine, comité de grève, comité de lutte, comité d'organisation, voire coordination quand la dispersion géographique du mouvement l'exige, mais toujours des organismes élus, responsables et révocables, seules garanties que la volonté et les décisions des grévistes ou des participants actifs du mouvement soient respectées par leurs représentants et dirigeants»

Amendement 163 (Nanterre-Ville): Ligne 349. Réécrire «Un tous ensemble, déterminé, unitaire, la généralisation des luttes et des grèves, voilà ce qu'il faut pour battre ce gouvernement et ses contre-réformes!»

Une grève générale, c'est-à-dire un «tous ensemble» déterminé, unitaire, interprofessionnel et prolongé; la généralisation des luttes et des grèves, voilà ce qu'il faut pour battre ce gouvernement et ses contre-réformes!»

Amendement 164 (Arras): Ligne 351. Ajouter «voilà ce qu'il faut pour battre ce gouvernement et ses contre réformes! Cependant si le tous ensemble est nécessaire il n'est pas suffisant. Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'une pratique qui se limite à la convergence et à la généralisation de l'existant: un volume de luttes extrêmement réduit et un type de luttes essentiellement de résistance. Il nous faudra une pratique qui, au fil des années, cumule un volume de luttes de plus en plus important et une qualité de luttes de plus en plus offensives.»

Amendement 165 (J. Sanchez, C. Lacour, Rougier, Ossorio, 33) - Ligne 362 -Supprimer: «Dans le respect de la démocratie et de l'indépendance du mouvement syndical, les militants du NPA défendent ces idées à tous les niveaux de leur syndicat, à la base, dans toutes les réunions d'instance et dans les congrès; lorsque cela s'avère possible. Ils sont prêts à accepter toutes responsabilités, à tous les niveaux, sous le contrôle de la base des salariés, des militants, à condition de garder leur entière liberté de parole.»

III: Quelles campagnes pour les mois qui viennent?

III-1: Un parti qui agit par lui-même

Amendement 166 (Paris 20. Belleville/ Les lilas): Ligne 371. Ajouter. «Le parti que nous construisons est un parti pour les luttes, prêt à prendre ses responsabilités dans un gouvernement défendant l'intérêt des travailleurs.»

Amendement 167 (Arras): Ligne 372. Réécrire: «un parti pour les de luttes»

Amendement 168 (Paris 12): Lignes 377 à 378 - Ajout et suppression: «licenciements par la mobilisation des travailleurs eux-mêmes dans leurs entreprises et...» «pour une autre répartition des richesses...»

Amendement 169 (Marseille 10-11-12): Ligne 377. Ajouter: «-pour l'emploi, notamment par l'interdiction des licenciements (retour du CDI comme règle unique du contrat de travail) et le développement des services publics

Amendement 170 (Paris 19 Nord): Ligne 379. Ajouter et réécrire: «pour une autre répartition des richesses, par l'augmentation des salaires, des allocations sociales, des pensions, pour une hausse du pouvoir d'achat niveau de vie...»

Amendement 171 (Carhaix): Ligne 379. Réécrire et Ajouter: «pour une autre répartition des richesses, par l'augmentation des salaires, des pensions, pour une hausse du pouvoir d'achat. Par la baisse des prix par une limitation des marges des intermédiaires.

Amendement 172 (rencontre nationale Ecologie): Ligne 381. Ajouter un tiret:

-Pour répondre à la crise économique et écologique, par l'appropriation publique des grands groupes de l'énergie et des transports.

Amendement 173 (Carhaix): Ligne 381. Ajouter:

«- Par une campagne écologique»

«-Une campagne sur les transports et les grandes

surfaces pour un autre type de développement»

Amendement 174 (Jeune Tours) Ligne 387. Réécrire «**orateurs intervenants**».

Amendement 175 (Carhaix). Ligne 392. Ajouter:

- par une politique volontariste de formation des militants.

Amendement 46 (Brest). Ligne 395. Ajouter: «Populariser notre programme, nos propositions, lancer une grande campagne d'adhésions, créer le débat à gauche et dans le mouvement social...»

Amendement 176 (Paris 19 Nord): Ligne 397 Réécrire: «**Être utile à notre échelle aux** Être actif dans les luttes et mobilisations locales ou nationales.

Amendement 177 (Arras). Ligne 397. Réécrire. «**Être utile à notre échelle aux luttes et mobilisations locales ou nationales** Participer, organiser, initier les luttes afin de changer le rapport de forces entre les classes

Amendement 178 (Paris 12) ligne 402 – Ajout et suppression: «rassembler toutes les organisations et au-delà toutes celles et tous ceux, ainsi que les organisations d'accord...»

Amendement 179 (Paris 19 Nord- Individuel): Ligne 410, Ajouter: «Suppressions massives de postes, réforme du lycée, menaces sur la maternelle, destruction des RASED, stigmatisation des enfants en difficulté, renforcement de la hiérarchie et du flicage...»

Amendement 180 (Lormont). Ligne 435-Ajouter: «- Nous nous associons aux mouvements de solidarité avec les peuples d'Amérique latine (vénézuélien, bolivien, colombien...) qui s'opposent aux offensives impérialistes, tout en y défendant l'organisation indépendante de classe des opprimés sur des perspectives internationalistes.

Amendement 181 (71) Ajouter à la fin de la partie III-1 ligne 398: «Pour favoriser les luttes et leur donner une perspective anticapitaliste, nous avançons, quand cela est nécessaire, en cas d'événement national remettant en cause le gouvernement en place, la perspective d'un gouvernement qui imposera des mesures radicales en rupture avec le système et engagera une transformation révolutionnaire de la société. La forme, le contenu et le nom précis que nous pourrions donner à cette proposition dépendront bien sûr de l'actualité: «gouvernement populaire», «pouvoir citoyen»..., coalition électorale des forces anticapitalistes, collectif national de lutte...»

Amendement 182 (Marseille 15-16). Réécrire. Ligne 411: «Des luttes (grèves enseignantes, mouvement lycéen en RP au printemps 2008, des parents mobilisés, succès de la manifestation nationale). Construire un mouvement de masse pour défendre le service public d'Éducation rassemblant enseignants et autres personnels de l'éducation nationale, parents, lycéens et étudiants...»

Amendement 183 (Nord-Est Montreuil). Ligne 429. Supprimer et remplacer: «**Dans la situation extraordinairement difficile qu'il connaît, nous devons réaffirmer notre soutien aux droits et à la résistance du peuple palestinien en lutte depuis 60 ans contre l'occupation et l'oppression sioniste.**

Nous devons réaffirmer notre soutien aux droits et à la résistance des peuples en lutte pour leur émancipation: soutien à la résistance du peuple palestinien en lutte depuis 60 ans contre l'occupation et l'oppression que lui fait subir l'Etat israélien, soutien au peuple tchéchène conquis par les Russes au milieu du XIX^e siècle, déporté sous Staline, massacré pendant les deux dernières guerres de Tchétchénie alors que leur proclamation d'indépendance avait été entérinée par des élections libres, soutien au peuple tibétain opprimé par la Chine, aux Kurdes dont les droits sont bafoués dans tous les pays où ils sont dispersés...

Amendement 184 (Marseille 15-16). Réécrire. Ligne 435: «**Nous nous associons aux mouvements de solidarité avec les peuples d'Amérique latine (vénézuélien, bolivien, colombien...) qui s'opposent aux offensives impérialistes. L'Amérique Latine**

est, du point de vue de la résistance au néolibéralisme et de la recherche d'alternatives politiques et économiques, un espace en pleine effervescence. Nous nous associons aux mouvements de solidarité avec tous les peuples latino américains et nous observons avec une attention particulière et beaucoup d'espoir les processus en cours en Bolivie, Equateur et Venezuela»

Amendement 185 (Commission LGBTI): Ligne 440. Ajouter les échéances:

- Journée contre l'homophobie, le 17 mai
- marches des fiertés, en juin et juillet
- Existans, (marche des trans), en Octobre
- 1^{er} décembre, journée mondiale de lutte contre le VIH/sida

Amendement 186 (rencontre nationale Ecologie). Ligne 440. Ajouter:

- Nous participons à la campagne pour imposer d'autres politiques climatiques en vue du sommet de l'ONU qui se tiendra à Copenhague fin 2009. Nous avançons la nécessité de réponses socialement justes, ambitieuses et porteuses d'un projet internationaliste basé sur la solidarité du Nord et du Sud. Nous participons en ce sens au collectif « urgence climatique-justice sociale » ou tout autre cadre unitaire local.

Amendement 187 (Fraction L'Étincelle). Rajouter ligne 440, un paragraphe

III.3 Une orientation vers la classe ouvrière

«Le NPA [ou son nouveau nom] est un parti d'intervention dans la lutte de classe, au service des seuls intérêts des exploités et opprimés. Il s'efforce d'élaborer la politique qui permettra d'aller jusqu'au bout des potentialités de chacun des combats contre l'oppression et l'exploitation auxquels ses membres participent.

D'abord en donnant à ces combats toute l'extension possible, sachant que l'issue dépend du rapport des forces que ceux qui sont en lutte peuvent créer face aux puissances politiques ou économiques à qui ils ont affaire: gouvernement, administration, patrons ou actionnaires.

Ensuite en mettant systématiquement en avant la nécessité que la lutte soit contrôlée et véritablement dirigée par ceux qui la mènent, au moyen de formes d'organisation démocratiques qui permettent ce contrôle et cette direction: assemblée générale souveraine, comité de grève, comité de lutte, comité d'organisation, voire coordination quand la dispersion géographique du mouvement l'exige, mais toujours des organismes élus, responsables et révocables, seules garanties que la volonté et les décisions des grévistes ou des participants actifs du mouvement soient respectées par leurs représentants et dirigeants.

Dans les luttes nous entendons agir avec tous, les individus comme les organisations politiques, syndicales ou encore associatives qui en sont partie prenante, quelles que soient par ailleurs nos divergences ou nos convergences. Nous devons être prêts à constituer un front et coordonner les interventions sur un ou plusieurs objectifs communs à chaque fois que c'est possible. Mais en même temps et en toutes circonstances nous devons conserver notre indépendance et notre liberté d'expression et d'intervention. Et ceci aussi bien par rapport aux partis et organisations politiques avec lesquels nous aurions constitué ce front, que par rapport aux organisations associatives et surtout syndicales auxquelles les membres de notre parti peuvent appartenir. Ces dernières se considèrent le plus souvent indûment comme les représentants naturels des travailleurs en lutte: en effet, l'essentiel de la politique des directions syndicales de l'année écoulée, pour ne pas remonter plus loin, a consisté à freiner et éparpiller les luttes au lieu de s'efforcer de les faire converger, montrant ainsi qu'elles tournent le dos non seulement aux intérêts du monde du travail

mais à son opinion. Le problème qui se pose à nous n'est donc pas de s'engager à respecter l'indépendance des organisations syndicales, chose qui va de soi, indépendamment du fait que notre nouveau parti serait bien incapable d'y attenter vu le rapport des forces actuel. Il est de préserver l'indépendance de celui-ci et de ses militants dans les grèves et les mouvements que ces organisations syndicales mènent trop souvent dans le mur, voire sabotent ou trahissent.

La crise, qui dégrade les conditions de vie des classes populaires (salaires, logement, services publics, environnement...), aggrave toutes les formes d'exploitation et d'oppression sur tous les terrains et à tous les niveaux. Elle multiplie les motifs d'engager la lutte. S'il n'y a donc aucune raison de fixer des restrictions à l'intervention de notre parti dans quelque domaine que ce soit, il est en revanche nécessaire de préciser son orientation essentielle et de hiérarchiser ses interventions, autant pour tenir compte des forces disponibles que par volonté d'efficacité.

Dans cette période de crise, alors que s'accroît l'offensive des classes dirigeantes et possédantes au détriment des classes populaires, il est évident que la plupart des combats sociaux ou sociétaux, contre l'exploitation mais aussi les différentes formes de l'oppression, ne pourront aboutir que s'ils s'intègrent dans un mouvement d'ensemble qui inverse le rapport des forces et amène un changement global. Il faut une force sociale autour de laquelle ce mouvement d'ensemble puisse s'organiser. Cette force dans la société française est la classe ouvrière, c'est-à-dire aujourd'hui l'ensemble des salariés de l'industrie et des services. Cela inclut évidemment les travailleurs au chômage, en formation ou en retraite. Mais c'est bien dans l'entreprise que se crée la plus value et que se nouent les rapports sociaux fondamentaux.

Le NPA doit donc consacrer l'essentiel de ses efforts organisationnels et politiques dans l'année qui vient en direction de la classe ouvrière, en se fixant comme objectif une mobilisation d'ensemble des salariés. Ses efforts politiques: en privilégiant la propagande et les campagnes politiques qui s'adressent aux salariés et traitent des conséquences de la crise, laquelle se manifeste en premier lieu par la dégradation des salaires, de l'emploi et des conditions de travail. Ses efforts d'implantation: par la construction de comités du parti autour des entreprises, des branches ou des sites de production et lieux de travail ainsi que d'une presse spécifique qui s'adresse aux travailleurs. Ses efforts d'intervention: en étant présent dans les mouvements et les grèves des salariés sur les lieux de travail, avec pour orientation la volonté de faire de chaque mouvement un pas vers le mouvement d'ensemble, de chaque grève un pas vers la grève générale, de chaque prise de conscience sur tel ou tel aspect de l'exploitation un pas vers la prise de conscience de la nécessité d'un renversement de cette société, du capitalisme et de son Etat pour les remplacer par le pouvoir des travailleurs et le socialisme.»

Amendement 188 (Brest). Ligne 441. Ajouter une partie:

«**III-3: Préparer l'alternative à la droite en constituant un front des forces de gauche anticapitalistes**

Dans le prolongement de notre action résolument unitaire pour construire les convergences dans les luttes, le NPA prendra toutes les initiatives pour construire une alternative politique à la droite et indépendante du PS. L'ensemble des courants se situant à gauche du parti socialiste ne se reconnaîtra pas dans le NPA. Pour autant, au-delà de nos divergences, il existe suffisamment de convergences, qu'il nous faudra vérifier, pour constituer un front de gauche anticapitaliste. Ce front constituerait dans le pays un véritable appel d'air et un formidable encouragement à la convergence des luttes contre le pouvoir actuel»

RÉSOLUTION ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2009

(VERSION APRÈS LA RÉUNION DES 8 ET 9 NOVEMBRE)

Préambule:

Lors de la réunion nationale des 8 et 9 novembre dernier, il a été décidé que le texte initial d'orientation était divisé en deux textes distincts:

une résolution générale sur la situation politique et sociale

une résolution sur les élections européennes.

La résolution générale est une analyse commune que nous faisons de la situation politique et sociale. C'est donc un texte ponctuel où nous devons avancer des revendications, mesures d'urgence immédiates et cerner les activités principales que le NPA et ses militants doivent mener dans les mois qui viennent. Nous ne pouvons donc tout y mettre. Et pour une meilleure visibilité et lisibilité nous espérons que ce texte reste «court» (30 000 signes)

Un plan d'urgence social, démocratique et écologique général sera élaboré après le congrès et finalisé au plus tard pour février/mars 2009.

La crise globale qui frappe aujourd'hui le cœur même de l'économie capitaliste n'a bien sûr pas épargné l'Union Européenne. Du Traité de Rome de 1957 jusqu'au mini-traité européen de 2007, tous les choix politiques ont favorisé la libre circulation des marchandises, des biens, des services et des capitaux. Ils ont été imposés aux peuples grâce à des Institutions pour la plupart non élues, la seule soumise au suffrage universel, le Parlement européen, n'ayant quasiment pas de pouvoir de décision. Ces

choix ont contribué à creuser toujours plus, au sein même de l'UE, le fossé des inégalités entre l'immense majorité des salariés et privés d'emploi toujours plus pauvres et une poignée d'actionnaires toujours plus riches d'un côté, entre les Etats les plus puissants et les plus pauvres de l'autre. Toutes les décisions européennes ont construit une forteresse contre les peuples du Sud, et organisé la chasse aux immigrés.

Au moment de la crise, et malgré toute l'agitation frénétique de Sarkozy, l'Union Européenne n'a pu parler d'une seule et même voix, car chaque Etat, chaque gouvernement défend les intérêts et privilèges de ses propres banques, de sa propre bourgeoisie. C'est ce qui explique aussi leur incapacité à se défaire des frontières et des Etats nationaux alors même que, poussés par la concurrence des Etats-Unis et de l'Asie, ils se sont résolus à abandonner leur monnaie nationale pour l'euro. Les réponses de chacun des Etats européens convergent cependant: socialisation des pertes et privatisation des profits, injection de fonds publics pour sauver la finance, restrictions des moyens pour les services publics, pression accrue sur les chômeurs et les salariés, licenciements massifs pour sauvegarder les profits... Leur Europe n'est pas la nôtre ! Elle est au service des trusts et de la finance. C'est cette Europe qu'ont rejetée les populations des Pays-Bas et de la France, en 2005, puis de l'Irlande en 2008 en votant majoritairement NON au projet de traité constitutionnel.

L'Europe que nous voulons: Une Europe démocratique des travailleurs et des peuples!

Nous proposons «un plan d'urgence pour l'Europe» que nous défendrons dans les luttes et lors des élections de 2009 nous devons exiger l'abrogation de tous les traités et accords de l'Europe libérale (Lisbonne, Barcelone, accords Shengen).

- **Une véritable Europe sociale** ne pourra voir le jour que par une contre-offensive des travailleurs qui annule toutes les lois et mesures de régression sociale qu'ont imposé, dans tous les pays européens, les patronats et leurs gouvernements. Il s'agit d'imposer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous, la diminution du temps de travail hebdomadaire, vers les 30 heures, la retraite à 60 ans au plus, une augmentation générale des salaires. Un salaire minimum européen qui soit l'équivalent, en terme de pouvoir d'achat des 1500 euros nets que nous revendiquons en France, l'harmonisation vers le haut de droits du travail reconquis, des services publics européens à chaque fois que l'échelle européenne est pertinente: les transports aériens, les chemins de fer, les transports fluviaux, l'énergie, l'eau, les trusts pharmaceutiques... Pour réaliser tout cela, il faut prendre sur les profits et que les salariés, la population contrôlent les comptes des entreprises et les mouvements de capitaux, imposent la fermeture des paradis fiscaux et l'instauration de taxes sur

le mouvement des capitaux investis dans des opérations financières. L'urgence économique impose que les populations contrôlent également les banques centrales et en particulier la banque centrale européenne afin que l'épargne serve à financer des travaux d'utilité sociale (logements, transports collectifs...). Une harmonisation des fiscalités fondées sur des impôts progressifs taxant très fortement les plus riches et sur la suppression des taxes indirectes permettrait à la fois d'arrêter le dumping social et fiscal et d'enclencher une nouvelle logique sociale en rupture avec celle des capitalistes.

- Une véritable Europe écologique. Une Europe unie, une Europe des travailleurs, permettrait de planifier démocratiquement la production et les échanges avec le souci permanent de préserver la nature et l'environnement.

Il faut en finir avec l'agro industrie, décider de produire là où sont les besoins des populations afin de réduire les flux de transports de marchandises. Lorsque ceux-ci sont nécessaires, ils doivent privilégier ceux qui sont les moins polluants (les voies ferrées, fluviales et maritimes) Les agriculteurs doivent pouvoir vivre de leur travail et pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement. Permettre à chacun d'avoir une alimentation saine. Encourager la pêche artisanale, moins consommatrice et produisant moins de déchets. L'eau, bien commun et précieux, doit être gérée publiquement et dans la transparence et accessible à tous. Il faut sortir du nucléaire et des autres énergies polluantes et pour cela donner des moyens à la recherche d'énergies alternatives à l'échelle de l'Europe.

- Une véritable Europe de l'égalité. Cela passe par l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes mais aussi par le développement de tous les droits des femmes, celui à la contraception et à l'avortement notamment. Cela passe aussi par l'égalité des droits des étrangers et le premier entre tous: le droit du sol ! Nous continuerons à nous battre contre l'Europe forteresse pour la régularisation et le droit d'installation de tous les sans papiers, l'égalité des droits sociaux et politiques. La lutte contre les discriminations, notamment en raison du sexisme, du racisme et de l'homophobie doit devenir une priorité.

- Une véritable Europe solidaire. L'Union européenne participe à la domination des pays du Sud de la planète, celle d'une poignée de pays riches contre une majorité de pays pauvres. Nous voulons une politique de désarmement, l'annulation de la dette, une politique de collaboration fraternelle et solidaire avec les peuples des pays du sud.

- Une Europe de la paix exige le retrait de toutes les troupes européennes des guerres menées contre les peuples en Irak ou en Afghanistan, l'arrêt du soutien aux dictatures en Afrique et la rupture avec l'Otan.

Une Europe qui fait pression contre Israël pour l'application des différentes résolutions de l'ONU: retrait des territoires occupés, droit au retour. Retrait des troupes au Liban et en Afrique.

- Une véritable Europe démocratique. L'intérêt commun ne peut être incarné par des institutions non élues, des exécutifs non mandatés et des experts non contrôlés. Les peuples d'Europe doivent pouvoir décider eux-mêmes, par la mise en place d'une assemblée constituante sous quelle forme ils établiront leur coopération. Nous y défendons pour notre part une libre fédération d'Etats-Unis socialistes d'Europe.

- Pour un regroupement des anticapitalistes à l'échelle européenne

Ces ruptures ne se feront pas sans l'intervention massive des salariés et des peuples. Des luttes coordonnées à l'échelle de l'Europe ont parfois eu lieu, il faut développer des convergences entre nos luttes, tisser ou consolider des liens durables entre les mouvements sociaux, établir des cadres permanents de discussion et d'action avec toutes les forces, dans les autres pays, qui se situent sur le terrain de l'anticapitalisme.

Notre participation aux élections européennes

C'est ce « plan d'urgence pour l'Europe », de rupture avec le capitalisme, que nous voulons défendre, un projet anticapitaliste, alternatif aux choix européens réalisés jusqu'à ce jour. Dans ces élections, nous combattrons la politique des patronats et des gouvernements de droite, sociaux-libéraux, ou de coalition gauche-droite qui visent à défendre toujours plus les profits quels qu'en soient les coûts humains et écologiques.

Nous défendons un programme d'urgence européenne qui vise à construire une Europe sociale c'est-à-dire au service du plus grand nombre.

Nous réaffirmerons notre indépendance par rapport aux partis « sociaux-démocrates » et à leurs alliés parce qu'ils accompagnent ou mettent en œuvre les orientations du patronat: nous n'oublions pas qu'ils ont, aux Sommets de Lisbonne et de Barcelone, décidé d'accentuer les libéralisations des services publics (transports aériens, poste, chemins de fer, installations portuaires...) et d'interdire toute restriction à la libre circulation des capitaux. Nous n'oublions pas que la plupart de leurs directions ont soutenu le projet de traité

constitutionnel au mépris de l'intérêt des peuples.

Sur la base de ce plan d'urgence en Europe, nous sommes ouverts à toutes les discussions envisageant des possibilités de constituer des listes de rassemblement anticapitalistes aux élections européennes, en France, et nous cherchons en particulier à renouveler, prolonger et élargir les accords qui nous ont permis d'être présent avec les listes et une orientation unitaires totalement indépendantes de la gauche institutionnelle lors des élections municipales. Nous proposerons à toutes les forces anticapitalistes, en Europe, une discussion qui étudie la possibilité d'une apparition commune lors de ces élections.

Amendement maintenu non intégré au texte initial proposé par Clermont-Ferrand (en remplacement du dernier paragraphe ci-dessus)

Les élections européennes seront un moment important de l'apparition du tout nouveau NPA. Le congrès décide d'y participer malgré leur caractère profondément anti-démocratique qui ne permet pas la représentation des positions politiques présentes, et notamment ne permet l'envoi au parlement que de très peu de députés opposés à la proposition de constitution européenne. Pour cela il se prépare d'ores et déjà à constituer des listes dans chaque région en cas d'échec de notre démarche unitaire. Il faut agir de telle sorte que les forces de la gauche anticapitaliste qui se sont retrouvées unies au moment du référendum sur le TCE, qui ont refusé le traité de Lisbonne, puissent s'y exprimer d'une seule voix. C'est pourquoi dès maintenant le NPA contacte tous les partenaires (PCF, gauche des Verts, courants gauche du PS, le Parti de Gauche, LO, POI, collectifs antilibéraux...) afin de leur proposer des listes communes dans toutes les régions. Ces listes devront se constituer sur un programme anticapitaliste, tel qu'initié par les élaborations programmatiques effectuées dans les cadres unitaires de la campagne contre le TCE; programme sur lequel le travail fut poursuivi au-delà du referendum.

AMENDEMENTS SUR LA RÉOLUTION ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2009

Ligne 17
« La crise systémique qui frappe... » (Comité Paris 12°)

Ligne 20
Supprimer « des biens, des services » (Bertrand, Paris 13) et ajouter, après « ... capitaux » « afin de mettre les travailleurs en concurrence pour leur donner toujours moins. » (Bertrand, Paris 13)

Ligne 20
« imposés aux peuples par des Institutions » (Comité de Vienne - 38)

Lignes 23 à 27
Remplacer la phrase « Ces choix... de l'autre » par « Ces choix ont contribué à creuser toujours plus, au sein même de l'UE, le fossé des inégalités entre l'immense majorité des salariés et privés d'emploi toujours plus pauvres d'un côté et une poignée d'actionnaires toujours plus riches de l'autre. » (Comité Nanterre Ville - 92)

Ligne 24
« majorité des salariés et des privés d'emploi » (Comité de Vienne - 38)

Ligne 28
Remplacer « immigrés » par « migrants. » (Comité Paris 12°)

Ligne 32
Remplacer « bourgeoisie » par « classe dominante » (Comité Carhaix - 29)

Lignes 28 à 35
Ajouter, après « Au moment de la crise » « et malgré la cacophonie », puis supprimer de « et malgré toute l'agitation... leur monnaie nationale pour l'euro » et reprendre « les réponses de chacun... » (Comité Paris 12°)

Ligne 37
Ajouter après « services publics »: « ainsi que leur privatisation ». (Comité Damiatte - 81)

Ligne 39
Ajouter, après « sauvegarder les profits. »: « L'Union Européenne développe par ailleurs une politique climatique qui ne répond pas aux enjeux de l'heure. Le plan climat-énergie adopté récemment fixe des objectifs de réduction de gaz à effet de serre inférieurs aux préconisations des scientifiques du GIEC et envisage de délocaliser deux tiers de ses réductions d'émissions dans les pays du Sud. Nous devons lui opposer une alternative climatique pour la justice sociale. » (rencontre nationale écologie).

Ligne 43
Ajouter « Il est bien entendu qu'une Europe véritablement progressiste et sociale ne pourra voir le jour que lorsque les travailleurs d'un pourcentage significatif des pays la composant auront pu, à l'échelle qui leur aura paru la plus pertinente, compte tenu des conditions objectives du moment, reverser leur rapport de force avec le capital, rapport de force qui leur est aujourd'hui largement défavorable. C'est alors et alors seulement que pourront être abrogées en commun les lois de régression sociale qui nous sont imposées par les patronats via les gouvernements européens qui tous, les servent aujourd'hui. » (Comité Aubagne/La Ciotat - 13)

L'Europe que nous voulons: Une Europe démocratique des travailleurs et des peuples!

Ligne 44/45
Changer le titre et remplacer par « Pour une Europe démocratique des travailleurs et des peuples ! En finir avec cette Europe ! » (Comité Paris 12°)

Lignes 44 à 49
Supprimer et remplacer par « L'Europe que nous voulons: une Europe libérée du Capital, une Europe socialiste! Nous proposons un plan d'urgence pour l'Europe que nous défendrons dans les luttes et lors des élections de 2009. Nécessairement, le fil à plomb d'un tel document sera la dénon-

ciation des divers traités qui ont façonné l'Union Européenne (Maastricht, Lisbonne, Barcelone, accords Shengen) et de l'UE en tant que telle. Comment imaginer le gouvernement des travailleurs, pour lequel nous militons, respectant le cadre de l'UE et de ses traités?

Nous montrerons donc que les seules « réalisations » notables de l'UE se situent sur le terrain économique (capitaliste). Leur point commun est de favoriser la mise en concurrence des travailleurs d'un pays contre les autres, de favoriser des politiques de dumping social. Leur haut fait, c'est cette BCE conçue exclusivement en fonction des intérêts du Capital, à l'exclusion de tout autre facteur.

Le NPA s'oppose aussi aux théories réformistes visant à « amender », « refonder », « démocratiser » l'Union Européenne. C'est par exemple le cas du PCF lorsqu'il se prononce pour une « réorientation de la construction européenne », pour « un nouveau traité ». C'est aussi le cas du dernier appel « Politis », qui se prononce pour « construire autrement l'Europe » - étant entendu que le PS demeure quant à lui dans sa trajectoire de soutien à l'UE de Barroso et Sarkozy.

Nous considérons en effet que c'est le cadre même de l'UE qui doit être remis en cause, qu'il n'est ni réaliste ni crédible de se fixer pour objectif d'amender celui-ci. C'est le traité de Rome, fondant les institutions qui ont abouti à l'UE, qui mettait en place le libre-échange et la « concurrence libre et non faussée ».

Pour toutes ces raisons, la politique du NPA s'articule sur les mots d'ordre suivants:

- Pour la dénonciation des traités de Lisbonne et Maastricht - Amsterdam

- Pour la rupture avec l'Union Européenne

Le NPA s'oppose aussi à la propagande présentant l'UE comme un embryon d'unité européenne. C'est l'inverse qui est vrai, comme le montrent une fois de plus les contradictions franco-allemandes actuelles sur la politique économique. En 50 ans, les bourgeoisies du continent ont été incapables du moindre pas décisif vers l'unité du continent. C'est encore ce qui ressort du sommet de Bruxelles de décembre 2008.

C'est pourquoi nous réaffirmons notre conviction que seules les classes ouvrières d'Europe pourront unifier l'Europe. Contre toute forme de souverainis-

me, de chauvinisme, conformément à nos principes internationalistes, notre plan sera donc vertébré par le mot d'ordre d'**Etats-Unis Socialistes d'Europe**, fédérant des gouvernements anticapitalistes nationaux, et dont le préalable est évidemment de défaire la bourgeoisie dans chaque pays. » (Christian, Marion, Claude, Nacer, Alain – Saint Quentin en Yvelines 78, Hervé – Mantes-La-Jolie 78, Patrick – Paris 18°, Frank, Marcelo – Paris 11°, Nelly – Lyon, Emile, Yannick – Bobigny 93, Romain – Vitry 94, Pascal – Fontenay 94, Eric – Champigny 94, Denis – Saint-Etienne 42)

Lignes 48/49

Remplacer « nous devons exiger l'abrogation de tous les traités et accords de l'Europe libérale (Lisbonne, Barcelone, accords Shengen) » par « nous devons exiger l'abrogation de toutes les clauses des traités et accords consacrant une Europe libérale. » (Comité de Laval – 53)

Une véritable Europe sociale

Ligne 51

Après « des travailleurs » ajouter « des deux sexes » (Comité Arcueil – 94)

Ligne 52

Après « les patronats et les gouvernements » ajouter « et qui pénalisent tout particulièrement les femmes » (Comité Arcueil – 94)

Lignes 53 à 71

Reconstruire le paragraphe, de « Il s'agit d'imposer » à la fin, pour faire la distinction entre réformes d'urgence et orientation de fond, de la manière suivante :

« Pour cela il faut d'abord mettre en avant des mesures immédiates qui améliorent la situation des travailleurs, imposent la fermeture des paradis fiscaux et l'instauration de taxes sur le mouvement des capitaux investis dans des opérations financières. Une harmonisation des fiscalités fondées sur des impôts progressifs taxant très fortement les plus riches et sur la suppression des taxes indirectes permettrait à la fois d'arrêter le dumping social et fiscal et d'enclencher une nouvelle logique sociale en rupture avec celle des capitalistes.

Mais il faut surtout donner une véritable orientation anticapitaliste aux luttes avec des mesures qui augmentent le contrôle et le pouvoir des travailleurs. Il s'agit d'imposer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous, la diminution du temps de travail hebdomadaire, vers les 30 heures, la retraite à 60 ans au plus, une augmentation générale des salaires. Un salaire minimum européen qui soit l'équivalent, en terme de pouvoir d'achat des 1500 euros nets que nous revendiquons en France, l'harmonisation vers le haut de droits du travail reconquis, des services publics européens à chaque fois que l'échelle européenne est pertinente : les transports aériens, les chemins de fer, les transports fluviaux, l'énergie, l'eau, les trusts pharmaceutiques... Pour réaliser tout cela, il faut prendre sur les profits et que les salariés, la population contrôlent les comptes des entreprises et les mouvements de capitaux. L'urgence économique impose que les populations contrôlent également les banques centrales et en particulier la banque centrale européenne afin que l'épargne serve à financer des travaux d'utilité sociale (logements, transports collectifs...). » (Bertrand, Paris 13)

Lignes 56/57

Après « 1500 euros nets que nous revendiquons en France » ajouter « L'existence de couvertures maladies obligatoires, financées par des crédits publics et non par des assurances privées. Elles permettront à tous l'accès sans délais à des soins gratuits, de qualité et de proximité » (réunion nationale de 17 militants du NPA des secteurs santé social protection social)§

Ligne 60

Après « l'énergie, l'eau » ajouter « les télécommunications et l'accès au très haut débit pour tous » (Jean-Paul, Houilles/Sartrouville – 78)

Ligne 70

Après « une nouvelle logique sociale en rupture avec celle des capitalistes. », ajouter « Une véritable Europe des peuples signifie pour chaque peuple le droit à sa langue, à sa culture, le droit de choisir ses institutions ; c'est-à-dire, de façon générale, le droit à l'autodétermination, le droit de décider de son destin. Il s'agit aussi de s'opposer au mandat d'arrêt européen, instrument de répression politique aux mains des Etats. » (Comité d'Anglet – 64)

Ligne 70

Après « une nouvelle logique sociale en rupture avec celle des capitalistes. » ajouter « Ce plan d'urgence doit clairement entamer une dynamique permettant que se mette en place un nouveau modèle économique qui ne soit plus au service des actionnaires mais à celui de la population, avec un nouveau partage de la richesse produite. En particulier, concernant l'aspect financier de la crise, le NPA préconise :

- la création d'une zone financière européenne réglementée déconnectée du marché financier mondial aujourd'hui déréglementé, ce qui suppose de limiter la liberté de circulation des capitaux entre cette zone et le reste du monde
- l'interdiction de toute transaction financière avec les paradis fiscaux,
- l'abandon des normes comptables basées sur la valeur de marché,
- la création de pôles bancaires publics et l'encaissement des politiques bancaires
- le contrôle démocratique de la BCE

- l'abandon des critères de Maastricht,
 - l'interdiction de la titrisation et des transactions de gré à gré
 - la fermeture des marchés à terme,
 - la taxation des transactions financières,
 - une augmentation de l'impôt sur le capital, en différenciant celle supportée par les bénéficiaires réinvestis de celle portant sur les profits distribués aux actionnaires.
- A plus long terme, il s'agit d'avancer vers la propriété sociale des secteurs de l'économie et d'appliquer ce qui est décrit dans la résolution générale sur la situation politique et sociale (de la ligne 105 à la ligne 120). (Jean-Paul, Houilles/Sartrouville – 78)

Une véritable Europe écologique.

Ligne 72

Remplacer « travailleurs » par « citoyens » (Comité Carhaix – 29)

Ligne 75

Après « Il faut en finir avec l'agro industrie » ajouter « et la PAC » (Comité Paris 12°)

Après « décider de produire » ajouter « selon les besoins et » (Comité de Vienne – 38)

Ligne 79

Entre « pratiquer une agriculture », et « respectueuse de l'environnement », insérer : « sans OGM ». (Comité Nanterre Ville – 92)

Ligne 80

Après « agriculture respectueuse de l'environnement » - ajouter « et pour une agriculture écologique et sans OGM. Nous sommes pour l'interdiction des OGM en plein air et leur importation » (Comité Paris 12°)

- écrire ainsi : « permettant à chacun d'avoir une alimentation saine, tout en protégeant la biodiversité. » (Comité de Vienne – 38)

Lignes 80/81

Supprimer « Encourager la pêche artisanale, moins consommatrice et produisant moins de déchets » (Bertrand, Paris 13)

Ligne 81

Après « consommatrice » ajouter « de carburant » (Comité Ardennes – 08)

Après « produisant moins de déchets » ajouter « tout en respectant des quotas capables d'assurer la reproduction des espèces » (Comité de Vienne – 38)

Ligne 81

« à la recherche et au développement d'énergies alternatives » (Comité de Vienne – 38)

Une véritable Europe de l'égalité.

Ligne 92

Remplacer « et le droit d'installation de tous les sans papiers » par « le droit de circulation et d'installation des étrangers » (Muriel, Julien Yoshi, Martine, Nord-Est de Montreuil 93)

Ligne 95

Après « doit devenir une priorité. » ajouter la phrase « La lutte contre l'esclavage sous toutes ses formes. » (Comité Paris 12°)

Une véritable Europe solidaire.

Lignes 97/98

Après « celle d'une poignée de pays », supprimer « riches contre une majorité de pays pauvres. » et remplacer par « enrichis par la spoliation contre une majorité de pays appauvris par le pillage et par l'impérialisme. » (Paris 12°)

Lignes 98 à 100

Remplacer « Nous voulons... pays du sud » par « Nous voulons supprimer tout accord, tout marchandage permettant à l'Europe de faire jouer à des états non européens complices, le rôle de gendarmes qui participent à la formation de murs infranchissables contre les déshérités du Sud. Par delà ces états souvent despotiques, c'est avec les peuples que nous construirons des politiques de collaboration solidaires avec suppression de la dette. » (Jean-Louis, comité TAGV Talence Gironde)

Une Europe de la paix

Lignes 102 à 107

Remplacer le paragraphe « une Europe de la paix » par « Une Europe pour la Justice et la Paix dans le Monde. Une Europe qui s'oppose au colonialisme, aux guerres et aux occupations. Cette Europe mettra fin aux interventions armées contre les peuples en retirant ses troupes d'Irak et d'Afghanistan. Elle se désengagera de l'OTAN vecteur de guerre et quittera ses zones d'interventions en Afrique, au Liban et dans les Balkans. Par l'annulation de l'accord d'association économique avec Israël et l'isolement de cet état, l'Europe fera pression pour que soient enfin respectés les droits légitimes du Peuple Palestinien, droit à un état souverain avec Jérusalem comme capitale et droit au retour des réfugiés.

Par son soutien international aux peuples colonisés ou asservis, l'Europe œuvrera à leur émancipation et à leur autonomie. » (Comité Nanterre Ville – 92)

Lignes 105/106

- Remplacer « contre Israël » par « sur Israël » et ajouter, après « droit au retour » « dont les modalités doivent faire

l'objet d'un accord entre Palestiniens et Israéliens. » (Muriel, Julien Yoshi, Martine, Nord-Est de Montreuil 93)

- Remplacer « Une Europe qui fait pression... droit au retour » par « Une Europe qui soutienne les droits fondamentaux du peuple palestinien : droit à un état indépendant ayant Jérusalem-est comme capitale, droit au retour des réfugiés. Une Europe qui exige d'Israël le retrait des forces d'occupation des territoires occupés y compris Jérusalem-Est, le démantèlement immédiat de toutes les colonies et du mur et fasse cesser le blocus de Gaza.

Une Europe qui applique des sanctions économiques, politiques, culturelles, sportives et suspende l'accord d'association tant qu'Israël se refuse à respecter le droit international.

Une Europe qui interdit immédiatement à ses entreprises de travailler pour Israël dans les territoires occupés » (Commission internationale de Marseille)

- Remplacer « Une Europe qui fait pression... droit au retour » par « Une Europe qui fait pression sur Israël et les Etats-unis pour garantir au peuple palestinien le droit au retour et la possibilité de s'auto-déterminer pour : - la création d'un état indépendant dans le respect des frontières onusiennes de 1948, sans enclaves coloniales; sans mur de séparation, ou : - la création d'un état bi-national garantissant l'égalité des citoyens et celle de leur représentation parlementaire. » (Comité de Houilles-Sartrouville - 78)

Ligne 106

Ajouter, après « résolutions de l'ONU » « que personne n'a jamais contraint Israël à respecter » : retrait des territoires occupés, droit au retour. Nous nous battons pour exiger que le droit des palestiniens à disposer d'un état viable soit rapidement mis à exécution, et que l'Europe puisse se donner pour cela des moyens réels et efficaces. » (Jean-Louis, TAGV Talence Gironde)

Une véritable Europe démocratique.

Lignes 111/112

Supprimer « par la mise en place d'une assemblée constituante » (Comité Paris 12°)

Ligne 112

Remplacer « sous quelle forme » par « par laquelle ». (Comité Damiatte – 81)

Ligne 114

Terminer le paragraphe en ajoutant « Nous mettrons pour cela à profit les expériences et liens dont nous pouvons déjà disposer en matière de relations européennes et par delà internationales. Il s'agit d'affirmer de manière positive, un internationalisme dont le champ européen n'est que le premier maillon. » (Jean-Louis, TAGV Talence Gironde)

Pour un regroupement des anticapitalistes à l'échelle européenne

Ligne 117

Remplacer « salariés » par « travailleurs ». (Comité de Vienne – 38)

Ligne 121

Après « avec toutes les forces » ajouter « démocratiques » (Comité Paris 12°)

Notre participation aux élections européennes

Ligne 127

Remplacer « plan d'urgence pour l'Europe » par « principe pour l'Europe » (Paris 12°)

Lignes 127 à la fin

- Supprimer le paragraphe et remplacer par « Pour les élections européennes en France, le NPA propose de constituer des listes de rassemblement de tous les courants politiques et de tous les militants dans le mouvement social qui partagent sa volonté d'opposer à la crise un plan d'urgence social et écologique, ainsi que son souci d'indépendance par rapport à la gauche institutionnelle qui se situe sur une orientation d'acceptation ou d'accompagnement des politiques libérales (traité de Lisbonne, etc.).

Le NPA s'adresse donc, dans le prolongement des accords unitaires réalisés en 2007 lors des élections municipales, aux forces politiques qui se sont retrouvés dans cette optique sur des listes communes.

Le NPA entend aussi mener le débat public avec les forces politiques susceptibles de se dégager à l'occasion des élections européennes des liens qu'elles entretiennent avec le PS (PdG, NEP, PCF) sur les réponses à la crise (plan d'urgence). Ce débat a également pour objet de clarifier les positions respectives par rapport au PS. S'il permettait de s'assurer que des forces sont prêtes à rompre dans la durée les accords électoraux passés avec le PS, cela permettrait d'envisager un rassemblement plus large.

Le NPA propose à toutes les forces anticapitalistes en Europe d'explorer les possibilités d'une campagne et d'initiatives communes lors de ces élections. » (Comité Paris 14°)

Lignes 127 à la fin

- Supprimer le paragraphe et remplacer par « Pour les élections européennes en France, le NPA propose de constituer des listes de rassemblement de tous les courants politiques et de tous les militants dans le mouvement social qui partagent sa volonté d'opposer à la crise un plan d'urgence social et écologique, ainsi que son souci d'indépendance

par rapport à la gauche institutionnelle qui se situe sur une orientation d'acceptation ou d'accompagnement des politiques libérales (traité de Lisbonne, etc.). Dans le prolongement des accords unitaires réalisés en 2007 lors des élections municipales, le NPA s'adresse donc aux forces politiques qui ont participé à ces listes communes et qui se retrouvent aujourd'hui dans le projet de fédération, pour leur proposer un rassemblement à l'occasion de ces élections. A l'occasion des élections européennes, le NPA entend aussi s'adresser aux forces politiques susceptibles de se dégager des liens qu'elles entretiennent avec le PSE (Parti socialiste européen) pour mener un débat public dont l'objet est de : vérifier quelle est la plage d'accord sur les réponses à la crise, le plan d'urgence et les mobilisations nécessaires ; clarifier si la nécessaire indépendance par rapport au PSE est bien partagée. Si ce débat connaissait une issue positive, cela permettrait d'envisager un rassemblement plus large. Le NPA propose à toutes les forces anticapitalistes en Europe d'explorer les possibilités d'une campagne et d'initiatives communes lors de ces élections. » (Comité de Clamart - 92 Sud)

Lignes 127 à la fin

- Supprimer le paragraphe et remplacer par « Nous n'avons pas à décider maintenant ! Mettons en place un Conférence Nationale ! Au nom du ciel, laissez nous une chance d'exister ! Laissons nous le temps de nous construire, de nous connaître, de nous comprendre. Ne gâchons pas ce congrès fondateur par l'urgence imaginaire que représente la question : Alliance ou Pas ? Ce débat anachronique puisque trop tôt n'est qu'une perte de temps et d'énergie ! Qu'est-ce qui nous oblige à donner une réponse ferme et définitive pour le Dimanche 1^{er} Février 2009 à 16H alors que la date limite pour déposer la liste des candidats aux élections européennes est fixé au 5 mai 2009, 18 heures ? Ne serait-ce pas une erreur vis à vis de tous ceux et toutes celles qui attendent de voir ce qu'est le NPA » de s'obliger à rendre une réponse ? Ne serait-ce pas contradictoire, en sachant cela, d'un côté de promouvoir l'autogestion politique et de l'autre de s'empres- ser de trancher une telle question sans véritable concertation ? N'est-il pas plus judicieux d'envoyer comme message à tous ceux et celles qui nous regardent, observent, espèrent que nous, membre fondateurs du NPA, avons établi en quelques mois : Les statuts du parti. Les Principes Fondateurs. Une résolution politique en vue des élections européennes de 2009. Une résolution générale sur la situation politique et sociale. Et que maintenant nous sommes prêt à vous accueillir en expliquant notre fonctionnement, notre projet, notre politique et à s'organiser pour les premières élections de ce parti qui se trouve être européennes. L'enjeu n'est-il pas justement de montrer à tous et toutes que notre parti, malgré son « chaos créateur » pour reprendre l'expression de Philippe Corcurff, est avant tout solide ? Solide dans ses convictions ! Solide dans ses propositions ! Solide dans ses militants ! Solide dans sa ligne politique ! Et que nous sommes capable même en pleine construction de repousser une pression médiatique.

Comment pourrions-nous justifier le fait de dire que nos ennemis sont ceux et celles qui pensent que le capitalisme est naturel, normal, obligatoire et dans le même temps s'engager avec des gens qui ont participé à l'épanouissement de ce système depuis 20 ans ? Avant de savoir avec qui on peut battre la droite, il faut que nous, nous nous mettions d'accord sur comment sortir du nucléaire et développer les énergies renouvelables ? Enlever l'indépendance de la BCE ? Établir une constituante ? Interdire des licenciements ? Mettre en place un salaire minimum européen... Il faut savoir expliquer nos propositions pour « populariser » la démocratie afin d'organiser et gérer au plus juste la société. Il faut arriver à faire comprendre qu'il est possible de « socialiser » les entreprises pour que les besoins fondamentaux restent sous le contrôle de l'intérêt général. Au nom de ceux et celles qui espèrent en nous, au nom de ceux et celles qui vont nous rejoindre, au nom du système que nous mettons en place en ce moment à travers les comités locaux, les commissions, les luttes, les échanges internet, les médias du parti... prenons le temps de prendre ensemble la décision et surtout prenons le temps de découvrir le « contenu » de nos éventuels alliés. Aussi, citoyens militants - membres fondateurs du CLAC nous demandons que soit mis en place une Conférence Nationale relative aux élections européennes du 7 juin 2009 et que cette échéance électorale nous fasse éprouver notre soif de démocratie. » (CLAC)

Ligne 135

Ajouter « Quels que soient les alliances ou accords décidés, ils devront respecter un principe de transparence. L'ensemble des analyses, objectifs et décisions concernant d'éventuelles alliances ou accord politiques avec d'autres formations devra être transmis à l'ensemble des comités afin qu'ils puissent en apprécier la pertinence et l'opportunité, conformément à l'idéal démocratique du NPA. Les alliances et accords politiques négociés et mis en œuvre par la LCR n'engagent en rien le NPA qui devra décider lui-même de leur pertinence dans le futur et selon les contextes politiques. » (Comité Aubagne/La Ciotat - 13)

Ligne 142

Après « au mépris de l'intérêt des peuples », ajouter « et participent au mouvement de déréglementation des marchés financiers dont on mesure aujourd'hui les effets » (Comité Paris 12^e)

Ligne 143

Réécrire le début de la phrase ainsi : « Sur la base de ce programme d'urgence en Europe et contre les institutions antidémocratiques de l'union Européenne, nous sommes ouverts... » (Comité Paris 12^e)

Lignes 143 à 150

Remplacer la phrase « Sur la base de ce plan d'urgence... lors des élections municipales » par « Sur la base de ce plan d'urgence en Europe, nous proposons aux forces politiques qui s'étaient engagées en mars 2005 pour le non au référendum sur la constitution européenne de constituer des listes de rassemblement anticapitalistes aux élections européennes, en France, et nous cherchons en particulier à renouveler, prolonger et élargir les accords qui nous ont permis d'être présent avec les listes et une orientation unitaires totalement indépendantes de la gauche institutionnelle lors des élections municipales. » (Comité Lille « vendredi »)

Lignes 143 à 150

Réécrire tout le paragraphe ainsi : « Sur la base d'un plan d'urgence sociale et démocratique, nous sommes ouverts à toutes les discussions envisageant des possibilités de constituer des listes de rassemblement anticapitalistes à ces élections, en France comme en Europe ». (Comité de Choisy le Roi & Thiais - 94)

Lignes 145 à 148

Supprimer de « et nous cherchons en particulier à renouveler » à « lors des élections municipales. » (Comité Paris 18^e Porte Montmartre)

Ligne 148

Remplacer « de la gauche institutionnelle » par « du Parti Socialiste » (Comité de Laval - 53)

Ligne 150

Après « apparition commune lors de ces élections. », ajouter « Si nous décidons de participer aux élections européennes, c'est tout en faire une tribune de nos positions, centrées sur les thèmes suivants : caractère fondamentalement antidémocratique de la constitution de l'UE et de toutes ses institutions. - nécessité pour les travailleurs de s'organiser et d'organiser la réplique à la crise actuelle au niveau européen. - popularisation de l'Europe à laquelle nous aspirons (ou travaillons, au choix) : une libre fédération des Etats Unis socialistes d'Europe. » (Comité Paris 12^e)

Lignes 152 à 170

Ajouter à l'amendement de Clermond-Ferrand « Nous proposerons à toutes les forces anticapitalistes, en Europe, une discussion qui étudie la possibilité d'une apparition commune lors de ces élections. » (Comité Carhaix - 29)

Proposition de réécriture de tout le texte : L'Europe que nous ne voulons pas

L'échec du capitalisme est aussi l'échec du processus baptisé « construction européenne » qui s'apparente davantage à la destruction d'un modèle issu des luttes démocratiques et sociales du 19^e siècle et de la première moitié du 20^e siècle.

D'emblée, l'acte fondateur, le Traité de Rome de 1957, consacre le primat de la dictature du marché. D'emblée, il proclame la liberté d'établissement et de circulation non seulement des personnes et des biens, mais aussi des capitaux et des services. D'emblée, il exclut que la création d'un marché unique s'accompagne d'une harmonisation fiscale et sociale. D'emblée, il organise, sans que les peuples aient été consultés, des transferts de souveraineté qui vident le suffrage universel de tout effet sur les politiques européennes. Au fil des traités successifs, c'est ce projet qui a été mis en œuvre et non l'Europe démocratique et sociale promise par les décideurs politiques.

A partir des années 80, cohérente avec la manière dont elle s'organisait en interne, l'Europe est devenue un acteur décisif de la mondialisation néolibérale transformant la planète en un marché global où tout, le minéral, le végétal, l'animal et l'humain est à vendre et à acheter dans le cadre d'une concurrence qui ne souffre aucun obstacle. Une action planétaire de privatisation de toutes les activités humaines et de leur mise en concurrence a été pratiquée à l'initiative des pays occidentaux dans le cadre d'institutions échappant à tout contrôle démocratique comme l'OCDE, la Banque Mondiale, le FMI et l'OMC. L'Europe, soutenue par chacun des gouvernements, quelle que soit sa composition politique, a été en pointe dans cette « révolution conservatrice ».

Ce que nos gouvernements ont appliqué en France, ils l'avaient au préalable négocié et adopté au niveau mondial et au niveau européen. Ces choix se sont traduits par l'adoption de l'Acte Unique et du Traité de Maastricht, puis par la Stratégie de Lisbonne et les Décisions de Barcelone qui ont accéléré le processus de financiarisation du capitalisme et de privatisation des activités de service. Le bilan de cette Europe-là est inacceptable : 50 millions de pauvres et 18 millions de chômeurs.

Une dégradation substantielle de la qualité de vie suite au fait que les droits collectifs proclamés par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (droit à la santé, droit à l'éducation, droit au logement, droit au travail, droit à la culture, droit à la sécurité sociale, droit à des services publics de qualité, etc.) ont été de moins en moins respectés. Les conquêtes sociales arrachées au cours des deux derniers siècles ont été remises en cause l'une après l'autre. La démocratie a été vidée de sa substance en pratiquant le principe de la délégation au point que le suffrage universel n'est pas en mesure de modifier les politiques européennes.

Cette Europe-là n'est pas la nôtre. C'est une Union européenne voulue par les partis de droite, du centre, mais aussi par la social-démocratie qui a été très souvent à l'avant-garde.

C'est la raison pour laquelle, à la différence du PS et des Verts, en 2005, nous avons dit non au Traité établissant une Constitution pour l'Europe. En 2008, nous avons dit non à son copié-collé qu'est le Traité de Lisbonne.

Nous pensons que dans un certain nombre de matières, l'intérêt des peuples peut être mieux servi dans le cadre européen que dans le cadre national. Nous voulons que pour ces matières, et pour ces matières seulement, s'organise, entre les peuples qui en manifestent la volonté, l'Union des Peuples d'Europe et que soit reconnue et consacrée une souveraineté populaire européenne.

Cette autre Europe réclame une révision radicale des traités européens existants et une remise à plat de la jurisprudence antisociale de la Cour de Justice des Communautés européennes. Sans ces changements, il ne sera pas possible de revenir durablement sur la casse sociale opérée dans chacun de nos pays.

L'Europe que nous voulons ne peut se réaliser sans une transformation profonde des institutions européennes et sans une remise en cause des orientations politiques, économiques et financières mises en œuvre par ces institutions.

L'Europe que nous voulons : l'Union des Peuples d'Europe

Nous voulons remplacer une Europe capitaliste, une Europe du marché et de la concurrence, une Europe du productivisme, une Europe forteresse et belliqueuse par une Europe démocratique et écosocialiste. Nous voulons une Europe démocratique, sociale, écologique ; une Europe de l'égalité, de la solidarité, de la paix.

L'Europe que nous voulons doit adhérer à la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 et la rendre obligatoire sur tout son territoire.

L'Europe que nous voulons n'exclut pas le droit pour la France d'aller plus loin vers une société différente. Le droit européen ne devra en aucune façon contrarier de telles possibilités.

Une Europe démocratique

Les institutions européennes doivent être refondées, car elles ne sont pas démocratiques. Il faut doter le Parlement européen des pouvoirs réels d'une institution parlementaire : l'initiative de la législation dans toutes les matières relevant de l'Union, le vote de toutes les dépenses et de toutes les recettes et surtout des moyens poussés de contrôle du pouvoir exécutif. Il faut que les élus européens soient élus à la proportionnelle selon une loi électorale unique, qu'ils ne puissent cumuler leur mandat avec un autre, qu'ils ne puissent exercer plus de deux mandats et qu'ils puissent être révoqués par les électeurs de leur circonscription dans des cas très précis. Il faut interdire l'accès du Parlement européen aux lobbies. Il faut que la Cour de Justice soit réellement indépendante et que ses attributions ne lui permettent pas de créer du droit qui étende la portée des traités.

Il s'impose de créer un droit des citoyens d'accéder à toutes les informations et à tous les documents de l'Union européenne (sur le modèle du Freedom Information Act).

Il faut instaurer la citoyenneté de résidence pour toutes les personnes qui vivent sur le territoire européen.

Pour cette Europe que nous voulons, nous réclamerons que les peuples qui partagent cette ambition élisent une assemblée constituante afin d'en définir les structures et les modalités de fonctionnement. Nous défendrons le projet d'une Union des Peuples d'Europe.

Une Europe sociale

L'Europe sociale ne peut se réaliser dans le cadre du droit européen actuel. Il faut donc annuler dans ce droit européen toutes les dispositions qui organisent le démantèlement du droit du travail et des services publics, qui remettent en cause les acquis sociaux. Il faut que le droit européen rende possible dans toute l'Europe :

- l'interdiction des licenciements
- la répartition du travail entre tous
- la diminution du temps de travail
- le respect absolu du principe « à travail égal, salaire égal »
- un salaire minimum interprofessionnel européen

- un minimum d'existence européen
- l'harmonisation à l'ensemble des pays européens du droit du travail le plus avancé
- des services publics européens chaque fois que le niveau européen est le plus pertinent (transports aériens, ferroviaires, fluviaux, maritimes ; énergie ; eau, etc)
- le droit de grève européen
- l'interdiction de tout dumping social
- rendre contraignante la directive sur l'information et la consultation des travailleurs
- rendre contraignante pour toutes les entreprises la directive créant le comité d'entreprise européen.

Toutes ces dispositions devront s'insérer dans une version complétée dans ce sens de la Charte sociale européenne du Conseil de l'Europe, dite Charte de Turin (1961) dotée d'un pouvoir contraignant.

Une Europe sociale implique une Europe fiscale. Celle-ci doit se caractériser par :

- la suppression des paradis fiscaux ;
- la suppression du secret bancaire ;
- le contrôle des mouvements de capitaux et la taxation des opérations spéculatives ;
- une harmonisation des fiscalités directes et la généralisation du principe de progressivité ;
- l'interdiction de tout dumping fiscal ;
- l'instauration aux frontières de l'Europe d'une taxe sur tout produit en provenance de pays pratiquant le dumping social, fiscal et écologique.

Il faut créer les conditions d'une autonomie réelle de la Confédération Européenne des Syndicats par rapport aux institutions européennes afin de faciliter, au niveau européen, l'émergence d'un syndicalisme de combat.

Une Europe écologique

Si on ne peut nier quelques avancées dans le domaine de l'écologie, les politiques de l'Union européenne en la matière se caractérisent surtout par leur timidité et leur relative inefficacité tant la Commission européenne et le Parlement européen sont sensibles à la pression des divers lobbies industries automobiles, pharmaceutiques, chimiques, agro-industrielles, biotechnologiques.

Notre conception d'une société écosocialiste implique une remise en question démocratique des finalités de la production, de la consommation et des échanges. Une satisfaction écologique des besoins sociaux doit remplacer la société productiviste du gaspillage qui caractérise le modèle européen. La santé doit avoir la priorité sur toutes les formes d'activités susceptibles de l'affecter.

Il faut relocaliser l'économie, produire sur place ce qui doit être utilisé sur place. Il s'impose de limiter le recours aux

transports et de privilégier les transports ferroviaires, fluviaux et maritimes.

L'agriculture doit évoluer vers un modèle qui nourrisse ceux qui vivent du travail de la terre, qui préserve l'environnement et la santé des consommateurs. L'Europe doit reconnaître pour les siens et pour tous les paysans du monde le principe de la souveraineté alimentaire.

La décision de sortie du nucléaire doit être accompagnée immédiatement d'un programme intégré couvrant à la fois l'incitation aux économies d'énergie, l'accès aux énergies alternatives. Il faut pénaliser lourdement les gaspillages d'énergie et décourager les pratiques coûteuses en énergies non renouvelables.

Une Europe de l'égalité

La laïcité est une condition incontournable de l'égalité. En neutralisant l'espace public de toute ingérence philosophique ou religieuse, elle offre à chacun une égale liberté de croire ou de ne pas croire. La laïcité doit être reconnue. Les délits de blasphème et d'offense doivent être abolis sur tout le territoire européen.

L'Europe que nous voulons doit consacrer l'absolue égalité entre la femme et l'homme. Elle doit garantir l'autonomie de la femme et lui accorder le plein usage du droit au divorce, à la contraception et à l'avortement.

Toutes les personnes qui vivent sur le territoire de l'Europe doivent bénéficier d'un traitement égal. Il faut mettre fin à l'Europe forteresse qui s'enferme égoïstement derrière des barbelés. Il faut appliquer le droit du sol et la citoyenneté de résidence.

L'Europe que nous voulons combattra et punira toutes les discriminations fondées sur le sexe, la race, la langue. De même, toutes les formes d'homophobie seront poursuivies.

L'Europe à laquelle nous aspirons effacera tout ce qui a contribué à l'uniformité et reconnaîtra toutes les diversités qui en font la richesse et s'affirmera comme une société multiculturelle.

Une Europe de la solidarité

L'Europe que nous voulons doit abolir immédiatement la totalité des dettes des pays du Sud qui ont déjà été remboursées au moins sept fois.

L'Europe doit devenir un acteur décisif pour la refonte ou la suppression des institutions internationales nocives pour les peuples (OCDE, Banque Mondiale, FMI, OMC).

Elle doit inverser radicalement sa politique actuelle et se trouver aux côtés des peuples du Sud afin qu'ils conquièrent enfin leur pleine indépendance économique.

Elle doit s'interdire, dans ses choix internes, des politiques qui ont pour effets de priver les peuples du Sud des fruits de leurs ressources et de leur travail pour le seul bénéfice des firmes multinationales (ex: Danone et Nestlé qui ont obtenu la directive permettant de remplacer 5% de cacao par 5% de graisses végétales dans la fabrication du chocolat, ce qui a privé la seule Côte d'Ivoire de 25% de ses recettes et frappé 11 millions de paysans en Afrique de l'Ouest).

Une Europe de la paix et de la justice

L'Europe doit contribuer à l'établissement d'un ordre international où la force du droit remplace le droit de la force. Elle doit se retirer de l'OTAN. Elle doit renoncer à l'arme nucléaire et s'ériger en zone dénucléarisée.

Elle doit soutenir une réforme de l'ONU qui aboutisse à une plus grande représentativité du Conseil de Sécurité et à une plus grande autonomie de l'institution, en particulier dans le cadre des missions de paix.

L'Europe doit cesser de renvoyer dos à dos occupants israéliens et occupés palestiniens et contribuer à la création d'un Etat palestinien indépendant et viable dans les frontières de 1967.

Les chemins d'une autre Europe

Pour réaliser cette Europe que nous voulons, les traités existants et la jurisprudence de la Cour de Justice ne sont plus valables. Ils doivent être abrogés et remplacés par des textes qui offrent le cadre juridique à l'Europe que nous voulons et qui seront issus de la volonté populaire.

S'il faut changer la France pour être en mesure de changer l'Europe, le défi se pose de la même manière dans chaque pays de l'Union européenne. Une Europe des peuples ne peut se construire que par l'irruption des peuples dans ce combat européen. Il est dès lors prioritaire d'établir des liens, de rechercher des convergences, d'entreprendre des luttes qui soient communes aux anticapitalistes de tous les pays de l'Union.

Il y a urgence à mettre en place une coordination européenne des anticapitalistes résolu à combattre l'Europe telle qu'elle se fait au travers des luttes contre les nuisances sociales et écologiques dont elle est responsable. (Comité du Conflit / Prades - 66)

CONTRIBUTIONS D'INSTANCES

CONTRIBUTION 1

LA PARITÉ AU CONGRÈS CONSTITUTIF, POURQUOI? COMMENT?

Seulement 20% de femmes ont participé à la rencontre du 8-9. Sans doute, le fait qu'un seul délégué soit mandaté par comité a beaucoup compté. Pour autant, c'est un problème qu'il nous faut analyser et réfléchir ensemble afin d'y remédier.

La parité pourquoi?

Notre organisation, dans sa composition, n'est pas paritaire. Cela s'explique par la place des femmes dans la société, en général. Faut-il pour autant se résigner à l'absence de parité parmi les délégués dans les rencontres nationales? Non. Parce qu'une organisation recrute à son image. Plus les femmes prennent les choses en main, plus elles recrutent d'autres femmes qui prennent confiance à leur côté. En donnant confiance aux femmes, on pourra sans aucun doute faire avancer les choses, même si on ne devient pas complètement paritaire ...

Nous ne construisons pas une organisation dans laquelle les femmes s'occuperaient des collages, de la diffusion des tracts, des planning, de la présidence des réunions alors que les hommes feraient les introductions aux débats, des interventions longues et seraient présents aux réunions et autres commissions nationales. Si nous n'y prenons pas garde, par l'intermédiaire, entre autre de la parité, nous tendrons vers cela. En effet, notre organisation n'est pas en dehors de la société et les schémas liés à la construction des genres s'y reproduisent. Il s'agit donc de construire une contre-pression dont la parité est un élément.

La parité est un guide. Cela signifie que nous sommes volontaristes et que nous souhaitons que les femmes prennent toute leur place dans le processus. Cela ne se fait pas automatiquement. En effet, les mécanismes liés à l'oppression spécifique des femmes qui prennent racine dans l'éducation et la division sociale du travail existent dans et hors le monde militant. A temps de militantisme égal, âge égal, lieux d'intervention équivalents, une militante dira qu'elle est moins légitime qu'un homme. La parité est une façon de répondre à cela, de contrebalancer les mécanismes habituels de la société dans laquelle les hommes ont moins de peine à

trouver une place non seulement qui leur convienne mais aussi qui les mette en avant.

Il nous paraît important de revenir sur la parité en elle-même. Il ne s'agit pas d'une fin en soi. Il n'est pas question de « mettre des femmes » pour respecter des quotas, c'est-à-dire de construire des « potiches » qui seraient là, non pour ce qu'elles font, ce qu'elles défendent, mais simplement parce qu'elles sont des femmes. Défendre la parité de cette façon serait contre-productif car loin d'améliorer la confiance des femmes en elles-mêmes, cela les dévaloriserait finalement. Au contraire, la parité est un travail de longue haleine pour former des femmes et leur donner confiance. Cela ne peut pas se réduire à 10 minutes de discussion au moment de l'élection des délégués...

La parité comment?

Nous considérons que l'ensemble des femmes du NPA ont un rôle à jouer non seulement dans leur comité, mais aussi au niveau national. Une organisation dynamique en prise avec ce qu'il se passe dans la société ne saurait être représentée lors de son congrès constitutif par des délégués qui ont tous le même profil. Le parti que l'on construit doit être représenté dans sa totalité. Bien sûr, il n'est pas question non plus que des militants hommes qui auraient joué un rôle particulier se retirent sous prétexte qu'« il faut des femmes ». Il n'y a pas de recettes et chaque comité est en mesure de penser l'ensemble des enjeux.

Certains pourraient répondre que les femmes ne veulent pas se proposer malgré les propositions du comité. C'est normal, c'est lié à la société dans laquelle on vit où les femmes se sentent moins légitimes. On ne peut s'arrêter là. Au dernier moment, dans une réunion de désignation de délégués dans laquelle se sont déjà proposés plusieurs hommes, ce n'est pas évident de se porter volontaire même si on y est encouragée. Il peut sembler inutile d'ajouter une candidature supplémentaire et ceux qui se sont proposés ont toutes les chances d'être légitimes et efficaces. Il n'est pas question, à ce moment là, de forcer les camarades femmes à se présenter car ce serait contre-productif.

Il s'agit donc d'avoir la discussion dès le mois de janvier, avec des militantes afin qu'elles ne soient pas prises au dépourvu lors de la réunion de désignation des délégués. Il s'agit de faire passer le message qu'elles ne seront pas toutes seules, que leurs interven-

tions éventuelles peuvent être préparées à plusieurs et qu'on ne leur mettra pas la pression pour intervenir si elles ne le sentent pas et ont besoin de temps pour prendre confiance en elles. C'est progressivement, à force d'être présentes dans ce type de cadre, que les militantes commenceront à savoir quoi dire et comment le dire. L'important, c'est de se lancer et de commencer le plus vite possible. On veillera aussi à rappeler, en particulier aux femmes, qu'elles peuvent compter sur la prise en charge collective des questions de garde (crèche au congrès? ou dans tous les cas, financements des frais de garde).

Commission femmes de la Région Parisienne.

CONTRIBUTION 2

ADRESSE DE LA RENCONTRE NATIONALE ÉCOLOGIE AUX MILITANTS DU NPA (14 DÉCEMBRE 2008)

Le succès de la première rencontre nationale du NPA consacrée à l'écologie a montré une prise de conscience importante et en progrès concernant les conséquences politiques de la crise écologique au sein gauche radicale. Il s'agit désormais pour le NPA de franchir un cap supplémentaire et de s'affirmer comme un parti anticapitaliste qui intègre la critique écologiste du mode de production capitaliste et des errements des ex-sociétés du «socialisme» bureaucratique. L'ampleur de la crise écologique provoquée par le productivisme capitaliste, conjuguée aujourd'hui à la crise économique, met désormais en danger des millions de vies humaines, et en premier lieu celles des populations les plus pauvres. L'heure n'est plus à faire de l'écologie un supplément d'âme, une revendication parmi d'autres, mais bien d'en reconnaître la transversalité. En effet, nulle question sociale ne peut être appréhendée sans en saisir la dimension écologique, qu'il s'agisse d'emplois, de choix industriels ou de services publics ; notre écologie doit donc enrichir notre projet émancipateur. La prise en compte de la question écologiste par la droite et la gauche sociale-libérale conduit le plus souvent à faire reposer sur les plus pauvres les conséquences des dégradations environnementales comme celles de la crise sociale. Le NPA ne sera crédible que s'il sait articuler ces deux dimensions, que s'il arrive à répondre à l'urgence



environnementale comme à l'urgence sociale. Il le sera d'autant plus s'il parvient à nouer des liens solides et durables avec les courants et les mouvements de l'écologie radicale. Il devra pour cela impulser des mobilisations de masse sur les questions écologistes et nourrir les mobilisations sociales d'une conscience écologiste.

Cela implique de formuler un plan d'urgence liant ces deux aspects de la crise, mais aussi d'articuler la nécessité de réponses immédiates et d'un projet d'ensemble à moyen et long terme. Autrement dit il s'agit que les travailleurs et les populations s'approprient un véritable programme transitoire social et écologiste, notamment autour des problèmes de changements climatiques, de la santé, pour une agriculture paysanne et une pêche artisanale respectueuses des équilibres environnementaux, ou encore pour la sortie du nucléaire. Ce projet à moyen terme doit affirmer la nécessité de la planification démocratique, c'est-à-dire la maîtrise collective de l'appareil de production, afin de viser sa profonde réorientation, ce qui nécessite la remise en cause du caractère sacré de la propriété privée capitaliste. En effet le NPA doit aujourd'hui être capable de répondre aux questions: qui produit, qu'est-ce qu'on produit, pourquoi et pour qui on produit, où et comment on produit, et qui décide? Notre écologie est intrinsèquement liée à une visée radicalement démocratique. Pour se réapproprier nos vies, nous devons nous réapproprier notre environnement.

Un tel projet nécessite, au-delà de la lutte quotidienne, de créer un nouvel imaginaire politique, qui écarte le productivisme et le consumérisme, qui promeuve d'autres modes de vie, car c'est aussi à travers la vision d'une autre société que nous pourrions disputer l'hégémonie à l'écologie libérale.

La gravité de la crise environnementale va accélérer la prise de conscience des dangers qui menacent la planète et l'humanité; dans ce contexte le NPA doit proposer un projet politique qui donne une perspective sociale et écologiste et être un outil qui impulse les luttes sur ces terrains.

Alors, tous ensemble, militants et militantes du NPA, retrouvons nos manches pour construire un parti anticapitaliste radicalement écologiste.

Pas de socialisme sans écologie, pas d'écologie sans socialisme !

CONTRIBUTION 3

Présentation:

La contribution suivante a été adoptée lors d'une réunion nationale de 17 militants du NPA des secteurs santé social protection sociale, (branche santé de la LCR et militants du NPA région parisienne). Nous le soumettons au débat préparatoire à notre 1er congrès

SANTÉ SOCIAL PROTECTION SOCIALE

POUR DES COMMISSIONS THÉMATIQUES ET COORDONNANT L'ACTIVITÉ DES MILITANTS DANS LES SECTEURS PROFESSIONNELS

Le projet de statuts provisoires soumis au 1er congrès du NPA prévoit (titre 4) l'existence de « commissions thématiques » qui « participent à l'élaboration d'orientations et d'actions » « ouvertes à toutes et tous », « elles sont coordonnées régionalement et nationalement ».

Il prévoit « également les réunions de secteurs professionnels, de secteurs d'activité; tout ce qui permet d'agir ensemble avec plus d'efficacité ».

Dans ce cadre, nous voudrions proposer

- 1) La création d'une commission nationale santé social protection sociale du NPA, et de commissions régionales
- 2) L'organisation de secteurs professionnels coordonnant l'activité des militants dans les 3 champs de la santé, de la protection sociale et de l'action sociale.

Nous proposons que ces commissions soient à la fois

- des commissions thématiques participant sous la responsabilité des différentes instances du NPA à l'élaboration du parti sur les questions de santé, de protection sociale et de l'action sociale.
- des lieux de coordination de l'activité des militants travaillant dans le secteur, avec une autonomie à définir de chacun des 3 secteurs.

Les questions de santé de protection sociale, les politiques d'action sociale, sont des questions politiques à part entière pour l'ensemble des salariés, et donc pour l'ensemble du NPA.

Elles concernent donc l'ensemble des militants. Les professionnels du secteur ont un rôle particulier à y jouer, mais ces commissions doivent être ouvertes à toutes celles et ceux qui ont une réflexion et une intervention sur ces questions (par exemple: associations de patients, militants de comités de défense des hôpitaux etc.)

Ces commissions ont pour but la participation à l'élaboration du NPA.

Le but de ces commissions est de favoriser la prise en compte des questions de santé de protection sociale, et d'action sociale par les différentes instances (Conseil Politique Nationales, instances exécutives ou coordinations locales, comités locaux) et non de s'y substituer.

Ces commissions doivent également permettre de coordonner l'activité des militants du NPA sur leur lieu de travail, dans leur secteur professionnel, avec pour perspectives la construction des mobilisations des salariés du secteur (définition de revendications et de modalités d'action, développement de l'auto-organisation...)

Un parti qui vise à la transformation sociale en s'appuyant sur les luttes des salariés, se doit en effet de débattre de l'intervention de ses militants sur leur lieu de travail, à la fois en tant que militants du NPA et aussi dans les associations syndicales collectifs...auxquels ils appartiennent, dans le respect le plus

rigoureux de l'indépendance et de la démocratie de ces organisations.

La création de structures professionnelles ou d'établissement du NPA ou l'appartenance des militants à des comités territoriaux relève des structures locales et des militants concernés.

Quelque soit la situation, l'existence de commissions régionales et de la commission nationale doit

- favoriser l'information de tous les militants
- alimenter leur discussion,
- aider à coordonner leur action

On peut ainsi envisager, la publication d'un ou de bulletins d'informations, l'ouverture d'un site internet, l'organisation de réunions régionales ou nationales de militants des secteurs. Des tracts nationaux de secteurs pourront être élaborés

Commission nationale et commission régionale.

L'existence de commissions régionales nous semble un niveau favorable de réflexion et de coordination des activités dans le secteur.

Pour des raisons à la fois financières et de démocratie, la commission nationale ne pourra accueillir toutes les bonnes volontés. Il serait souhaitable qu'elle soit l'émanation des commissions régionales en s'efforçant de respecter au moins la parité (dans un secteur très majoritairement féminin) et la représentation des groupes professionnels, des engagements militants bref de la diversité du NPA. La commission nationale devra travailler en lien avec la structure chargée de coordonner le travail dans les entreprises.

Commissions uniques et autonomie des secteurs professionnels.

L'existence de commissions uniques santé social protection sociale se justifie par la complémentarité des 3 champs.

Comment parler de santé sans aborder les questions de protection sociale?

Les secteurs de la santé et celui du médico social Politiques sociales, action sociale et protection sociale sont très liées.

Le regroupement de ces 3 champs doit pourtant laisser la place à une autonomie de chacun des secteurs professionnels.

CONTRIBUTION 4

Comité NPA de Choisy le Roi (94)

LE MILITANT SYNDICAL, PILIER DU NPA À CONSTRUIRE

Dans la société capitaliste, le rapport de forces entre les classes se concrétise dans les institutions (État, Sécurité sociale, etc.) Ce rapport de forces général se projette dans le mouvement ouvrier dans le rapport de forces entre les bureaucraties réformistes et les militants anti-capitalistes. Le poids des institutions et des bureaucraties conditionne en partie la construction du mouvement social et du NPA.

1. La rupture avec le capitalisme passe par une rupture dans les pratiques sociales

Pour le militant du NPA salarié ou étudiant, se syndiquer est fondamental. Il ne s'agit d'idéaliser le syndicaliste mais de montrer qu'il est objectivement placé en situation d'apprentissage permanent d'une pratique démocratique et revendicative de masse. Cette pratique doit entrer en résonance avec une formation sur les acquis théoriques du mouvement ouvrier. Pour résumer, le militant syndical démocratique et revendicatif fait l'expérience quotidienne avec ses camarades de travail du rapport de domination patronal. La réponse, que ce type de syndicaliste cherche à construire avec les travailleurs, se traduit par un partage quotidien de l'information, par une analyse collective de la situation et des possibilités d'agir, et à certains moments privilégiés par des décisions collectives d'action. A proximité des militants, les travailleurs savent souvent détecter et mesurer un éventuel écart entre un discours et une pratique qui prétend coller à leurs attentes. Aucun autre environnement ne permet à un grand nombre de militants de se forger dans l'adversité la conscience nécessaire à la construction d'organisations, syndicales ou politiques, indépendantes des institutions et des bureaucraties. C'est pourquoi, les syndicalistes doivent constituer la colonne vertébrale du NPA, non pas en tant que syndicalistes mais, comme militants porteurs d'une pratique sociale ancrée dans le quotidien des travailleurs et contrôlable par eux-mêmes.

2. NPA et syndicats

Les réticences à organiser les syndicalistes dans un parti sont compréhensibles au regard du bilan désastreux de l'histoire de la soumission de la CGT au PCF, la fin justifiant les moyens pour arriver à transformer la société, y compris au mépris de la démocratie dans les luttes. Le principe démocratique doit régir l'organisation des syndicalistes dans le NPA.

2.1. Dans le mouvement social

En tant que syndicaliste, le militant du NPA ne doit jamais perdre de vue que les décisions syndicales doivent se prendre dans les structures (syndicat, UD, FD, etc.) car aucun raccourci n'existe dans la destruction du contrôle bureaucratique sur le mouvement social. Son développement nécessite d'affronter les bureaucraties syndicales dans les structures auxquelles ont adhéré une partie significative des travailleurs. Le militant du NPA doit être le meilleur défenseur du fonctionnement transparent et démocratique dans le syndicat comme dans l'AG des travailleurs qui a vocation à contrôler la lutte, notamment contre les manœuvres bureaucratiques. En étant exemplaire sur le respect du mandat syndical obtenu par le vote des travailleurs, le syndicaliste du NPA est beaucoup plus crédible pour exiger avec eux que les directions syndicales n'auto-limitent pas les luttes.

2.2. Dans le NPA

Afin de mener efficacement ce combat, un syndicaliste doit pouvoir s'enrichir de l'expérience des autres camarades du NPA. Il faut en conséquence organiser l'échange et même la confrontation des points de vue. Ainsi, la structuration majoritairement locale du NPA doit être complétée par une organisation professionnelle et inter-syndicale de ses militants d'entreprise. Ce lieu d'élaboration d'une orientation pour construire le mouvement social ne serait pas un « commandement général » alternatif aux structures bureaucratiques mais travaillerait à réunir les conditions de leur dépassement par la qualité de la réflexion sur les pratiques les plus efficaces pour construire le mouvement social. Dans un triangle rassemblant essentiellement des militants (et non pas des structures) de la CGT, de la FSU et de Solidaires, il est possible de travailler à l'émergence d'un syndicalisme de lutte. La synthèse des pratiques sociales diverses (de militants d'entreprise et dans la jeunesse, de militants associatifs, de chercheurs sur le mouvement social, etc.) doit servir de fil à plomb dans la construction du NPA. Le choix fait à cet égard déterminera la nature profonde du parti à construire.

3. Propositions

3.1. Créer des branches professionnelles

Pour équilibrer une structuration majoritairement locale, il faut organiser les syndicalistes dans le NPA par branches à la fois professionnelles et intersyndicales pour les aider à partager des informations fiables et récentes sur l'état du mouvement social dans leur profession et au-delà. Des rencontres interprofessionnelles doivent permettre de travailler à une synthèse du travail collectif. La richesse et la qualité des pratiques ainsi reconnues et intégrées à un niveau politique doivent aider le NPA à se prémunir contre diverses dérives: arrivisme et opportunisme, bureaucratisme mais aussi sectarisme radical et, à terme, clientélisme municipal.

3.2. La question des mandats et des décharges

Il faudrait limiter à 9 ans maximum (un temps pour apprendre la fonction, un autre pour la remplir pleinement et un dernier pour former un remplaçant) la participation des militants du NPA à des mandats de représentation syndicale et/ou institutionnelle dès lors qu'elle implique un éloignement vis à vis du rapport de domination patronal. Un retour à une activité professionnelle, indispensable, doit être annoncé et préparé dès le début du mandat du militant en termes de parcours à la fois professionnel et politique. L'exemplarité des militants du NPA, au niveau politique comme au niveau syndical, leur donnera la crédibilité nécessaire pour mener le combat sur cette norme démocratique en phase avec les potentialités du mouvement social.

CONTRIBUTION 5

Contribution congrès NPA du Comité iter-entreprises de Pessac (Gironde)

Intervention sur les lieux de travail et politique dans les syndicats

Les attaques que nous subissons suscitent la révolte - celle de la jeunesse grecque, celle des lycéens qui ont contraint Darcos à un premier recul - provisoire- celle des salariés - et des manifestations de plus en plus radicales, cherchant une issue vers un tous ensemble.

Mais, nulle part, on ne parvient à la convergence.

Certains, espèrent, regardent vers le NPA, lui demandant de lancer un appel pour débloquer la situation.

Notre nouveau parti est faible, son implantation dans le monde du travail peu profonde encore, il ne saurait palier aux carences des syndicats.

Ils annoncent une journée interprofessionnelles, le 29 janvier. Nous ferons tout pour qu'elle ne soit pas sans lendemain.

Ce constat mesure les responsabilités qui sont les nôtres dans le monde du travail.

Nous implanter sur les lieux de travail

L'entreprise, le service, sont le cœur de l'exploitation, de la lutte de classe quotidienne.

Notre parti doit se donner l'objectif d'y intervenir.

Le NPA nous offre les bases pour construire des groupes militants d'entreprises.

Ces groupes se dotent d'une presse, populaire, de bulletins d'entreprise réguliers pour combattre l'idéologie patronale. L'éditorial hebdomadaire donne le point de vue du parti, unifie notre intervention politique dans le pays, les échos interviennent sur les problèmes quotidiens, au plus près des préoccupations des salariés. Il s'agit, non d'une presse syndicale - quasi inexistante - mais, partant du quotidien, de faire de la propagande anticapitaliste, de défendre nos perspectives socialistes.

Cette première tâche, primordiale, d'intervention du parti, ne saurait, pourtant, suffire.

Nous ne pouvons nous détourner des syndicats.

S'ils sont incapables, actuellement, de jouer leur rôle, nous devons nous demander comment intervenir pour changer les choses et reconstruire un syndicalisme de classe.

Reconstruire un syndicalisme de classe

Les rangs syndicaux sont très faibles. Les directions ne se soucient que de négocier les reculs, sous prétexte de sauver ce qui peut l'être. En signant l'accord de "représentativité" avec le Medef, la CGT et de la CFDT espèrent devenir ses interlocutrices privilégiées et marginaliser les autres syndicats. Nous ne saurions nous satisfaire de cette situation.

Redonner goût aux travailleurs de s'organiser

Les directions syndicales ont les mains libres en l'absence de bases nombreuses, combatives, capables d'imposer un autre cours.

Cette situation n'est pas irréversible.

Nous voyons des signes de changements : des jeunes s'organisent, créent des bases nouvelles, dans des secteurs très "durs" encore inorganisés, commerce, restauration, sans papiers. La montée des luttes pousse à l'organisation et des nouveaux, jeunes ou moins jeunes, vont se tourner vers les syndicats, apporter un sang neuf.

La reconstruction se fera à la base.

Les militants du NPA sont partie prenante de ce renouveau.

Donnons l'objectif à tous nos camarades de rejoindre un syndicat, le renforcer dans leur boîte, branche professionnelle ou union locale.

Malgré les obstacles bureaucratiques, faisons vivre une nouvelle démocratie, donnons le goût aux travailleurs de se réunir et prendre en mains la direction des luttes et des syndicats.

Pour discuter cette intervention, politique et syndicale, des moyens de s'organiser, nous aurons besoin de lieux de débat, de commissions régulières de mise en commun de nos expériences.

Défendre les perspectives anticapitalistes

Nous devons engager le débat sur nos pratiques syndicales.

Les changements des consciences imposent la révision des idées du passé.

Rendus méfiants par les politiques passées de partis faillis, qui avaient instrumentalisé les syndicats derrière des gouvernements anti ouvriers, certains militants syndicaux se censurent, craignent d'intervenir politiquement.

Mais la vraie menace, aujourd'hui, c'est que les syndicats deviennent des "courroies de transmission"... du patronat !

Le syndicat, c'est l'organisation large, regroupant tous les salariés, quels que soient leurs choix politiques.

Les révolutionnaires y militent dans le respect de la démocratie, des structures syndicales, sans imposer leurs idées.

Ce qui ne veut pas dire les taire !

Nous nous voulons les porte parole de la base militante, pour faire contre-poids aux appareils, reconstruire des organisations utiles aux travailleurs.

Face aux directions paralysées, ayant abdiqué du changement social, les militants anticapitalistes peuvent, seuls, proposer des perspectives, des objectifs de lutte.

Toute la situation pousse, non à l'apolitisme, mais à la maturation des consciences et pose à un niveau de masse la nécessité, la possibilité du changement social.

Nous postulons à prendre toute notre place dans le syndicat, à assumer des responsabilités à tous niveaux, sans nous censurer, sans cautionner les abandons des appareils.

L'initiative du 29 novembre, impulsée par des camarades de l'USTM va dans ce sens.

Une nouvelle démocratie, plus large

Ces dernières années, chaque montée des luttes a vu la création d'organisations dépassant l'étroitesse des rangs syndicaux : coordinations, comités interpro regroupant des militants politiques, syndicaux, associatifs, AG démocratiques des lycéens et étudiants.

La nouvelle montée des luttes mettra plus largement une telle perspective à l'ordre du jour.

Nous nous emparerons de toutes les occasions pour appeler à cette démocratie, faire élire des comités de luttes, de grève, permettant à tous, syndiqués ou non, de diriger, prendre le contrôle.

Ce sera un pas, le premier apprentissage vers le contrôle, la prise en mains par les travailleurs des entreprises, de la société.

Les changements de consciences à la base de la construction d'un parti ouvrier, mettent à l'ordre du jour la nécessité, la possibilité et les moyens de réimplanter les perspectives socialistes révolutionnaires dans le monde du travail, de reconstruire une conscience de classe.

CONTRIBUTION 6

HANDICAPÉS : UNE QUESTION SOCIALE

Dans cette société, les handicapés sont en butte aux inégalités sociales et le handicap est une des principales causes de discrimination.

1-Le Chômage et la précarité,

Les travailleurs du secteur ordinaire subissent de plein fouet l'aggravation des conditions de travail, l'intensification de l'exploitation (métallurgie, bâtiment). Nombre de travailleurs se retrouvent handicapés à vie ou atteints de maladies graves invalidantes.

Le taux de chômage de ces travailleurs est plus du double de celui des travailleurs valides. Les contrats aidés restent des contrats précaires. Le maintien dans l'emploi n'est pas la priorité des patrons. C'est au chômage et à la précarité que ces travailleurs sont condamnés.

Les quotas légaux d'embauche des handicapés ne sont pas respectés ni dans le privé, ni par l'Etat. Plus de 20 % des 100.000 entreprises d'au moins 20 salariés ne comptent aucun handicapé.

Le privé (Peugeot, les banques...) n'hésitent pas à faire appel à la main d'œuvre du secteur du travail dit « protégé » géré par les associations d'handicapés. 120.000 handicapés (15 % des travailleurs handicapés) aux salaires de misère travaillent dans ces vraies entreprises de sous-traitance que sont les Entreprises Adaptées (EA) ou les Etablissements et service d'aide par le travail (ESAT).

Dans les EA, le statut de salarié licencié existe depuis la loi de février 2005. Comment rendre rentable une entreprise adaptée qui a dans son effectif 80% de travailleurs handicapés ? On a dégraisé, on ferme, on reclasse en ESAT avec un salaire divisé par deux. Dans les centres de distribution de travail à Domicile (CDTD) le travail à la pièce retrouve une nouvelle jeunesse.

Maintien dans l'emploi, respect des quotas d'embauche. Interdiction des restructurations des EA, salaires à 1500 euros dans les EA et les ESAT.

2-Des ressources en dessous du seuil de pauvreté

La revalorisation des rentes de maladies professionnelles et des pensions d'invalidité sera en 2008 de 0,8%. L'allocation adultes handicapées (AAH) é taux maximum est de 652 euros alors que le seuil de pauvreté en Europe est de 800 euros par mois.

Le RSA handicapés qui vise à contraindre les handicapés à reprendre un travail précaire, sera à peine supérieur et change le mode de calcul de l'obligation d'emploi au profit des patrons.

Un travailleur en EA touche le SMIC maximum ou quelques euros au dessus. Un travailleur en ESAT touche 55 % du SMIC au maximum.

La retraite moyenne d'un travailleur handicapé ayant eu une activité complète en travail protégé est de 500 euros.

Revenus égaux à 1500 euros net mensuel, hausse de 300 euros de tous les minimums sociaux

3-Un droit à la scolarité formel

La généralisation de la fréquentation de l'école par les élèves en situation de handicap a permis de faire taire la colère des parents ne trouvant pas de structures adaptées permettant à leur enfant d'accéder à l'éducation. Cependant, même si l'accès à l'école se trouve de plus en plus possible, l'accès au savoir lui ne s'est pas amélioré et rien n'a été fait pour aller dans ce sens.

Le travail des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) censées accompagner les enfants handicapés dans leur scolarité, du fait de leur carence en formation et de leur statut précaire, ne se résume qu'à assurer l'accessibilité des locaux et la survie à l'intérieur, alors qu'il pourrait être un véritable accompagnement éducatif et pédagogique. Les enseignants référents sont débordés et bien souvent ne connaissent les élèves qu'à travers la paperasserie administrative. Les enseignants sont eux mis en difficulté face aux divers handicaps du fait de la pauvreté de leur formation en la matière et du manque de soutien.

D'autre part, l'entrée des élèves en situation de handicap dans l'école met en lumière un dysfonctionnement récurrent de l'accès au savoir de manière générale. Celui-ci est lié à la non prise en compte des différences dans les rythmes d'acquisitions et dans les moyens d'y parvenir. Chaque élève devient handicapé dans sa scolarité dès lors qu'il n'entre pas dans le moule préparé par les programmes de l'éducation nationale.

Or le programme d'accompagnement des élèves en difficulté est mis à mal avec la suppression progressive des RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) et la diminution de la disponibilité des enseignants mais aussi par la diminution des crédits alloués à la recherche.

L'éducation nationale est utilisée comme un moyen de sélection de la société capitaliste, il convient de rappeler que tant que cette situation n'aura pas changé, l'inégalité face à l'accès au savoir ne sera pas résolue.

Titularisation massive et formation d'enseignants spécialisés, titularisation des AVS, formation à l'accompagnement, maintien et développement de l'action des RASED, multiplication des alternatives pour la scolarisation des enfants en situation de handicap afin d'offrir un parcours de formation réellement adapté, développement de la recherche en éducation.

5- Une santé et un accompagnement social au rabais

A la casse de l'hôpital public (loi Bachelot dite « patient, santé, territoire ») s'ajoute une réforme libérale des structures médico-sociales dont le principal objectif est la réduction des coûts. La création des Agences Régionales de Santé et la mise en place des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens obligeront les structures médico-sociales à être rentables. Déjà, les conventions collectives des salariés du secteur sont menacées.

Les déremboursements, les menaces pesant sur l'ALD (affection longue durée), les franchises médicales, le forfait hospitalier et l'exclusion de la CMU complémentaire, touchent gravement les handicapés dans l'accès aux soins.

Santé gratuite, pour un service public du médico-social.

Le socialisme que nous voulons devra éliminer les discriminations dont sont victimes les handicapés, favoriser leur intégration sociale dans la cité, dans les collectifs ordinaires de travail, en finir avec les ghettos, avec l'exclusion.

Commission handicap

Annabelle (comité NPA Creuse), Frédéric (comité NPA Montreuil-Ouest), Gilles (comité NPA Créteil-Bonneuil), Jacques (comité NPA Bordeaux-centre), Leslie (comité NPA Paris 20), Marc (comité NPA Paris 13), Nathalie (comité NPA Villeneuve Saint-Georges), Philippe (comité NPA Paris 13), Pierre (comité NPA Avignon Extra Muros), Tony (comité NPA Les Lilas 93)

CONTRIBUTION 7

POUR UN PARTI, PERSPECTIVE ANTICAPITALISTE À LA RÉVOLTE DES BANLIEUES

Contribution du Comité de Lormont (33)

La révolte des banlieues de 2005 a été un révélateur des profondes inégalités creusées par les politiques patronales et gouvernementales dans ces quartiers depuis les ZUP et ZEP jusqu'aux plans Banlieue d'aujourd'hui...

Elle a rendu les banlieues visibles, le désarroi et la rage qui y existent, et pas seulement chez les jeunes, mais aussi la rupture, même mal formulée, avec des politiques de clientélisme et d'assistantat de gauche, et le rejet du mépris et la répression de droite.

Les Comités NPA s'investissent aujourd'hui dans les quartiers populaires, comme la LCR l'avait déjà fait dans certains quartiers par une intervention politique ou municipale.

La concentration des attaques patronales de droite et de gauche y

a entraîné, en plus des bas salaires et la précarité, le recul voire la disparition de services publics, de plus en plus d'emplois « aidés » par l'Etat et les communes, en particulier pour les jeunes des cités, la mise en place de dispositifs ZUS, ZFU...

Ces attaques ont fait de ces quartiers des lieux de relégation collective, de discriminations exacerbées, aggravées surtout depuis Sarkozy par une présence policière aux contrôles au faciès et bavures sans nombre...

Pour toutes ces raisons, nous voulons donner une réponse politique au révélateur qu'a été la révolte des banlieues.

Des perspectives de mobilisation et d'organisation

Les habitants des quartiers défavorisés sont d'abord victimes du chômage, des emplois au rabais, de l'exclusion, doublés de discriminations liées à l'origine et au lieu d'habitation.

Nous revendiquons qu'aucun revenu ne soit en dessous de 1600 euros net, l'augmentation de tous les salaires de 300 euros, de même que des embauches en CDI, de vrais emplois statutaires de l'Etat ou des communes, l'interdiction des licenciements et le remboursement des aides aux entreprises, bien souvent pour licencier...

Nous nous battons aussi pour la défense et le développement de vrais services publics, la fin de la cession de missions publiques à des associations aux emplois souvent précaires.

Nous dénonçons les Zones Franches et d'autres dispositifs qui exonèrent et subventionnent les entreprises sans créer d'emplois.

Nous sommes opposés à l'ANRU, aux démolitions de HLM plus nombreuses que les reconstructions, souvent plus chères et faites sans concertation avec les habitants.

Toutes les attaques gouvernementales ont entraîné une politique de plus en plus répressive vis-à-vis des habitants.

Nous exigeons le droit de vote des étrangers à toutes les élections, l'abrogation de toutes les lois liberticides, la suppression des corps de répression comme la BAC, le désarmement des polices municipales et la fin de l'impunité pour les policiers auteurs de violences.

Que la police s'attaque à la délinquance en col blanc ! Les habitants aussi ont été capables, comme en 2005, de veiller eux-mêmes sur leurs quartiers. Contre la délinquance, il faut un vrai service public d'Education et des milliers d'emplois statutaires d'animateurs et de travailleurs sociaux.

Ces mesures et bien d'autres ne pourront être imposées que par la mobilisation des habitants autour d'une politique en rupture avec la gestion capitaliste du système et ses institutions.

Regrouper, donner le goût de l'action collective pour lutter

Les problèmes les plus aigus dans les quartiers ont une origine sociale : le regroupement de populations pauvres et peu qualifiées issues de l'immigration, avec des habitants d'origine européenne dans les mêmes situations.

Ce qui entraîne une relégation raciale et culturelle, aggravée pour les jeunes et surtout les jeunes filles. Nous luttons avec les associations antiracistes contre les discriminations raciales. La présence de nombreuses communautés africaines n'en fait pas des quartiers musulmans victimes d'islamophobie, mais des quartiers de pauvres où de nombreuses filles et femmes musulmanes ne veulent pas subir le poids de l'islam ni d'aucune religion en plus de leurs difficultés sociales.

Les habitants des quartiers sont pour la plupart des travailleurs des grandes villes ou zones industrielles. Juste après la révolte des banlieues, des centaines d'ouvriers issus de cités ont fait grève aux usines Citroën Aulnay pour leurs salaires et des embauches.

Le mouvement étudiant de 2006 contre le CPE a défendu l'amnistie des jeunes de banlieue emprisonnés, et l'abrogation de la Loi d'égalité des chances dont un volet instituait un service civil aux jeunes « récalcitrants ». Ce mouvement répondait ainsi à des problèmes posés par les émeutes de 2005.

Une perspective révolutionnaire est nécessaire à la révolte des banlieues, une réponse politique qui ne peut que regrouper par en bas toutes les énergies en rupture avec ce système, unir la classe des salarié-e-s.

Pour une perspective anticapitaliste dans les quartiers populaires

C'est d'une perspective de rupture, de lutte, de fierté populaire que les quartiers ont besoin. Dans certains quartiers, des militants du PC ou du PS à ses débuts offraient un cadre humain et politique pour se défendre, s'éduquer, s'organiser contre le capitalisme, même si c'était bien encadré et sur des bases nationalistes. Cette époque est finie.

Nous pouvons être les acteurs d'une reconstruction politique dans les quartiers populaires, riches de leur jeunesse, de leur cosmopolitisme, de leur insoumission, en même temps que premières victimes du capitalisme et des reculs successifs des politiques sociales et des idées de progrès.

Quel que soit le moyen, notre intervention politique directe est indispensable pour recréer des liens militants, réintroduire, actualiser les idées et l'expérience de la lutte du monde du travail dans les quartiers.

En organisant, en étant des animateurs de résistances avec ceux qui luttent au quotidien, nous pouvons y donner vie à un parti à la base, un parti populaire et révolutionnaire, lié aux expériences et luttes passées, pour l'émancipation démocratique de tous les opprimés.

CONTRIBUTION 8

COMITÉ NPA DES LILAS (93)

Remarques concernant le texte : Principes fondateurs :

Il y a selon nous des manques, concernant les OGM ou la police, par exemple. Nous espérons que cela fera partie des enrichissements ultérieurs du texte. Par ailleurs le fait de se focaliser sur les grands moyens de productions fait débat

Remarques concernant le texte sur les statuts :

Chapitre 2:

Nous nous posons des questions concernant les règles établissant le temps partiel et la rémunération des permanent-e-s du NPA. Sur quelle convention seront-elles/ils rattaché-e-s? Il faudra être vigilant-e-s et s'assurer que la grille salariale corresponde bien aux valeurs du NPA et que les salaires soient équitables.

Chapitre 3:

Nous avons des interrogations en ce qui concerne la structuration: quelle autonomie pour les comités? Où se situent les comités dans le parti? Nous souhaiterions qu'un organigramme soit produit pour justement pouvoir se positionner. Qui valide (et comment) les coordinations régionales, les comités locaux? Que deviennent nos questions et nos réflexions une fois nos réunions terminées? Comment sommes nous utiles et reconnu-e-s, voire valorisé-e-s?

Chapitre 4:

Conscient-e-s de la force de proposition et de la réactivité de la jeunesse, nombre de questions se posent néanmoins sur le fait qu'un groupe « jeunes » se soit constitué au sein du NPA. Les préoccupations des sympathisant-e-s, quel que soit l'âge, le sexe, la religion ou la provenance, sont identiques. Nous militons et défendons les mêmes choses, avec chacun nos spécificités. Il ne faudrait pas séparer les « couches » sociales qui composent le mouvement, et surtout éviter de tomber dans une sorte de discrimination. Nous devons être capables de créer des passerelles entre les groupes, d'avoir des mots d'ordre communs, même si la manifestation sur le terrain peut différer dans la méthode. Le mouvement du NPA se veut intergénérationnel. A nous de trouver un mode de fonctionnement permettant à tout le monde d'y trouver sa place.

Chapitre 6:

Nous préconisons que la cotisation comprenne l'abonnement au journal hebdomadaire du NPA.

Chapitre 7:

Une fois de plus il est repris dans les textes que les jeunes sont une des préoccupations majeures du parti. Ne pas oublier que dans les combats, il y a aussi ceux de l'écologie, de la parité, de l'identité sexuelle, du féminisme, etc. Derrière chacun de ces termes, il y a de l'humain. Notre combat serait de protéger l'épanouissement de chacun, dans une société égalitaire, débarrassée des contraintes capitalistes, mais qui accepte toute les catégories sociales en son sein.

Remarques sur le texte concernant les européennes:

Il en est ressorti une incompréhension sur le rôle, ce texte est-il uniquement stratégique ou pose-t-il les bases de notre programme pour les élections européennes? Il apparaît que si ce texte devait servir de base programmatique pour les européennes il serait bien creux. Par exemple, le texte est très succinct et simpliste en ce qui concerne l'écologie, les mesures proposées sont vagues et peu pertinentes (l'agriculture paysanne et la pêche artisanale sont-elles réalistes de nos jours?).

CONTRIBUTION 9

Comité d'Arras

Construire le NPA c'est construire un parti réellement nouveau qui ne soit pas une LCR bis. Construire un parti de masse prend du temps, des questions essentielles ne sont pas posées et ne peuvent pas l'être actuellement dans le cadre du congrès fondateur. Il n'y a pas, par exemple, de carte d'identité du nouveau parti, ni une véritable stratégie.

Pour prendre le temps d'approfondir ces questions et pour que tout le monde puisse s'en emparer, il faut rapidement un nouveau congrès, dans un an environ. Le deuxième congrès est plus important que le premier, qui est essentiellement un congrès de fondation, parce qu'il serait déjà un congrès de construction, le bilan de ce qui a été construit après janvier 2009 comme base concrète des constructions à venir.

CONTRIBUTION 10

LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE ET LA BIODIVERSITÉ.

Comité Montreuil Est

« Tout progrès de l'agriculture capitaliste est non seulement un progrès dans l'art de piller le travailleur, mais aussi dans l'art de piller le sol ; tout progrès dans l'accroissement de sa fertilité pour un laps de temps donné est en même un progrès de la ruine des sources durables de cette fertilité. Plus un pays, comme par exemple les Etats-Unis d'Amérique, part de la grande industrie comme arrière-plan de son développement et plus ce processus de destruction est rapide. Si bien que la production capitaliste ne développe la technique et la combinaison du procès de production social qu'en ruinant dans le même temps les sources vives d'où jaillissent toute richesse: la terre et le travailleur. »

Karl Marx, en conclusion du premier livre du Capital... en 1867.

La biodiversité constitue un élément fondamental des équilibres naturels. C'est elle qui permet sur l'ensemble de la planète à la vie de se développer, à l'écosystème de perdurer et à l'humanité de subsister. Tous nos biens matériels et toutes nos ressources alimentaires proviennent de l'écosystème, dont le bon fonctionnement et la robustesse ne peuvent être garantis que par le maintien de la diversité biologique des organismes qui le composent. La biodiversité peut s'exprimer à l'échelle de la diversité des espèces sauvages et des variétés domestiques, ou à l'échelle de la diversité génétique de leurs populations.

Elle agit comme un réservoir et une garantie des possibilités future de la production des richesses. Sans elle, pas d'avenir pour l'humanité.

Pourtant, les ravages de la société capitaliste se font sentir également dans ce domaine. Avec l'industrialisation, l'artificialisation agricole et l'urbanisation des territoires évoluant suivant les chaotiques critères de la rentabilité et du profit, hors tout contrôle démocratique de l'organisation de la production et de prise en compte des critères sociaux et écologiques, c'est une crise de la biodiversité sans précédent qui s'abat. En seulement quelques décennies, les espaces naturels ont régressé et ont été morcelés de façon drastique. Le rythme naturel de disparition des espèces, que le long mécanisme de l'évolution permet de compenser avec l'apparition de nouvelles, a été multiplié par un facteur évalué de 100 à 1000 et se traduit par l'extinction annuelle de milliers d'espèces sauvages. Près d'un tiers des animaux vertébrés ont disparu ou sont menacés de l'être, comme un tiers des végétaux l'est à l'horizon de la moitié du 21ème siècle. Dans le domaine agricole, la plus grande partie de la biodiversité domestique a disparu. Les variétés végétales et leur diversité génétique, obtenues par un processus millénaire de sélection et d'adaptation à leur environnement naturel local, ont laissé la place à la diffusion mondialisée des semences appauvries des trusts de l'agroalimentaire, Monsanto en tête. Enfin, 70% des stocks mondiaux de poisson sont surexploités par la pêche industrielle et sont désormais incapables de se renouveler.

Le renversement de cette tendance est un défi majeur du 21ème siècle pour l'humanité, qui fait écho à l'enjeu politique de la construction du Nouveau Parti Anticapitaliste. Les politiques de régulation notamment à l'œuvre en France témoignent de l'incapacité à enrayer la crise, et de l'impossibilité de faire prospérer un capitalisme respectueux des écosystèmes et de leur diversité. Les politiques publiques de protection de la nature, menées depuis 30 ans avec des moyens matériels et de connaissance très faibles, misant principalement sur la législation et la conduite d'actions localisées de conservation, n'ont pas permis d'enrayer le déclin de la biodiversité dans l'ensemble du territoire. Le paradoxe du postulat de la possible régulation du capitalisme a même amené dans la dernière décennie le développement d'un secteur privé de l'expertise de la biodiversité, où la logique de profit fait disputer le clientélisme à la qualité vers le bas des études. En effet, comment mettre en balance la nécessité de protéger la faune et la flore avec la construction des autoroutes, dans un système où le moteur politique et les motifs qui poussent à l'aménagement du territoire tiennent dans le profit des grandes entreprises du BTP, Bouygues et consorts?

Comment remettre en question un modèle agricole destructeur sans s'en prendre frontalement aux trusts agroalimentaires et aux syndicats patronaux du secteur?

Comment sortir de cette crise sans, à la base, l'organisation de la production des richesses menée de façon démocratique, avec la prise en compte des critères écologiques et des critères sociaux? Comment sortir de cette crise sans remettre en cause le principe même de l'économie de marché qui oppose les profits à l'humanité et à la nature, la rapidité des rythmes économiques spéculatifs à la lenteur des cycles de la Terre?

Enfin, comment enrayer la crise de la biodiversité sans placer le combat pour sa sauvegarde au centre de la lutte globale pour l'émancipation humaine, et comment envisager celle-ci sans la prise en compte des conditions à long terme de son épanouissement?

La conservation de la biodiversité, loin d'être un conservatisme politique, demeure l'un des sauts du progrès civilisateur que le combat pour un socialisme du 21ème siècle devra accomplir. L'enjeu est double pour le Nouveau Parti Anticapitaliste que nous souhaitons construire.

Sur le terrain de la réorganisation de la société, il s'agit de se battre pour que la biodiversité constitue une contrainte de fait de l'économie, au même titre que nous considérons déjà que la dimension sociale doit nécessairement hiérarchiser les choix d'orientation de la production, à l'inverse du système libéral où l'économie s'autonomise et où les profits privés constituent le sommet de la pyramide des subordinations. La lutte des classes pour l'appropriation sociale de la machine économique tient évidemment lieu de nœud des possibles dans ce domaine.

En termes immédiats, des éléments de revendication spécifiques peuvent de plus être défendus.

La conquête et la construction d'un service public unifié de la biodiversité doit permettre de combler la lacune actuelle et peut constituer une première étape. Ce service doit avoir pour tâche la documentation et le suivi permanent de la biodiversité dans nos territoires, et la possibilité de rendre une expertise réelle, transparente, et indépendante, de l'impact des politiques d'aménagement, industrielles et agricoles. Parallèlement, des moyens massifs doivent être affectés à l'éducation et la recherche dans le domaine de la biodiversité, là où les domaines de connaissance liés à des secteurs jugés « rentables » ont pris le pas. Les moyens de la protection de la nature ne deviennent pas alors synonymes simplement d'enveloppes et de budgets accordés à des structures gestionnaires et pour des actions ponctuelles, mais synonymes de contraintes indépassables pour encadrer à la base les choix économiques, et de moyens de connaissance pour que ces choix soient démocratiques, rationnels et non technocratiques.

La conversion du modèle agricole avec la généralisation d'un modèle biologique et paysan, la remise à plat des logiques d'urbanisation et l'abandon des certaines productions industrielles seraient les premières traductions d'une telle politique.

Sur le terrain des consciences, la tâche immense des révolutionnaires doit être celle de conduire une révolution culturelle, dans la population mais également dans nos tendances politiques. La promotion populaire et la défense de la culture naturaliste doivent être l'une des tâches de l'offensive culturelle dont nous avons la responsabilité. L'intégration de la biodiversité comme critère élémentaire de nos

choix économiques et politiques, suppose un niveau de conscience qui permet de placer le postulat du long terme et de l'imperceptible au niveau du choix immédiat, et le rapport d'appartenance à la planète comme indissociable du sentiment de classe dont nous faisons la promotion. La formulation semblera surprenante, mais nous devons défendre et promouvoir l'idée matérialiste que les travailleuses et les travailleurs sont également des mammifères, en laissant aux bourgeoisies la conception culturelle d'une nature humaine fondée sur l'exception et l'essence divine.

Le nouveau parti anticapitaliste doit donc être un parti de classe, pour l'émancipation sociale et la planète, en considérant les deux facettes constitutives de chacun des membres du camp qu'il entend représenter: son statut social par rapport au travail, et son statut faunique par rapport à la biodiversité.

CONTRIBUTION 11

LE NPA ET LA CRISE DE LA BIODIVERSITÉ.

La biodiversité constitue un élément fondamental des équilibres naturels. C'est elle qui permet sur l'ensemble de la planète à la vie de se développer, à l'écosystème et à l'humanité de perdurer. Tous nos biens matériels et toutes nos ressources alimentaires proviennent de l'écosystème, dont le bon fonctionnement et la robustesse ne peuvent être garantis que par le maintien de la diversité biologique des organismes qui le composent. La biodiversité peut s'exprimer à l'échelle de la diversité des espèces sauvages et des variétés domestiques.

Elle agit comme un réservoir et une garantie des possibilités future de la production des richesses. Sans elle pas d'avenir !

Pourtant avec l'industrialisation, l'artificialisation agricole et l'urbanisation des territoires évoluant suivant les chaotiques critères capitalistes de la rentabilité et du profit, c'est une crise sans précédent qui s'abat. En seulement quelques décennies, les espaces naturels ont régressé de façon drastique. Le rythme naturel de disparition des espèces, que le long mécanisme de l'évolution permet de compenser avec l'apparition de nouvelles, a été multiplié par un facteur évalué de 100 à 1000 et se traduit par l'extinction annuelle de milliers d'espèces sauvages. Près d'un tiers des animaux vertébrés ont disparu ou sont menacés de l'être, comme un tiers des végétaux l'est à l'horizon de la moitié du 21ème siècle. Dans le domaine agricole, la plus grande partie de la biodiversité domestique a disparu. Les variétés végétales et leur diversité génétique, obtenue par un processus millénaire de sélection et d'adaptation à leur environnement naturel local, ont laissé la place à la diffusion mondialisée des semences appauvries des trusts de l'agroalimentaire. Enfin, 70% des stocks mondiaux de poisson sont surexploités par la pêche industrielle et sont désormais incapables de se renouveler.

Les politiques régulatrices témoignent de leur incapacité à enrayer la crise, et de l'impossibilité de faire prospérer un capitalisme respectueux des écosystèmes et de leur diversité. Les politiques publiques de protection de la nature, menées depuis 30 ans avec des moyens matériels et de connaissance très faibles, misant principalement sur la législation et la conduite d'actions localisées de conservation, n'ont pas permis d'enrayer le déclin de la biodiversité.

La conservation de la biodiversité, loin d'être un conservatisme politique, demeure l'un des sauts du progrès civilisateur que le combat pour un socialisme du 21ème siècle devra accomplir. En effet, comment mettre en balance la nécessité de protéger la faune et la flore avec la construction des autoroutes, dans un système où le moteur politique et les motifs qui poussent à l'aménagement du territoire tiennent dans le profit des grandes entreprises du BTP? Comment remettre en question un modèle agricole destructeur sans s'en prendre frontalement aux trusts agroalimentaires et aux syndicats patronaux du secteur? Comment sortir de cette crise sans, à la base, l'organisation de la production des richesses menée de façon démocratique, avec la prise en compte des critères écologiques et des critères sociaux? Comment sortir de cette crise sans remettre en cause le principe même de l'économie de marché qui oppose les profits à l'humanité et à la nature, la rapidité des rythmes économiques spéculatifs à la lenteur des cycles de la Terre?

Enfin, comment enrayer la crise de la biodiversité sans placer le combat pour sa sauvegarde au centre de la lutte globale pour l'émancipation humaine, et comment envisager celle-ci sans la prise en compte des conditions à long terme de son épanouissement?

Il s'agit de se battre pour que la biodiversité constitue une contrainte démocratique de fait de l'économie. De façon transitoire et pour combler la lacune actuelle, la conquête d'un service public unifié de la biodiversité doit être menée. Ce service aurait pour tâche la documentation et le suivi permanent de la biodiversité, la possibilité de rendre une expertise réelle, transparente, et indépendante de l'impact des politiques d'aménagement, industrielles et agricoles. Parallèlement, des moyens massifs doivent être affectés à l'éducation et la recherche. Les moyens de la protection de la nature ne deviennent pas alors synonymes simplement d'enveloppes et de budgets accordés à des structures gestionnaires et pour des actions ponctuelles, mais synonymes de contraintes indépassables pour encadrer à la base les choix économiques, et de moyens de connaissance pour que ces choix soient démocratiques, rationnels et non technocratiques. La conversion du modèle agricole vers un modèle biologique et paysan, la remise à plat des logiques d'urbanisation et l'abandon des certaines productions industrielles seraient les premières traductions d'une telle politique.

Sur le terrain des consciences il faut conduire une offensive culturelle, dans la population mais également dans nos tendances politiques, qui place au cœur la promotion et la défense de la culture naturaliste. L'intégration de la biodiversité comme critère élémentaire de nos choix économiques et politiques, suppose un niveau de conscience qui permet de placer le postulat du long terme et de l'imperceptible au niveau du choix immédiat, et le rapport d'appartenance à la planète comme indissociable du sentiment de classe. Nous devons défendre et promou-



voir l'idée matérialiste que les travailleuses et les travailleurs sont également des mammifères, en laissant aux bourgeoisies la conception d'une nature humaine fondée sur l'exception et l'essence divine. Le nouveau parti anticapitaliste doit donc être un parti de classe, pour l'émancipation sociale et pour la planète, en considérant les deux facettes constitutives de chacun des membres du camp qu'il entend représenter: son statut social par rapport au travail, et son statut faunistique dans l'écosystème.

comité NPA Montreuil-Nord-Est et Montreuil-eau

CONTRIBUTION 12 POUR UN PARTI ANTICAPITALISTE, RÉVOLUTIONNAIRE ET COMMUNISTE

collectif NPA Rouen-Mont-Saint-Aignan

Militants du collectif NPA de Mont-Saint-Aignan (université LSH), nous tenons à afficher clairement notre identité, nos souhaits pour ce nouveau parti et, par là même, pour la société que nous voulons.

C'est pourquoi nous revendiquons d'être anti-capitalistes, révolutionnaires et communistes.

Anti-capitalistes parce que nous estimons que l'épanouissement de chacun et de tous ne peut passer que par une remise en cause à la racine du système économique, politique et idéologique qu'est le capitalisme. C'est pourquoi nous sommes déterminés à combattre pour sa disparition. Ce combat passe selon nous par une lutte au quotidien contre tous les traits du capitalisme s'insinuant dans nos vies: exploitation, aliénation, course au profit, marchandisation généralisée, sacrifice de vies humaines, destruction de l'environnement, imposition en tous lieux (notamment par les médias et par l'école) de l'idéologie dominante au service de la classe dominante.

Révolutionnaires parce que nous sommes persuadés que ce combat anti-capitaliste ne peut avoir comme objectif et comme moyen qu'une révolution. Il suppose une lutte, au quotidien, de toutes les classes exploitées, et en premier lieu du prolétariat, c'est-à-dire des travailleurs salariés placés directement sous le joug du capitalisme (ouvriers, employés, chômeurs, précaires...), contre la classe dominante, celle qui détient à la fois les moyens de production, au niveau économique, et les moyens d'inculcation, au niveau idéologique. Notre lutte pour le renversement du capitalisme suppose nécessairement de poser la question de la prise de pouvoir, par et pour les exploités et les opprimés. De ce point de vue, nous assumons le nécessaire recours à la violence. Car en système capitaliste la violence est partout, dans nos métropoles, dans l'architecture de nos immeubles, dans les arrestations arbitraires, dans les usines et sur les trottoirs, et à l'échelle de la planète dans la misère et la mort de populations entières. La violence est dans le profit, dans le mensonge de la société du spectacle et de la rentabilité. La violence est dans la pollution. La violence est dans les caméras qui nous épient, dans les techniques biométriques, dans les puces RFID, dans le contrôle policier et social permanent. Elle est dans l'État dominant au service de la classe dominante. Et nous entendons effacer cette violence par la révolution: la force sera nécessaire pour déloger cette classe.

Communistes parce que nous voulons une société qui ne soit plus dominée par l'exploitation de l'homme par l'homme, permise par le salariat et la propriété privée des moyens de production. Nous voulons d'une société juste, humaine, libérant du temps pour l'épanouissement individuel et collectif, une société fondée sur l'appropriation collective des moyens de production, une société qui suppose le dépérissement de l'Etat et finalement sa disparition. Nous sommes communistes parce que nous voulons une mise en commun des biens, des idées mais aussi des émotions, détruisant les hiérarchies que créent le salariat et la propriété privée aliénante.

A l'heure où précisément l'idéologie dominante entend nous expliquer qu'il n'y a pas d'alternative au capitalisme, plus de classes sociales, pas de révolution possible, qui veut confondre le communisme avec le stalinisme et les pires formes de totalitarisme, il nous semble essentiel, en tant que révolutionnaires, de n'avoir peur ni des mots ni de nos idées. Il nous importe donc que le futur Parti anticapitaliste affiche clairement, dans son programme et ses luttes de tous les jours, cette triple identité: anti-capitaliste, révolutionnaire et communiste.

Nous attendons de ce parti qu'il intervienne dans les luttes, grâce à l'auto-organisation (assemblées générales, comités de grève, collectifs), grâce à la convergence de ces luttes, contre tous ceux qui veulent les disperser, les cloisonner, et finalement les trahir, comme le font actuellement les directions syndicales. Ce combat contre les appareils qui collaborent avec la classe dominante et ses représentants au pouvoir nous paraît essentiel.

Nous attendons de ce parti qu'il encourage et soutienne toutes formes d'expériences alternatives, lieux de production de contre-culture et de pensée politique, qui peuvent être autant de violences faites au capitalisme. Elles prouvent que d'autres modes de vie sont possibles.

Nous voulons enfin d'un parti organisé sur la base d'un programme d'action clair, un programme de transition qui pose toujours la perspective du pouvoir pour la satisfaction des revendications qu'il met en avant, donc un programme sans ambiguïté révolutionnaire, un parti indépendant de toutes les organisations défendant les intérêts de la classe dominante, même lorsqu'elles se proclament «socialiste» ou «de gauche».